

Dans la même collection :



1. Deux années de protections au titre des monuments historiques en Rhône-Alpes - 2013-2014



2. Restaurer les monuments historiques en région Auvergne-Rhône-Alpes : chantiers récents



3. De l'architecture contemporaine au monument historique : la protection du patrimoine du XX^e siècle en région Auvergne-Rhône-Alpes



4. Les grottes ornées d'Ardèche. Révision des protections au titre des monuments historiques



5. La protection des monuments aux morts de la Première Guerre mondiale en Auvergne-Rhône-Alpes

PATRIMOINES ET ARCHÉOLOGIE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

N° 6

L'ÉTABLISSEMENT FORTIFIÉ DE HAUTEUR DU MONT CHATEL (VI^e-VIII^e SIÈCLES) Nouveaux regards sur l'Ain mérovingien

Le musée départemental du Revermont présente de l'été 2018 à l'automne 2020 l'exposition *L'Énigme du Mont Châtel. Nouveaux regards sur l'Ain mérovingien*. Une collaboration exceptionnelle entre le ministère de la Culture (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes), le Département de l'Ain, la commune de Val-Revermont et la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse a permis à la fois d'organiser cette manifestation d'ampleur et de mener à bien depuis 2015 un programme pluriannuel de fouilles archéologiques, appelé à se poursuivre dans les années à venir. Fruit de la mobilisation, des échanges et du travail croisé de nombreux spécialistes de différents domaines de l'archéologie, des musées et des sciences humaines et sociales, ce chantier et sa valorisation font sortir de l'oubli un exceptionnel site de hauteur fortifié mérovingien des VI^e-VIII^e siècles de notre ère, que le lecteur est ici appelé à découvrir pour la première fois au travers du quotidien des femmes et des hommes qui y ont vécu et s'y sont fait inhumer après leur mort. Ce site unique, peu à peu dévoilé, est replacé dans le contexte plus large de l'Ain mérovingien, que des fouilles anciennes comme actuelles permettent désormais de mieux appréhender.



AIN
le Département



DIFFUSION GRATUITE – NE PEUT ÊTRE VENDU
ISBN : 978-2-490433-02-5

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

6

PATRIMOINES
ARCHÉOLOGIE
EN AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

L'ÉTABLISSEMENT FORTIFIÉ DE HAUTEUR DU MONT CHATEL (VI^e-VIII^e SIÈCLES) - NOUVEAUX REGARDS SUR L'AIN MÉROVINGIEN

L'ÉTABLISSEMENT DE HAUTEUR DU MONT CHATEL NOUVEAUX REGARDS SUR L'ARCHÉOLOGIE DE L'AIN MÉROVINGIEN

La collection

PATRIMOINES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La collection « Patrimoines en Auvergne-Rhône-Alpes » vise à valoriser, donc à faire connaître, les actions patrimoniales de l'État - ministère de la Culture dans cette grande région, en les explicitant par le texte et l'image, sur supports papier et numérique.

Entre 2015 et 2019, les cinq premiers volumes ont mis en lumière les actions de la conservation régionale des monuments historiques (CRMH) au sein de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), tant dans le domaine de la protection que dans celui des travaux d'entretien et de restauration du patrimoine immobilier comme mobilier. Avec le quatrième tome de cette collection, dédié à la protection au titre des monuments historiques de plusieurs grottes ornées préhistoriques ardéchoises, la dimension archéologique des missions patrimoniales de la DRAC était pour la première fois abordée.

Le présent volume est cette fois entièrement consacré aux missions archéologiques de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. Il fait le choix de présenter un remarquable exemple de collaboration entre les services de l'État - ministère de la Culture (service régional de l'archéologie - SRA), le Département de l'Ain et deux collectivités locales fortement impliquées dans la redécouverte et la conservation du patrimoine de leur territoire, au travers d'un chantier de fouilles programmées et d'une exposition. Il inaugure également un projet nouveau de la DRAC, consistant à proposer ponctuellement, en collaboration avec ses partenaires institutionnels, un catalogue disponible gratuitement en ligne pour une exposition ayant bénéficié d'un soutien exceptionnel, à la fois scientifique et financier, de la part de la DRAC.

Gilles Soubigou

*Conservateur du patrimoine, conseiller pour l'action culturelle patrimoniale,
coordinateur éditorial de la collection*

Couverture : Vue aérienne
du Mont Châtel. Dans la clairière,
les fouilles de l'église nord
et du bâtiment mémoriel.

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'ÉTABLISSEMENT DE HAUTEUR DU MONT CHATEL NOUVEAUX REGARDS SUR L'ARCHÉOLOGIE DE L'AIN MÉROVINGIEN

ET MUSÉES
EN CHANTIER
PATRIMOINES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
PATRIMOINES ET ARCHÉOLOGIE
EN QUESTIONS
DES PARCS ET JARDINS

SOMMAIRE

LES AUTEURS

Laurence Bailly [L.B.]

Responsable du service Patrimoine culturel du Département de l'Ain

David Billoin [D.B.]

Archéologue, UMR 5140 ASM, université Paul-Valéry-Montpellier 3

Delphine Cano [D.C.]

Conservatrice en chef du Patrimoine, directrice des Musées départementaux de l'Ain

Fabrice Charlier [F.C.]

Archéologue, spécialiste des matériaux en terre cuite

Michel Corna [M.C.]

Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Briord et environs (SHABE)

Laurent D'Agostino [L.D'A.]

Archéologue, Atelier d'Archéologie Alpine, UMR 5648 CIHAM Lyon

Évelyne Chauvin-Desfleurs [E.C-D.]

Archéologue, Atelier d'Archéologie Alpine

Jean-Marc Doyen [J.-M.D.]

Laboratoire de recherche HALMA – Histoire, Archéologie et Littérature des Mondes Anciens – UMR 8164 (CNRS, Université de Lille [SHS], MCC), Université de Lille

Agnès Ducaroy [A.D.]

Responsable du musée départemental du Revermont à Cuisiat (Val-Revermont, Ain)

Katalin Escher [K.E.]

Docteure en Histoire de l'Art et Archéologie médiévale, chercheur associée à l'UMR ARTEHIS, Dijon

Jean-Pierre Legendre [J.-P.L.]

Conservateur général du Patrimoine, Service régional de l'archéologie-DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Henri Gaillard de Sémainville [H.G. de S.]

Maître de conférences honoraire (université de Bourgogne), chercheur associé, UMR 6298 ARTEHIS, Dijon

Christophe Gaston [C.G.]

Architecte-archéologue, laboratoire UMR 6249 Chrono-Environnement, Besançon

Fabienne Médard [F.M.]

Docteure en archéologie préhistorique, spécialiste des textiles anciens, Laboratoire Anatex, UMR 7044, Strasbourg

Alain Mélo [A.M.]

Historien et archéologue, chercheur indépendant

Laurence Ollivier [L.O.]

Ingénieure d'études, Service régional de l'archéologie-DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Inès Pactat [I.P.]

Spécialiste du verre, IRAMAT-UMR 5060 Centre Ernest-Babelon, CNRS-université d'Orléans.

Jean-François Reynaud [J.-F.R.]

Professeur honoraire des Universités, université de Lyon II

Joël Serralongue [J.S.]

Archéologue, président de l'association étude et Sauvegarde du Patrimoine Archéologique de Haute-Savoie (ESPAHS)

Cécile Treffort [C.T.]

Professeure des Universités en histoire du Moyen Âge, université de Poitiers, UMR 7302 CESCO

Philippe Vidal [P.V.]

Anthropologue, laboratoire d'anatomie de Nancy

COORDINATION DU VOLUME

David Billoin, Jean-Pierre Legendre, Delphine Cano, Gilles Soubigou

Préface du Préfet de l'Ain	7
Préface du Président du Conseil Départemental de l'Ain	9
Genèse d'une exposition	10
Au centre des trois monts, le Mont Châtel	16
S'approprier une histoire locale et la préserver ..	18

1^{ère} PARTIE : L'AIN MEROVINGIEN

Romains, Burgondes, Alamans et Francs dans le territoire de l'Ain et ses marges.....	25
Le département de l'Ain, un terrain de recherche prometteur pour l'archéologie des Burgondes.....	30
Focus : Des Burgondes aux « rois fainéants » : mythes et réalités	34
Historiographie des établissements perchés et fortifiés dans l'Ain	36
La christianisation des campagnes.....	39
L'église funéraire du haut Moyen Âge de Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey	44
L'église et les nécropoles de Briord de l'Antiquité au Moyen Âge	46
Focus : Le phénomène des crânes déformés de l'Antiquité tardive	48

2^{ème} PARTIE : L'ETABLISSEMENT DU MONT CHATEL.....

L'établissement fortifié de hauteur du Mont Châtel (VI ^e -VIII ^e siècles)	53
Le Mont Châtel, entre pouvoir civil et pouvoir religieux	58
Lieux de hauteur, lieux de pouvoir	62
Comment restituer les édifices disparus ?	64

Le monde funéraire et ses pratiques	66
Vie et mort au Mont Châtel	70
Mutation du territoire autour du Mont Châtel : du <i>castellum</i> au pâturage des chèvres	72
En guise de conclusion : une histoire toujours en chantier	74

3^{ème} PARTIE : OBJETS CHOISIS, FRAGMENTS D'HISTOIRE

De bonne mémoire... Une inscription funéraire au Mont Châtel	78
Les épitaphes de Briord	80
Des croix de protection ?	
Le sarcophage décoré du Mont Châtel	82
Verres et vitraux au Mont Châtel	84
Les monnaies du Mont Châtel	86
Les plaques-boucles de ceinture à figurations chrétiennes	88
La plaque-boucle en bronze de type D d'Yvoire	90
La vaisselle liturgique du Mont Rampon	92
Les fibules de l'époque burgonde	94
Le bracelet de Bourg-en-Bresse :	
le témoin d'une éphémère capitale burgonde ?	96
De rouille et de tissus	98
Des productions de terres cuites mérovingiennes .	100
Le casque dit « de Saint-Bernard »	102
Le casque dit « de Chalon-sur-Saône »	103
Postface	106

ANNEXES

Glossaire	110
Pour aller plus loin	114
Carte	116



PRÉFACE

L'ouvrage que vous tenez en main est le premier d'une nouvelle série consacrée à l'archéologie au sein de la collection « Patrimoines en Auvergne-Rhône-Alpes », éditée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Il a été conçu pour accompagner l'exposition *L'énigme du Mont Châtel - Nouveaux regards sur l'Ain mérovingien* qui se tient actuellement au musée départemental du Revermont et qui connaît un vrai succès de fréquentation depuis son inauguration en 2018. La fouille programmée du site du Mont Châtel, tout comme l'exposition et l'ouvrage qui l'accompagne, sont le fruit d'une collaboration fructueuse associant l'équipe archéologique dirigée par David Billoin, le Département de l'Ain (Service du Patrimoine culturel et Direction des Musées Départementaux), l'État (DRAC-Service régional de l'Archéologie), mais aussi la commune de Val-Revermont et la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Le département de l'Ain possède un très riche patrimoine archéologique qui a attiré l'attention des érudits dès le XIX^e siècle. Les pionniers de la discipline, qui se qualifiaient eux-mêmes « d'antiquaires », utilisaient des méthodes rudimentaires qui consistaient principalement à collecter des objets. Bien loin de ces pratiques révolues, l'archéologie est aujourd'hui une véritable science qui utilise les techniques les plus modernes, comme la télédétection par laser, le radar ou bien encore les analyses d'ADN. Il est désormais possible de lever progressivement le voile sur des périodes mal connues du fait de la rareté des textes historiques : c'est notamment le cas en ce qui concerne la période dont il est question ici, qui couvre la fin de l'Empire romain et le tout début du Moyen Âge.

Les objets présentés dans ces pages nous racontent une histoire bien éloignée des clichés d'une époque qu'on a souvent qualifiée à tort de « barbare ». Ils illustrent notamment le mélange de la population gallo-romaine de notre région et des nouveaux arrivants - Burgondes, puis Francs - et témoignent d'un échange réciproque d'influences qui a contribué à créer une société mérovingienne dont les caractéristiques étaient d'être multiethnique et multiculturelle. La prospérité qui régnait à cette période est par ailleurs évidente si l'on considère la puissance économique de l'élite aristocratique qui a construit les bâtiments du Mont Châtel.

Les textes du présent ouvrage vous invitent donc à découvrir la manière dont l'archéologie, en palliant les lacunes des archives, vient renouveler notre vision du passé.

Arnaud Cochet
Préfet de l'Ain



PRÉFACE

Le territoire de l'Ain a récemment vu son patrimoine s'enrichir d'un site archéologique exceptionnel : le Mont Châtel, lieu d'implantation d'un pouvoir chrétien durant le haut Moyen Âge, site d'habitat perché parmi les mieux connus pour la période mérovingienne au plan national. Particularité unique, la présence de deux églises vient le singulariser, de même que son état de conservation architecturale remarquable, permettant de repérer le plan de l'édifice, les aménagements intérieurs, le sol, des dispositifs lumineux originaux...

Le Département de l'Ain, dans le cadre de sa politique patrimoniale, s'est engagé aux côtés de l'État pour permettre le financement des fouilles et l'avancée de la connaissance du site. Il a également souhaité associer le grand public : après l'analyse, la documentation, la restauration des objets, la création d'une exposition au musée du Revermont a permis d'accompagner les visiteurs dans la découverte des méthodes de l'archéologie appliquées à la connaissance d'un site en cours de fouilles. Le musée, situé en proximité du chantier, joue aussi le rôle de plateforme de valorisation auprès du public le plus large à l'occasion des grandes journées patrimoniales nationales : Journées de l'archéologie, Journées du patrimoine. Il construit un écho au travail des archéologues à travers un atelier fouille destiné au jeune public et organise des visites du site, en lien avec l'équipe de fouilles.

Ce travail de valorisation s'appuie sur une ambition forte : permettre, au cœur du territoire, une appropriation des richesses patrimoniales par la population, sur la base des dernières avancées scientifiques. En s'inscrivant dans la lignée des expositions récentes qui, au plan national, sont venues corriger les idées reçues sur la période médiévale, en s'appuyant sur un conseil scientifique et un travail scénographique, l'exposition *L'énigme du Mont Châtel. Nouveaux regards sur l'Ain mérovingien* offre une approche inédite et innovante de cette époque dans le département et progresse avec le chantier en intégrant des mises à jour régulières. Depuis son ouverture, plus de 15 000 visiteurs ont ainsi été accueillis.

Le Département de l'Ain se réjouit de cette publication qui s'inscrit dans la suite logique des actions de valorisation mises en place depuis 2017 et contribuera à la connaissance et à la renommée du patrimoine archéologique de notre territoire.

Jean Deguerry

Président du Conseil Départemental de l'Ain

GÉNÈSE D'UNE EXPOSITION

La récente découverte sur le Mont Châtel à Pressiat des vestiges de deux églises des VI^e et VII^e siècles fait de ce lieu un site archéologique majeur du haut Moyen Âge pour le département de l'Ain. Le caractère exceptionnel de cette découverte, l'intérêt scientifique et patrimonial du site, la motivation des habitants et des élus, l'implication des archéologues et des spécialistes, les fortes potentialités de rayonnement sur le territoire, notamment au travers d'une mise en valeur en direction des publics ont, comme une évidence, peu à peu conduit à l'idée d'une exposition au musée du Revermont situé à proximité.

En novembre 2016, lors d'une visite sur le site de Jean-Pierre Legendre, conservateur au service régional de l'archéologie (SRA-DRAC Auvergne-Rhône-Alpes) en charge du département de l'Ain, Jean-François Reynaud, professeur honoraire d'histoire médiévale à l'université Lyon 2, David Billoin, archéologue responsable scientifique de la fouille, Laurence Bailly, responsable du service Patrimoine culturel du Département de l'Ain et Agnès Ducaroy, responsable du musée du Revermont, l'idée d'une exposition au musée du Revermont s'est imposée à chacun, d'autant plus que l'attente de la population locale était forte. Une exposition dont l'objectif initial serait de présenter les fouilles en cours, les méthodologies employées afin de répondre aux problématiques et aux hypothèses des scientifiques, mais aussi de donner les points de vue des différents acteurs du territoire : des bénévoles qui fouillent et se forment, des élus, des habitants.

Plutôt que de présenter les résultats acquis à l'achèvement d'un programme de recherche, l'exposition s'est voulue évolutive et didactique, reflétant les démarches engagées, les pistes interprétatives suivies sur le terrain, les portions d'histoires racontées par les vestiges et les objets découverts. Plus que d'apporter des vérités définitives, ce qui est rarement le cas en archéologie, elle permet d'expliquer et décrypter comment s'élabore l'histoire d'un lieu, replacé dans de larges perspectives à l'échelle du département et au-delà.



[1]

[1] Affiche de l'exposition.

[2] Vue des fouilles du Mont Châtel en 2019.



[2]

Sous la direction de Delphine Cano, directrice des musées de l'Ain, et le commissariat de Laurence Bailly, David Billoin et Agnès Ducaroy, cette exposition baptisée *L'énigme du Mont Châtel. Nouveaux regards sur l'Ain mérovingien* [1] offre l'occasion pour le musée du Revermont, en tant que musée de territoire, de restaurer et valoriser les éléments d'un patrimoine local non connu jusqu'alors. Mais surtout, c'est une démarche forte du musée depuis sa création que de collaborer étroitement avec les habitants et les acteurs de la société civile : le rôle des habitants du Revermont et de l'association des Amis de Treffort-Cuisiat et du musée du Revermont a ainsi été déterminant dans la constitution du musée, de son potager-verger conservatoire, de ses collections... Aujourd'hui encore, la gestion participative des collections végétales vivantes mobilise de nombreux acteurs autour des missions de conservation et de diffusion. La rencontre du musée, lieu de transmission et de sensibilisation, et de ses partenaires autour de la valorisation du patrimoine oublié du Mont Châtel permet d'ancrer ce passé dans le présent, de trouver de nouveaux usages collectifs qui favorisent l'appropriation locale du Mont Châtel en même temps que le développement économique et touristique du territoire.

Nouveaux regards sur l'Ain mérovingien

L'exposition resitue la découverte du Mont Châtel dans la période mérovingienne et dans son contexte géographique. Elle donne l'occasion d'une nouvelle



[3]

approche de l'histoire du Revermont, une histoire qui n'est pas vraiment écrite dans les manuels ou les publications de sociétés savantes, une histoire à piocher et à gratter dans le sol [2], une histoire qui se construit au fur et à mesure des fouilles archéologiques et déconstruit les idées reçues.

Dominant la plaine de la Bresse, les trois monts sont situés sur une zone de frontière, de contact entre plaine et massif du Jura, sur l'actuelle commune de Val-Revermont [3]. Les notions d'identité et de territoire entre les Gallo-Romains, les Burgondes et les Francs sont inscrites au cœur de cette période et entrent en résonance avec les questions actuelles de migrations de populations, d'assimilation et de frontières.

Par ailleurs, pour mieux appréhender la société qui vécut là il y a 1 500 ans, le musée a recueilli des témoignages relatifs aux activités d'aujourd'hui ou d'un passé proche au Mont Châtel : vigne, cultures, élevage, chasse, balade... La démarche ethnologique trouve des échos dans certains objets trouvés sur cet établissement perché, comme une serpette de vigneron ou des meules à moudre le grain.

Les objets présentés

Les objets découverts au Mont Châtel sont prêtés par la Commune de Val-Revermont après accord du SRA de la DRAC. Une sélection vient illustrer l'histoire et la compréhension du site au fur et à mesure des campagnes de fouilles. Le Département de

[3] Vue du Mont Châtel avec, en arrière-plan, le Mont Myon.

[4] Vue d'une partie de l'exposition, avec à l'arrière-plan les personnages mérovingiens restitués en grandeur réelle par le dessinateur François Reuille.



[4]

l'Ain a financé des restaurations, de manière à assurer la conservation des objets et à en offrir une meilleure lisibilité : nettoyage, consolidation et protection contre la corrosion pour les objets métalliques, réassemblage des fragments d'un panneau de tête de sarcophage décoré (voir p. 83).

Par ailleurs, de nombreux objets ont été empruntés à des institutions extérieures dans l'objectif d'une mise en perspective plus vaste et d'une découverte de la civilisation mérovingienne. Certains sont de banals témoins de la vie quotidienne, telles ces lames de couteau et une céramique, d'autres sont exceptionnels, à l'exemple du très beau casque de Vézeronce des musées Dauphinois et de l'Ancien Evêché à Grenoble. La provenance de ces objets permet par ailleurs d'esquisser un tableau de l'Ain à l'époque du haut Moyen Âge (sites de Briord, Saint-Martin du Fresne, Izenave, Ramasse...) tout en montrant une logique civilisationnelle qui dépasse nos frontières administratives contemporaines (prêts en provenance de l'Isère, des Savoies, de la région Bourgogne-Franche-Comté et de la Suisse).

La scénographie

Un sas immersif plonge le visiteur dans les paysages des « trois monts » et dans la montée au Mont Châtel avec l'équipe de fouilles, grâce à une vidéo grand format et une photo de la canopée imprimée sur un dais suspendu. Le parcours se poursuit en quatre grandes séquences. Tout d'abord la présentation de la découverte du Mont Châtel comme site de hauteur et un rappel historique de ce mode d'occupation,



[5]

[5] La présentation des objets est adaptée au jeune public.

[6] Animation pour le jeune public : le bac d'initiation à la fouille.

puis le tableau de l'Ain et de la région au haut Moyen Âge, montrant l'évolution des regards historiographiques sur la période mérovingienne, accompagné de cartes et d'une frise chronologique, suivi d'un point sur les apports, recherches et hypothèses liés à cette découverte, en quatre modules successifs : habitats perchés et élites, églises et pouvoirs religieux, monde funéraire et ses pratiques, autres fonctions du site et fin de l'occupation. Le parcours se clôt par l'évocation de la perception des habitants du Revermont aujourd'hui et du cadre réglementaire des fouilles, avec la reconstitution d'un bureau de chantier.

La scénographie a été confiée à une jeune équipe de Lille, la société Nuüd. Elle s'articule autour de modules composites légers, aux lignes orthogonales et graphiques, fabriqués en tasseaux de pin brut [4]. Ces structures, dont la trame évoque le carroyage* archéologique, se complexifient et gagnent en hauteur progressivement, jusqu'à former des charpentes et des ossatures de clocher, évoquant à la fois l'ascension au Mont Châtel et le travail progressif de construction de la connaissance du site. La gamme des couleurs, « mérovingienne », a été choisie d'après les teintes de fragments de vitraux retrouvés au Mont Châtel. Des vitrophanies* posées sur les vitrages côté jardin, composées de photographies grand format, apportent un effet d'immersion en écho à l'espace d'introduction.



[6]

Des personnages mérovingiens, restitués en grandeur réelle par le dessinateur François Reuille, accompagnent le visiteur et permettent une rencontre fictive entre les humains d'aujourd'hui et ceux d'hier, protagonistes de l'exposition.

Une attention à tous les publics

La question des publics spécifiques et handicapés a été intégrée à la réflexion sur les espaces de circulation, l'ambiance sonore et les dispositifs audiovisuels notamment. À la demande de la Direction des musées, la société Nuüd a été particulièrement soucieuse de la proximité des objets présentés au public, en les plaçant au niveau des enfants ou des personnes à mobilité réduite [5]. Une attention particulière a été portée au public des enfants, avec la création d'une frise adaptée à leur niveau (8-14 ans) sous forme de quiz dont les réponses sont à rechercher dans l'exposition. Des ateliers spécifiques ont été créés pour les groupes scolaires.

Des moyens de médiation pour faire parler le site et ses objets

Afin d'enrichir le parcours de l'exposition, un film documentaire de 28 mn et quatre films « portraits » de 3 à 5 mn sont présentés. Captées entre septembre 2017 et octobre 2019 par la société Mizenboîte, les images permettent de découvrir les coulisses du chantier de fouilles à travers l'intervention des différents spécialistes associés au projet par le responsable d'opération et l'équipe de fouilleurs : amateurs, habitants et étudiants bénévoles dont la participation active reflète l'engouement suscité par cette découverte. Les images spectaculaires prises par drone offrent une visibilité singulière du site dans son environnement et des structures mises au jour. Le film a aussi bénéficié de l'apport des dessins d'objets restitués par François Reuille, ainsi que des restitutions 3D des bâtiments et du site par Mikaël Sévère. Pour la thématique funéraire, une projection dynamique au sol restitue les étapes de la fouille de plusieurs sépultures et de leur enregistrement graphique, de manière à présenter la démarche scientifique de l'anthropologue. Ces supports audiovisuels intégrés à l'exposition temporaire du musée du Revermont sont diffusés en ligne¹.

Autour de l'exposition

Les Journées nationales de l'archéologie (JNA) et les Journées européennes du patrimoine (JEP), ainsi que la programmation culturelle du musée tout au long de l'année, donnent l'occasion au public de suivre la fouille en cours et de participer à des animations particulières en lien avec les acteurs du territoire : conférences, visites sur site, visites guidées de l'exposition... Un parcours spécifique a été prévu pour les enfants, intégrant deux bacs de fouille, l'un sur un espace d'habitat et l'autre sur une sépulture [6], ainsi qu'un carnet de croquis pour se familiariser aux démarches archéologiques. **L.B., D.B., D.C. et A.D.**

1. Sur le site *Patrimoine(s) de l'Ain*, consultables sur la page <http://patrimoines.ain.fr/n/le-mont-chatel-a-val-revermont-pressiat/n:1484>

* carroyage, vitrophanie : voir glossaire p. 110.

AU CENTRE DES TROIS MONTS, LE MONT CHÂTEL

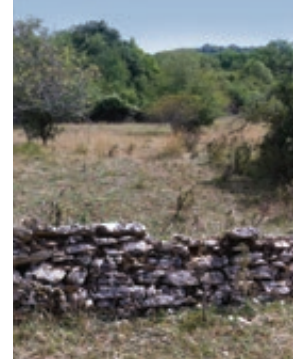
Le Mont Châtel à Pressiat occupe la place centrale des « trois monts » sur les premiers plissements du massif jurassien, à 18 km au nord-est de Bourg-en-Bresse [1]. Ces trois collines offrent un point de repère bien identifiable dans le paysage, en position frontalière, entre plaine et massif du Jura, à la jonction de la Franche-Comté, de la Bresse et du Pays de Savoie.



[1]

Léendaire

On raconte que pour se protéger des Francs-Comtois et des incessantes attaques dont ils étaient les victimes, les habitants de Pressiat firent appel à Gargantua qui, en trois coups de botte, dressa le Montcel, le Peloux, le Montfort, la colline de Niolet, le Mont Châtel et la colline de Boisset. Puis il abandonna sa hotte dont la



[2]

[1] Les « trois monts », avec au centre le Mont Châtel.

[2] Murger* de pierres à la limite d'anciennes vignes, au pied du Mont Châtel.

1. Paul Cattin et Henri Plagne, *Histoire des communes de l'Ain : la Bresse et le Revermont*, Paris, Horvath, 1987, p. 487.

2. Thomas Riboud, *Indication générale des monuments et antiquités du département de l'Ain*, s.l.n.d. [Bourg, 1808], p. 47.

* castramétation, murger, ollaire (pierre) : voir glossaire p. 110.

bretelle avait cassé et forma le Mont Myon¹. On estime aussi qu'il y a pu y avoir une ferme là-haut, un maçon ayant même identifié des traces de construction. Le toponyme de « pré sarrazin » est repéré sur les cadastres anciens ; le mot « sarrazin » est souvent associé aux récits de passages de peuples venus d'Orient (voir p. 37) mais peut aussi désigner ce qui est étranger ou mal connu.

Le Mont Châtel est bien présent, il a toujours existé...

D'aucuns se souviennent avoir « fait du bois » là-haut sur ses pentes après guerre, ils le descendaient à traîneau sur la neige ; d'autres se rappellent les vignes des chartreux dont on repère encore les murgers* [2], d'autres encore les foins dans le pré à l'arrière du mont, d'autres les jardins, vergers près des maisons au hameau de la Ferrolière, le long du chemin qui longe le Mont Châtel. Les enfants jouaient là-haut avec les pierres à feu. Les ruines du château de Montfort, toutes proches, sont encore visibles. On mentionne également le fief de Lintoye ainsi que le premier château de Pressiat dit « du bois », reconstruit au XIV^e siècle par le sieur d'Andelot, à un quart de lieue des ruines du premier sur le chemin qui mène au Mont Châtel. Pour autant, le Mont Châtel reste muet. « Pour les gens du village, il ne s'y était rien passé, il y a juste le nom qui est un peu intrigant, car Châtel veut dire château et aucun livre d'histoire bien entendu n'en parle. La transmission orale s'est faite au début mais ensuite elle s'est perdue » explique un habitant. Néanmoins, en 1808, Thomas Riboud, député de l'Ain et célèbre antiquaire, évoquait « les restes de castramétation*, fossés et redoute qui se trouvent sur le sommet du Mont-Châtel près de Pressiat »².

Aujourd'hui, il dévoile ses secrets

Les moutons pâturent les pentes qui surplombent Pressiat à l'est ; la forêt gagne peu à peu et ferme les paysages. On monte au Mont Châtel pour la chasse, l'exploitation des bois et des prés mais de plus en plus aussi pour le plaisir de la promenade et désormais celui de chercher ce que le temps a enfoui. C'est à l'occasion du nettoyage d'un sentier de randonnée que des bénévoles passionnés d'histoire locale et d'archéologie découvrent fortuitement en 2013 des tessons de céramique et de tuiles gallo-romaines, ainsi que des fragments de pierre ollaire*. Ils font appel à David Billoin, spécialiste des sites de hauteur, qui effectue alors un premier repérage. Depuis, le site mobilise des spécialistes, bénévoles et étudiants qui, sous la houlette de l'archéologue, s'affairent dans le cadre d'un programme de recherche soutenu par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ain, la commune de Val-Revermont et la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse. Peu à peu, les fenêtres de fouilles ouvertes dans cet océan de verdure révèlent les vestiges d'une occupation mérovingienne des plus exceptionnelles. **A.D.**

S'APPROPRIER UNE HISTOIRE LOCALE ET LA PRÉSERVER

L'originalité des fouilles menées au Mont Châtel réside dans la participation active des habitants du Revermont aux côtés des archéologues, spécialistes et étudiants, et de l'implication d'élus communaux dans les travaux de coupe et débardage du bois.

Une motivation à toute épreuve

Dès 8h30 le matin, la journée de chantier type commence par l'ascension du sommet (603 mètres) sur près de 200 mètres de dénivelé [1]. Puis chacun récupère son équipement dans la réserve de gants, pelles, truelles, sécateurs, brosses... et rejoint sa zone de fouille. Le travail s'effectue selon les indications données par l'archéologue. On dégagne peu à peu vestiges, ossements, tessons* de céramique, tout fragment de vie passée, en prenant soin de coter, référencer, photographier, classer, nettoyer. L'aspect physique et souvent harassant de la fouille, telle la position agenouillée ou le port de lourds seaux de gravats, est rarement perçu de prime abord par le néophyte. Or, la réalité de l'archéologie de terrain ne se résume pas à l'attrait des trouvailles. Les motivations sont soumises à rude épreuve : telle cette fin de chantier consacrée à protéger les vestiges alors que la neige est arrivée plus tôt que prévu. Mais personne ne se décourage !

Au-delà de la découverte

L'ambiance et la magie des rencontres opèrent sur le chantier, soudent les amitiés et relient les générations. En plus de la convivialité, se forge le sentiment de participer à une œuvre collective. Les soirées d'initiation ou de fin de chantier, outre le fait de réunir les participants, matérialisent et rendent compte du travail effectué. Dans le même temps, les habitants réaffirment leur attachement au territoire par un investissement personnel orienté vers la connaissance et la découverte de ce passé géographiquement proche pour eux, mais historiquement lointain [2]. « *On écrit l'histoire du département et du Revermont et ça on ne le trouve nulle part ailleurs qu'ici... Cela permet de faire un état des lieux des connaissances archéologiques sur le coin, et de comprendre les dynamiques dans le temps sur le très long terme, sur plus*



[1]

[1] Vue sur le village de Pressiat depuis le sommet du site.

[2] Cette visite organisée témoigne de l'intérêt des habitants pour les fouilles en cours.



[2]

de 1000 ans » expliquent les fouilleurs. Des interrogations reviennent souvent : celle du devenir du site et des objets révélés par la fouille, ainsi que les modes de valorisation possibles sur site. Les instances locales auront dans l'avenir à se prononcer sur ces choix, avec tous leurs partenaires institutionnels.

Dans le respect de la législation

Les fouilles programmées, comme celles du Mont Châtel, sont motivées par des objectifs de recherche scientifique et sont soumises au contrôle de l'État. Comme le stipule le Code du patrimoine : « *nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des sondages (...) sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation* »¹.

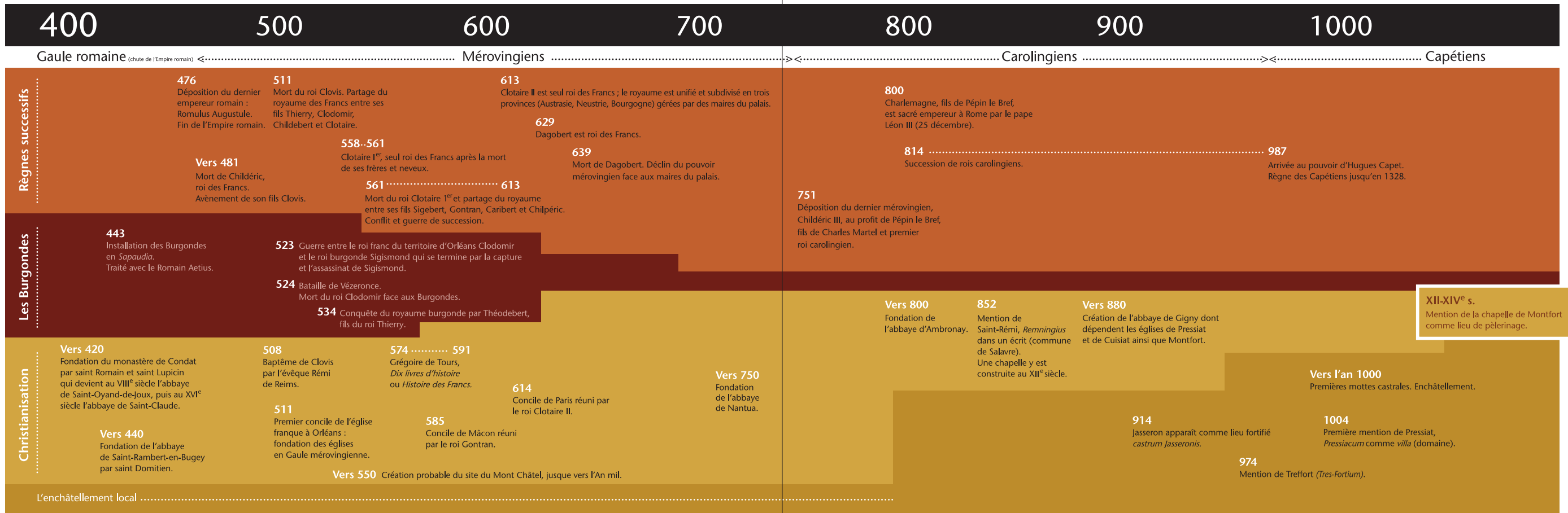
Les biens archéologiques mobiliers mis au jour sur des terrains acquis après la date d'entrée en vigueur de la loi du 7 juillet 2016² sont présumés appartenir à l'État. Sinon, ils appartiennent au propriétaire du terrain sur lequel ils sont découverts et sont confiés aux services de l'État chargés de l'archéologie pendant le délai nécessaire à leur étude scientifique. Lorsqu'ils sont restitués, ils peuvent faire l'objet de prescriptions en matière de conservation préventive. L'enjeu poursuivi reste idéalement la dévolution du matériel à un organisme public et sa présentation au public comme valorisation de la recherche effectuée. **A.D. et L.B.**

1. Code du patrimoine - Livre V (Archéologie), Titre III (Fouilles archéologiques programmées et découvertes fortuites), Chapitre I (Archéologie terrestre et subaquatique), Section I (Autorisations de fouilles par l'État), Article L.531-1.

2. Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Voir le Chapitre II, articles 70 et 71.

* tesson : voir glossaire p. 110.

DE QUELLE PÉRIODE PARLE-T-ON ?





1^{ère} partie :
L'Ain mérovingien

Briord, inscription funéraire d'Arenberga, morte en avril 501 à l'âge de 28 ans.

L'ARCHÉOLOGIE MÉROVINGIENNE DANS L'AIN

L'archéologie mérovingienne a longtemps été tributaire du monde funéraire du fait de la difficulté à localiser les habitats, dont les traces sont relativement fugaces. Les fouilles des cimetières d'Izenave (1911) et Saint-Martin-du-Fresne (1949-1961) ont ainsi livré un abondant mobilier, dont des bijoux en bronze ou en argent doré. Constitué de matériaux périssables tels que le bois, le torchis et le chaume, l'habitat mérovingien est resté longtemps méconnu. Ces vestiges en creux n'ont été reconnus que récemment grâce à l'essor des grands décapages liés à l'archéologie des grands travaux, tels que les autoroutes. L'archéologie monumentale, enfin, s'est peu à peu imposée comme essentielle dans l'étude des édifices religieux. L'église paléochrétienne du site des Plantées à Briord, entourée d'une vaste nécropole et fouillée entre 1956 et 1981, constitue ainsi une découverte majeure et préfigure les découvertes plus récentes du Mont Châtel.

ROMAINS, BURGONDES, ALAMANS ET FRANCS DANS LE TERRITOIRE DE L'AIN ET SES MARGES

La zone géographique incluse entre Rhône, Saône, Jura et Alpes est annexée à la Gaule romaine au I^{er} siècle avant notre ère, se retrouvant aux confins de plusieurs provinces (Gaule Lyonnaise et Belgique). Pendant l'Antiquité tardive, elle accueille la population des Burgondes, devenant le cœur de leur royaume, qui sera finalement conquis par les Francs. Burgondes, Francs et Alamans sont des peuples germaniques désignés par les Romains comme « barbares » (du grec *bárbaros*, « étranger »), car ils n'appartiennent pas à l'Empire [1]. Les Francs sont issus d'une alliance intervenue au II^e siècle entre plusieurs peuples germaniques occidentaux dont le territoire longeait le Rhin. Les Alamans se situent dans le triangle formé par le coude du Rhin et leur nom témoigne aussi d'une fédération. Les sources historiques romaines rapportent pour les II^e-III^e siècles des campagnes de pillages menées par ces peuples à l'intérieur des terres de l'Empire. À la fin du IV^e siècle, les Burgondes se trouvent entre les Francs et les Alamans, dans la vallée du Main.

Dès la fin du III^e siècle, des transformations politiques, économiques, militaires et sociales annoncent la fin de l'Empire romain, survenue officiellement en 476. On assiste, entre autres, à l'intégration des peuples barbares dans le monde romain. Par la suite, en Gaule, leurs royaumes indépendants se succèdent, habités par une population dont la majorité est issue du substrat gallo-romain et qui prend l'identité des nouveaux arrivants germaniques, peu nombreux.

En 375, à l'opposé de l'Europe, au nord de la Mer noire, les Huns mettent en mouvement les Ostrogoths, les Wisigoths, les Alains, les Vandales et quelques autres peuples, enclenchant ainsi ce que la littérature scientifique appelle les « Grandes migrations ». Les Romains apportent diverses réponses politiques et militaires pour gérer ces peuples, parmi lesquelles la signature d'un traité, le *foedus*, qui leur attribue de quoi vivre : terres et/ou revenus, en échange du service militaire.



[1]

En 406, Vandales et Alains passent le Rhin, entraînant vraisemblablement les Burgondes dans ce mouvement. En 412, ceux-ci obtiennent une partie de la Gaule près du Rhin en plus de leur territoire en Germanie, où ils se convertissent au christianisme catholique et, vers 429, infligent une défaite à une armée hunnique. Après une terrible défaite face aux Huns vers 437 [2], les Burgondes se réfugient dans l'Empire où ils reçoivent en 443 la *Sapaudia*, région stratégique comprise très probablement entre l'Ain, le Rhône, le Lac Léman, le Jura et l'Aar, avec mission de la défendre.

En l'an 456, on voit apparaître les rois Gondioc et Hilpéric, à l'occasion d'une campagne menée en Espagne pour soutenir le roi des Wisigoths. Genève était certainement la première capitale des rois burgondes. La concentration des découvertes archéologiques dans la région de Bourg-en-Bresse, notamment la présence d'un bracelet « princier » en or découvert sur le site de Brou (voir p.96),



[2]

[1] Extrait du chapitre de la *Cosmographia Universalis* de Sebastian Münster (1544) dans lequel est évoquée la fin de l'Empire romain ; l'illustration représente un roi « barbare ».

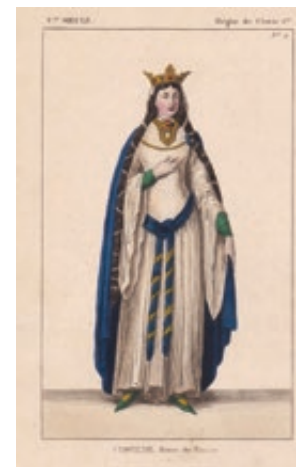
[2] Attila, roi des Huns de v. 434 à 453. Illustration de la *Chronique de Nuremberg*, parue en 1493.

[3] Statue du roi burgonde Gondebaud, œuvre de Roger Ferrier (1901-1977) installée place du Bourg-de-Four dans la vieille ville de Genève.

[4] Clotilde, princesse burgonde et épouse du roi franc Clovis I^{er}. Gravure illustrant l'ouvrage de Paul Lacroix *Costumes historiques de la France d'après les monuments les plus authentiques*, 1852.



[3]



[4]

laisse penser à un centre aristocratique, sinon royal. Une chronique rapporte qu'en 457 « *les Burgondes occupèrent une partie de la Gaule et partagèrent les terres avec les sénateurs gaulois* ». Ils se trouvent mêlés à la politique intérieure gauloise qui oppose les prétendants à l'Empire. Le nombre des nouveaux arrivants étant relativement faible, leur société plutôt éprouvée par un passé récent assez sombre, les Burgondes apparaissent comme les Barbares les plus pacifiques. Une scène d'un recueil hagiographique* du VI^e siècle intitulé *Vie des Pères du Jura* montre saint Lupicin, abbé de *Condat* (Saint-Claude, Jura), rappelant à la noblesse locale que le roi des Burgondes est un étranger et que leur monde est en train de prendre fin, ce dont ils ne semblent pas s'apercevoir. C'est également les monastères du Jura, ainsi que Genève et Besançon, qui semblent pâtir de raids des Alamans, qu'on ne trouve pas installés de manière pérenne du côté gaulois du Rhin.

Lyon devient alors une capitale du roi burgonde. Vers cette époque, Grégoire de Tours raconte que Gondioc eut quatre fils, dont deux succèdent à leur oncle Hilpéric dans les années 480 : Gondebaud [3] et Godegisel. Les Francs se sont avancés dans le Nord de la Gaule au cours de la deuxième moitié du V^e siècle. Clovis accède au trône des Francs occidentaux (appelés Saliens par l'historiographie par une erreur de traduction antique) à la mort de son père Childéric en 481-82. Son ambition l'amène à vaincre tous ses concurrents : les autres rois francs, l'ancien représentant de l'autorité romaine en Gaule Syagrius (Soissons, 486), puis les autres royaumes germaniques : les Alamans, les Wisigoths et les Burgondes. En 500, Clovis s'allie à Godegisel, qui tente de renverser ainsi son frère Gondebaud. Cette campagne se termine par des négociations et le retrait de l'armée franque. Pendant quelques mois, Godegisel élit résidence à Vienne (Isère actuelle), où il est finalement tué par Gondebaud avec sa femme et ses deux fils, ainsi que tous ses partisans burgondes et romains.

Gondebaud marie sa nièce, Clotilde, à Clovis [4]. La tradition littéraire a popularisé une version romanesque et difficile à expliquer : Gondebaud aurait fait tuer le père de Clotilde, Hilpéric (son propre frère), Clotilde aurait épousé Clovis en secret, converti son mari au catholicisme puis obligé ses fils à envahir le royaume burgonde pour venger sa famille, trente ans plus tard. L'hypothèse la plus vraisemblable plaide en faveur de plusieurs confusions. Le mariage de Clovis et de Clotilde aurait scellé les négociations de 500. Le Hilpéric tué par Gondebaud serait l'un des fils de Godegisel, et la princesse burgonde assoiffée de vengeance pourrait être identifiée à Guntheuca, la femme de Clodomir (fils de Clovis et de Clotilde). Il est vrai que Clotilde eut un rôle majeur dans la conversion de Clovis au catholicisme [5].



[5]

[5] Baptême de Clovis, huile sur panneau attribuée au Maître de Saint-Gilles, vers 1500. National Gallery of Art, Washington.

[6] Le roi burgonde Sigismond (Sigismundus, Sigmund) fils de Gondebaud, assassiné en 524 sur ordre de Clodomir et canonisé ensuite par l'Église. Gravure sur cuivre du XVI^e siècle.



[6]

Le règne de Gondebaud est l'âge d'or du royaume burgonde : campagnes militaires avantageuses, diplomatie habile, législation romano-burgonde, tolérance religieuse, entente avec l'aristocratie locale. Il s'associe à son fils Sigismond [6] qui continuera de régner avec son frère Godomar, tout en s'aliénant tous ses soutiens par diverses actions impopulaires. Ces dissonances préparent le terrain pour les fils de Clovis, descendants burgondes par leur mère. Clodomir, mari de Guntheuca, est effectivement le plus actif : dès 523-524, il mène une campagne militaire au cours de laquelle il fait exécuter Sigismond et toute sa famille à la manière d'une faide (vengeance) germanique, avant de tomber à la bataille de Vézeronce.

Le règne de Godomar est consacré à un essai de rétablissement du royaume, passant par une réédition des lois, lors d'une assemblée à *Ambariaco*, villa identifiée vraisemblablement à Ambérieu-en-Bugey. En 534, une bataille près d'Autun est perdue par Godomar dont on n'entend plus parler ensuite. La Burgondie devient un royaume mérovingien, et son nom même apparaît au cours du VI^e siècle. Quand Gontran s'installe à Chalon-sur-Saône, où il fonde une église Saint-Marcel « *comme Sigismond à Agaune* » et y installe sa propre sépulture, il ne fait que renforcer une légitimité. La Burgondie conserve et développe une identité propre et, au VIII^e siècle, on voit établie la légende de l'origine burgonde de tous les habitants. Elle servira de référence par la suite à plusieurs entités politiques successives et donnera son nom à la région actuelle : la Bourgogne. **K.E.**

* hagiographie : voir glossaire p.110.

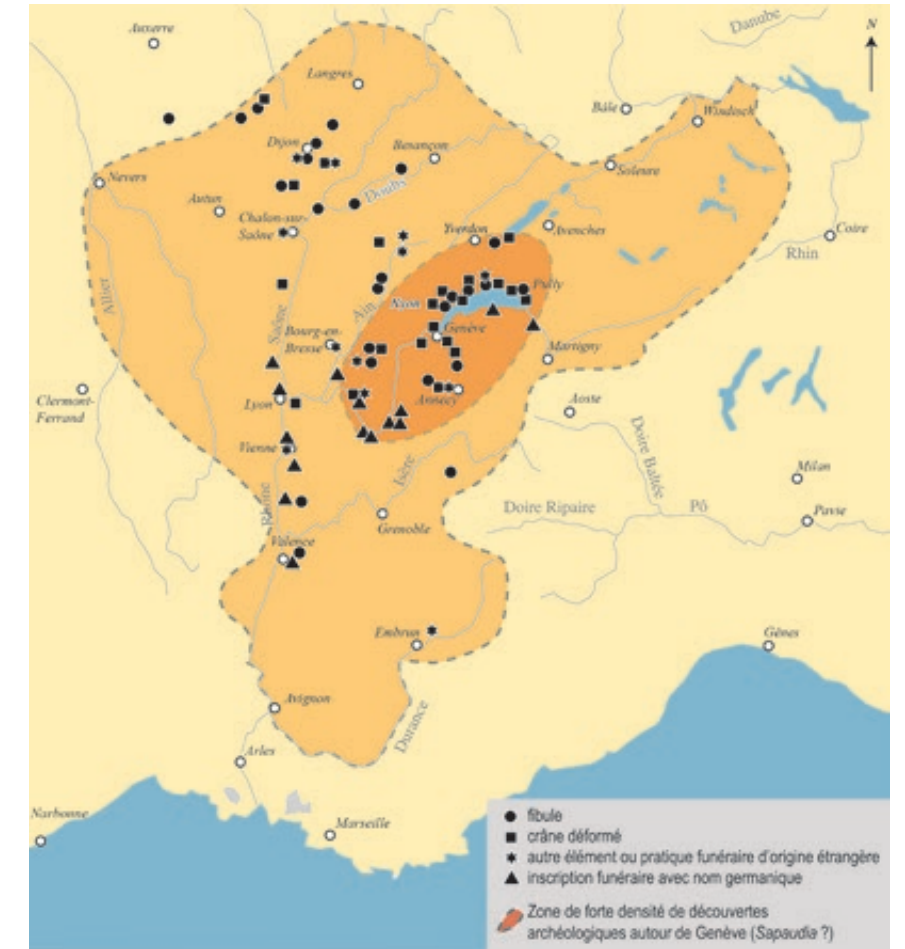
LE DÉPARTEMENT DE L'AIN, UN TERRAIN DE RECHERCHE PROMETTEUR POUR L'ARCHÉOLOGIE DES BURGONDES

Le département de l'Ain se situe à l'emplacement du cœur de l'ancien royaume burgonde, entre ses deux capitales, Genève et Lyon [1]. Cette position stratégique explique qu'on y ait fait des découvertes importantes. L'une est celle du bracelet en or de Bourg-en-Bresse (voir p. 96), les deux autres illustrent le manque d'homogénéité du peuple burgonde. Contrairement à bien des idées reçues, l'archéologie démontre que celui-ci est très métissé – il comprend des populations variées, germaniques ou non, parfois d'origine asiatique – et divisé, en particulier sur le plan religieux.

Les découvertes de Saint-Martin-du-Fresne et d'Izenave ; les liens entre Burgondes et Alamans

De la région de la cluse de Nantua proviennent des découvertes anciennes, Izenave et Saint-Martin-du-Fresne, qui attestent l'implantation de groupes germaniques dans la seconde moitié du V^e siècle, ce qui n'est pas surprenant dans ce secteur stratégique. De ces deux nécropoles proviennent en effet des fibules* attribuables à des femmes alamanes [2]. Quant au reste du mobilier funéraire, il se caractérise par une abondance très inhabituelle chez les Burgondes et comporte notamment des armes – en l'occurrence de grands scramasaxes*, un dans chaque site – que les Burgondes n'emportaient pas dans la tombe. D'autres objets, comme des plaques-boucles* d'Izenave, renvoient également aux Alamans. Ce constat peut surprendre, s'agissant d'un peuple avec lequel, selon les sources écrites, les Burgondes ont entretenu des rapports belliqueux avant leur arrivée dans nos régions, alors que leurs royaumes se joutaient dans le secteur Rhin-Main-Neckar. L'archéologie permet donc de donner une autre image : les rapports entre les deux peuples n'ont pas été toujours hostiles et il est manifeste que des contingents alamanes ont rejoint

[1] Les découvertes archéologiques pouvant refléter une présence burgonde ; les limites de leur royaume sont celles de 517.



[1]

le royaume burgonde, qui, on le sait, a cherché à attirer à lui des renforts. Cette interprétation a en outre le mérite d'éclairer un texte contemporain (la *Cosmographie de Ravenne*) faisant état de la conquête par les Alamans d'un lieu nommé *Nantes* et interprété comme pouvant être Nantua : il ne s'agirait pas d'une conquête mais de la présence d'un fort contingent de membres de ce peuple ayant pu induire en erreur l'auteur de ce texte.

Les deux nécropoles de Briord, une illustration des divisions religieuses des Burgondes ?

L'implantation de Burgondes à Briord est clairement attestée par d'assez nombreuses découvertes funéraires effectuées sur deux sites bien distincts. Dans celui des Plantées, en milieu très romanisé, où l'inhumation habillée s'interrompt très tôt, la présence de plusieurs objets – même si ceux-ci sont sans doute pour la plupart des productions gallo-romaines - dans des tombes du V^e siècle paraît devoir être associée à une population « étrangère », en l'occurrence burgonde, la seule à pratiquer alors le dépôt de mobilier funéraire. Il s'agit en particulier de fibules*, évoquées par ailleurs, et d'un collier constitué de neuf pendentifs en or avec pierres semi-précieuses [3], dont la propriétaire portait un peigne sans doute suspendu à la ceinture, selon une mode clairement germanique. On signalera aussi un autre peigne, de qualité, datant du milieu du V^e siècle [4]. Par ailleurs, le site a livré un individu au crâne artificiellement déformé. Rappelons que la déformation crânienne artificielle n'a rien de fortuit à l'époque, qu'elle se limite en Gaule aux années qui suivent l'arrivée des contingents barbares – ce qui confirme son caractère « exotique » - et qu'elle est le fait de populations dont l'origine, encore discutée, est à rechercher en Europe de l'Est ou en Asie. Les Burgondes ne sont pas les seuls peuples germaniques à compter de tels individus dans leurs rangs ; l'origine de certains de ceux-ci pourrait être recherchée au sein des Alains, un peuple iranophone dont les Burgondes ont été les alliés dans les années qui ont précédé leur venue et qui auraient donc fort bien pu les accompagner dans leur migration. Ajoutons enfin que certaines de ces sépultures sont pratiquées à proximité d'une petite église vraisemblablement dédiée à saint Maurice, dont la construction est située au V^e siècle. Si l'on se souvient de la popularité du culte de ce saint chez les Burgondes, on voit que les indices d'une utilisation de ce cimetière par des Burgondes sont multiples et concordants.

Le deuxième lieu où des inhumations de Burgondes ont été pratiquées se situe au cœur du *vicus**, près du Rhône, au lieu-dit *En Pontonnier*, où ont été découvertes plusieurs épitaphes* qui leur sont indubitablement attribuables, comme l'attestent la forme germanique des noms et les dates de décès, nettement antérieures à la conquête franque et au développement de la mode des noms germaniques parmi la population. Au nombre de cinq, ce qui fait de Briord un site privilégié de ce point de vue, ces épitaphes sont celles de Manneleubus (mort en 487, à 60 ans), Baldaridus (mort en 488, à 60 ans), Rudehilde (morte en 491, à 41 ans), Arenberga (morte en 501, à 28 ans) (voir p. 22) et (V)ilioberga (morte en 501, à 33 ans).

Quelles indications les découvertes de Briord apportent-elles sur les conditions de l'implantation des Burgondes ? Le premier constat est en fait une confirmation : on a là un nouvel exemple archéologique de la bonne intégration des nouveaux venus, une impression de continuité se dégageant notamment de leurs lieux



[2]



[3]

[2] Fibule ansée d'Izenave, à tête de forme presque triangulaire et à pied droit se terminant en tête d'animal. Cette pièce fait partie d'un groupe assez faiblement représenté, essentiellement sur l'Elbe supérieur et le Rhin, connu sous le nom de type Gross-Umstadt (argent doré, longueur 10 cm ; musée de Brou).

[3] Collier de la tombe 355 de Briord Les Plantées, porté par une femme sans doute burgonde (or et pierres fines ; musée de Briord).

[4] Peigne en os de la tombe 391 de Briord Les Plantées avec son étui orné de deux têtes animales stylisées à ses extrémités (milieu du V^e siècle, longueur de l'étui 12,3 cm ; musée de Briord).



[4]

d'inhumation. Mais le fait qu'ils aient utilisé deux emplacements bien distincts pour enterrer leurs morts représente un cas de figure très inhabituel - unique pour les Burgondes, à notre connaissance - et surprenant, si l'on garde en mémoire leur situation de minorité. Cette situation semble refléter de profondes divisions en leur sein, que nous proposons de mettre en relation avec un fait religieux connu grâce aux sources historiques : l'existence chez les Burgondes de catholiques et d'ariens*, ces derniers étant considérés comme hérétiques par l'Église du temps. Les premiers ont été inhumés dans la tradition gallo-romaine, sans aucun mobilier funéraire, mais avec pour certains des épitaphes* donnant d'eux une image très orthodoxe et romaine, révélant indiscutablement leur appartenance à la communauté burgonde, des gens aisés manifestement très acculturés. Les seconds apparaissent comme beaucoup plus « barbares », pratiquant l'inhumation habillée et présentant, pour l'un d'entre eux, une déformation crânienne artificielle.

Il convient évidemment de ne pas perdre de vue le caractère hypothétique de cette interprétation. Il n'en reste pas moins que le cas de Briord et de ses deux communautés de Burgondes, après celui du secteur de Nantua, paraît constituer une nouvelle et très démonstrative illustration de l'hétérogénéité, voire des divisions de ce peuple. **H.G. de S.**

* arien, épitaphe, fibule, plaque-boucle, scramasaxe, *vicus* : voir glossaire p. 110.

FOCUS

DES BURGONDES AUX « ROIS FAINÉANTS » : MYTHES ET RÉALITÉS



[1]

L'établissement du second royaume burgonde en *Sapaudia** en 443 et sa chute face aux Francs en 534 ont pour toile de fond des événements complexes qui ont longtemps été interprétés de manière trop schématique. Les progrès de la recherche ont conduit à développer depuis quelques années une vision plus nuancée, tant en ce qui concerne l'histoire que l'archéologie. Ainsi les traces matérielles du royaume burgonde restent-elles très discrètes et on sait désormais qu'elles doivent être considérées avec prudence. Dans l'Ain, on attribue encore arbitrairement aux Burgondes les noms de lieux se terminant en -ans, -ens, ou -eins (comme par exemple Fareins [2]) qui seraient les vestiges du suffixe germanique *-ing*. Toutefois ces toponymes ne nous sont connus que dans des

[1] La Troisième République diffuse l'image des « rois fainéants » voyageant couchés sur leur char ; c'est un moyen de décrédibiliser la monarchie (gravure illustrant l'ouvrage *Costumes de Paris à travers les siècles*, 1881).



[2] Le nom du village de Fareins est souvent présenté sans preuves comme étant d'origine burgonde.

1. Emmanuel-Joseph Sieyès, *Qu'est-ce que le Tiers-État ?*, Paris, s.l., 1789, p. 17.

2. Citation extraite du manuel d'E. Devinat et A. Toursel, *Histoire de France apprise par l'Image et l'Observation directe, Cours élémentaire (1e année)*, Illustrations de Ferdinand Raffin, Paris, Librairie-Imprimeries réunies L. Martinet, 1923, p. 8.

* cloisonné, damassé, *Sapaudia* : voir glossaire p. 110

textes postérieurs de 400 à 600 ans à la fin du royaume burgonde (le nom de Fareins - *Farenx* - n'est attesté qu'en 943). Il est donc parfaitement possible qu'ils aient été créés après la conquête franque, voire à l'époque carolingienne. Enfin, plusieurs spécialistes ont justement fait remarquer que ces noms peuvent également avoir une origine gallo-romaine et dériver de suffixes en *-inco*, *-anus* ou *-anica*.

Les Francs, par ailleurs, ont souffert pendant longtemps d'une image négative. Celle-ci est née en 1789 lorsque certains révolutionnaires ont opposé les origines de la noblesse - qui serait d'ascendance franque et donc étrangère - à celles du Tiers-État, qui descendrait des gallo-romains. L'abbé Sieyès propose même de « renvoyer dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants »¹. La réputation de barbarie des Francs est ensuite popularisée dans les manuels scolaires de la Troisième République, soucieuse de décrédibiliser la monarchie mais aussi de développer le sentiment anti-allemand suite à la guerre de 1870-1871. Les Francs sont présentés dans ces ouvrages comme des pillards incultes, qui « rendent la Gaule malheureuse »². Quant à leurs rois, ils sont montrés soit comme étant rusés et brutaux comme Clovis (comme l'illustre l'anecdote du vase de Soissons) soit comme amollis par les plaisirs et sans volonté : ce sont les fameux « rois fainéants » [1], popularisés à la télévision en 1973 par Roger Pierre et Jean-Marc Thibault.

Cette image d'Epinal ne reflète en rien la réalité. En fait, l'époque mérovingienne n'est pas une période de déclin puisqu'elle voit la multiplication des fondations d'églises et de monastères, la création de nouveaux types d'écriture et un raffinement extrême dans les arts de la métallurgie (acier damassé*) et de l'orfèvrerie (bijoux cloisonnés*). Quant aux « rois fainéants » (de Thierry III jusqu'à Childéric III, soit entre 673 et 751), ils sont tout simplement victimes de la propagande de leurs successeurs, Pépin le Bref et son fils Charlemagne. Afin de légitimer la prise du pouvoir par la dynastie carolingienne et de la présenter comme un renouveau, le chroniqueur Eginhard, proche de Charlemagne, décrit la famille des souverains mérovingiens comme « ayant depuis longtemps déjà perdu toute vigueur ». Ce portrait peu flatteur sera par la suite repris et amplifié, notamment vers 1100 par Sigebert de Gembloux qui accuse ces rois de « ne rien faire ou résoudre, sinon de boire ou de manger déraisonnablement » ! J.-P.L.

HISTORIOGRAPHIE DES ÉTABLISSEMENTS PERCHÉS ET FORTIFIÉS DANS L'AIN

Dans le massif du Jura, des camps de hauteur sont signalés dès la fin du XVI^e siècle, amorçant les recherches pionnières des érudits locaux du XIX^e siècle. Dans les années 1860, les fouilles réalisées sous l'égide de Napoléon III sur les lieux de batailles de la Guerre des Gaules provoquent un engouement pour les camps attribués à César et les « vigies » ou « postes d'observation » rapidement associés à la présence de légions romaines. La naissance des sociétés savantes contribue à l'essor des recensements des enceintes et des vestiges de castramétations*, dont les résultats sont publiés dans divers bulletins. Au début du XX^e siècle, la création de la Commission d'étude des enceintes préhistoriques et des fortifications anhistoriques, au sein de la prestigieuse Société préhistorique française, stimule les inventaires systématiques sous la forme de répertoires régionaux à l'échelle de la France. L'Ain reste toutefois à l'écart de ce mouvement faute de chercheur référent et, plus généralement, en retrait des études portant sur l'occupation des reliefs. Le département n'échappe cependant pas complètement à cette mode comme l'attestent les mentions de « monuments » et de « camps romains » émaillant la littérature archéologique ancienne.

Hormis l'hypothétique « mur de César » complété de redoutes et de forts entre mont Jura et lac Léman ou la forteresse « romaine » de Bourg-en-Bresse, qui serait détruite par Attila, le prétendu « Camp de Galba », dans la plaine d'Ambronay, illustre la volonté des savants de l'époque de faire coïncider des vestiges avec les événements décrits dans les *Commentaires de la Guerre des Gaules* de Jules César [1]. De nombreuses « tours de guet » romaines ou « à signaux », censées communiquer entre elles, sont ainsi signalées, à l'exemple de celles de Brégnier-Cordon, Trévoux, Coligny, Treffort, Miribel, Montluel, Péroutes, Ruffieu, Loyes, Saint-Denis-en-Bugey, Serrières-de-Briord, Luisandre à Saint-Rambert-en-Bugey, Saint-André-sur-Suran,



[1]



[2]

[1] Modèle de camp romain associé aux vestiges de retranchement du « Camp de Galba » à Ambronay, dénommé « motte des Sarrazins ». Gravure extraite de l'ouvrage de Gabriele Simeoni *Les illustres observations antiques*, paru à Lyon en 1558.

[2] Tranchée du XIX^e siècle sur l'enceinte du Châtelard à Salavre.

etc. Des sites fortifiés de hauteur, souvent placés à l'emplacement de châteaux médiévaux, parsèment la littérature sous les appellations diverses de *castrum*, *castellum*, camp, fort ou poste militaire, à l'exemple du château de Saint-André, de Contrevoz, de Châtel-d'en-Haut à Culoz, du château de Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey, de Châtillon-en-Michaille, du château de Jasseron, du Mollard de Lavours, du château de Thoire et Chatillonnet à Matafelon-Granges, de la forteresse de Pierre-Châtel, de Virignin, de Virieu-le-Petit, etc. À Ramasse, des vestiges de retranchements et de « castramétations »* de la Roche de Cuiron ont été interprétés comme un camp romain par sa proximité avec le Mont-July près de Ceyzériat. En réalité, ces aménagements de bord de plateau dominant la plaine de Bresse correspondent à une vaste enceinte de pierres sèches appuyée aux falaises, dont l'origine est pré- ou protohistorique. Cet exemple d'attribution de « camp romain » à la Roche de Cuiron, comme ailleurs dans le massif du Jura, est symptomatique des auteurs anciens, tentés d'appliquer sur le terrain les recommandations issues directement des traités de stratégie militaire antiques. La densité des fortifications de hauteur évoque, pour certains auteurs, l'hypothèse d'un véritable dispositif de défense englobant une partie du Jura, un *tractus** militaire à la fin de l'Antiquité en *Sapaudia**, pour faire barrage aux barbares. De « camps romains », on passe ainsi progressivement à des établissements de la fin de l'Antiquité et burgondes, comme au château d'Ambérieu où le roi Gondebaud aurait, d'après la tradition, proclamé la loi Gombette (voir p. 29).

La partie méridionale du massif du Jura se distingue par la mythique invasion des Sarrasins au VIII^e siècle, ces autres « barbares » que les traditions provinciales du XIX^e siècle opposent à l'historiographie dominante. Bon nombre d'occupations de hauteur sont attribuées aux Sarrasins alors réfugiés dans des camps ou à l'intérieur de grottes, des lieux repris dans une carte de « l'implantation sarrasine » dans l'Ain. Romains et Sarrasins sont parfois cités au même endroit, reflétant la faiblesse de l'argumentaire, notamment chronologique, les seconds étant systématiquement associés à des vestiges mal datés. La controverse à propos des retranchements du « Camp de Galba » d'Ambronay est assez éloquent, dénommée « motte » ou « fort des Sarrazins » et correspondant, en réalité, aux vestiges de la bastide médiévale de Gironville, élevée en 1323-1325 dans le cadre du conflit delphino-savoyard.

À l'échelle de la chaîne jurassienne, les occupations perchées ont longtemps été considérées comme un épiphénomène lié à des périodes d'insécurité marquées par les « invasions barbares ». Les populations apeurées auraient ainsi trouvé refuge sur des hauteurs, dans des habitats construits dans la précipitation, parfois protégés par un retranchement sommaire ou réutilisant opportunément des structures



[3]

[3] L'habitat fortifié du Châtelard à Salavre ; à gauche les vestiges de l'enceinte.

défensives protohistoriques. L'événementiel restait la réponse récurrente la plus commode, l'origine et la fonction des sites de hauteur étant le fruit de spéculations historiques. Dépourvu d'intérêt par une lecture interprétative de refuge, l'étude de ce mode d'occupation est délaissée tout au long du XX^e siècle. Certains sites ont cependant été indirectement documentés par des travaux conduits par les protohistoriens ou à l'occasion de fouilles d'occupations castrales, à l'exemple du château de Saint-Germain d'Ambérieu-en-Bugey. Rares sont ceux ayant fait l'objet de sondages et les fouilleurs d'alors se sont focalisés sur les systèmes défensifs, l'intérieur des enceintes restant inexploré [2 et 3].

Ce tour d'horizon historiographique des implantations de hauteur dans l'Ain relève, en définitive, des données majoritairement anciennes, succinctes, relevant de découvertes fortuites, et une interprétation globale surévaluant très largement les occupations militaires sur la foi d'indices toponymiques conjugués à des positions topographiques naturellement défensives. Très peu touchées par l'archéologie préventive, ces occupations perchées restent donc « muettes » en l'absence de sources textuelles et du fait de l'indigence du matériel archéologique. **D.B.**

* castramétation, *Sapaudia*, *tractus* : voir glossaire p. 110.

LA CHRISTIANISATION DES CAMPAGNES



[1]



[2]

[1] L'autel d'Illiat mentionnant un prêtre du nom de Proculus, sous l'abréviation PRB pour *presbyter*.

[2] La chapelle de Marcilleux à Saint-Vulbas (XII^e siècle) où était vénéré le sarcophage de Willebaud, mort en 642.

Il faut attendre la fin du V^e et plus encore le VI^e siècle pour voir s'étendre le christianisme dans les campagnes de l'actuel territoire de l'Ain. La diffusion s'effectue au sein des principaux pôles de peuplement, dans une perspective missionnaire d'encadrement des populations qui amorce la mise en place d'un réseau ecclésial. À partir du V^e siècle, l'évêque délègue la *cura animarum* (la « charge d'âme ») du monde rural à des prêtres installés dans les agglomérations secondaires héritées de l'Antiquité ou *vici**, dans les étapes routières et dans les oratoires* des grands domaines. Pour les monastères, où quelques moines seulement étaient ordonnés prêtres, on peut distinguer les établissements périurbains qui ont créé des prieurés en milieu rural et quelques établissements ruraux comme ceux des Pères du Jura, de Saint-Rambert en Bugey et, plus tard, de Nantua et d'Ambronay, dans notre région.

L'apport des documents écrits : vies de saints, épitaphes

La *Vie des Pères du Jura*, récit hagiographique rédigé au début du VI^e siècle, mentionne le *vicus** d'Izernore qui est doté d'une église, la *parochia* (« paroisse ») de Poncin au vocable de saint Martin et celle non identifiée de *Secundiacum*. Grégoire de Tours cite également la *parochia* de Poncin. L'inscription d'une table d'autel* portative signale un prêtre à Illiat [1] qui sera plus tard le centre d'un *ager** carolingien. La lettre de l'archevêque de Lyon Leidrade à Charlemagne mentionne la restauration de l'église sous le vocable de Saint-Vulbas (*Vulbaldi*). En effet, le patrice* Willebaud, assassiné par Flaocat en 642, a été considéré comme un martyr et son corps a été rapatrié et placé dans un sarcophage [2]. Ragnebertus (saint Rambert) est une autre personnalité franque persécutée par le pouvoir et considérée également comme martyr. Le monastère fondé en Bugey par saint Domitien au V^e siècle doit sa notoriété aux reliques de Rambert et, là encore, Leidrade s'occupa de sa restauration.



[3] L'église nord et le mausolée sur l'éperon nord du Mont Châtel.

[3]

Dans l'actuelle région Auvergne-Rhône-Alpes, les premiers monastères ont été installés dès le V^e siècle, aussi bien à proximité des agglomérations urbaines - comme à Lyon les possibles fondations par l'évêque Eucher de l'abbaye de l'Île-Barbe et celle d'*Interamnīs* (« entre deux fleuves », peut-être Ainay) ou à Vienne Saint-André-le-Haut, fondation de Léonien - que dans des « déserts » plus reculés des montagnes jurassiennes, à *Condat*/Saint-Claude. D'après la *Vie des Pères du Jura*, des oratoires* puis des églises constituèrent les lieux de culte des monastères

dirigés par les abbés Romain, Lupicin et Oyend. Si la création de monastères n'avait pas comme but premier d'assurer la conversion des campagnes, l'installation des moines dans des lieux reculés du Jura contribua à répandre la religion chrétienne en attirant les chrétiens soucieux de mener une vie plus évangélique et, par essaimage, fut à l'origine de nouvelles implantations comme Lauconne/Saint-Lupicin, La Balme/Saint-Romain (monastère de femmes) et peut-être plus loin Romainmôtier. Même si la création de prieurés* dotés d'une église est plus tardive, quelques succursales ou *cellae** sont mentionnées par les textes. Celle de Saint-Hymetière, dans la vallée du Suran, a trouvé une confirmation archéologique, tandis que la relique attribuée à un certain Hymeterius, moine venant de Saint-Claude d'après la tradition, a été datée du VI^e-VII^e siècle par radiocarbone*. Le catalogue épiscopal de Besançon indique qu'au début du V^e siècle, un certain Désiré « *acheva sa sainte vie à Lédō* », plus tard Lons-le-Saunier, mais cette mention tardive (XI^e siècle) doit être utilisée avec prudence. Deux sarcophages des V^e-VI^e siècle conservés dans la crypte de l'église Saint-Désiré, dont un est attribué au saint évêque, constituent des indices en faveur d'une christianisation précoce de la ville.

L'apport de l'archéologie

De nombreuses épitaphes* (19 dans l'Ain dont celle du Mont Châtel) nous renseignent sur la christianisation des campagnes dès la fin du V^e siècle, en particulier dans les agglomérations secondaires comme au *vicus** d'Izernore d'où sont originaires les Pères du Jura, à Briord, à Brou/Bourg-en-Bresse et à Belley, mais aussi à Saint-Maurice de Rémens. Rappelons également, dans les environs immédiats, Anse dans le Rhône, Vézeronce en Isère ou Grésy-sur-Aix en Savoie. Des prêtres sont signalés à Briord (Valerianus et Carusus), à Vézeronce et à Chavanoz et un diacre* à Bourgoin en Isère. Des fragments d'un sarcophage sculpté de scènes chrétiennes sont signalés à Brou où une église (basilique funéraire ou église ?) est supposée à partir de fragiles indices archéologiques (nécropole à sarcophages) et de l'hypothèse d'une temporaire résidence du roi burgonde Gondioc (bracelet en or trouvé près du monastère). On pourrait pousser encore plus loin l'hypothèse et imaginer un culte arien* lié à la famille royale ; culte également suggéré à Briord.

La présence de sarcophages, à l'intérieur ou à proximité d'une église médiévale comme à Saint-Vulbas (importante agglomération secondaire et présence d'un « martyr »), au *Vieux Bourg* de Grièges, à la chapelle Notre-Dame-des-Conches de Ramasse avec un possible emploi de sarcophage antique constitue un indice de christianisation précoce dans la mesure où les tombes s'installent très tôt *ad sanctos*, littéralement « auprès des corps saints ». Dans la Combe d'Ain, la



[4]

[4] Proposition de restitution de l'église nord du site de Mont Châtel.

[5] Le chœur de l'église sud du Mont Châtel en cours de fouille.



[5]

nécropole de Largillay, en usage du V^e au IX^e siècle, offre les vestiges rarissimes d'un petit édifice en bois construit parmi les tombes et identifié à une modeste chapelle. Les objets découverts dans les tombes apportent un autre témoignage de la diffusion du christianisme. Ainsi, à partir du VII^e siècle, des signes chrétiens apparaissent fréquemment, telle une simple croix ou des motifs illustrant une symbolique chrétienne comme le saint cavalier à Saint-Jean-de Gonville, un hippogriffe*, Daniel et Habacuc, des orants* de la nécropole de Bas Ramasse (voir p. 88). Des scènes bibliques tirées des Écritures figurent sur toute une série de plaques-boucles* de ceinture en Burgondie, mais ces objets sont transportables : seule une plaque-boucle reliquaire serait un indice fiable de la qualité de chrétien du porteur de l'objet.

L'aristocratie joue un rôle décisif dans la construction d'oratoires* et de basiliques sur leurs domaines. Mais rares sont les fouilles livrant des édifices religieux d'époque mérovingienne : à Briord, une église funéraire à plan en tau* et au vocable de Saint-Maurice, *vicus** où l'on peut également supposer l'existence d'une église « paroissiale » sous l'église actuelle. Archéologie du bâti à Saint-Vulbas où une partie des murs de l'église devrait être antérieure à l'époque carolingienne,

et tout près d'Aoste (Isère), ancienne agglomération du *Vicus Augusti* située à un carrefour d'axes routiers venant de Vienne et de Lyon en direction de Genève et de l'Italie, les vestiges exceptionnels d'un habitat associé à une petite église funéraire au sein d'un enclos doté d'un fossé évoquent soit un site de *villa* dotée d'un lieu de culte, soit une modeste implantation monastique. Précoce, la fondation du site s'inscrit à la fin du V^e siècle et se développe jusqu'aux IX^e-X^e siècles. Les vestiges d'une église primitive, mais non datée, sous la chapelle Notre-Dame-des-Conches en bordure du plateau de Ramasse méritent d'être signalés, alors qu'une prospection a récemment confirmé l'ancienneté de l'habitat (fin IV^e-début V^e siècle jusqu'à l'époque mérovingienne). La fouille de l'église de Prévessin (Ain) dont les origines remontent aux VII^e-VIII^e siècles, comme celle de nombreuses églises du canton de Genève, a montré que la christianisation des campagnes était plus rapide et plus complète près d'une cité épiscopale, siège du pouvoir de l'évêque. Pour finir, les acquis récents de l'archéologie révèlent une fréquente implantation d'édifices religieux sur les établissements de hauteur fortifiés, à l'exemple de Château-sur-Salins et Saint-Étienne-de-Coldre à Briod (Jura), du Mont Châtel et de Saint-Germain d'Ambérieu (Ain), ou encore de l'église du camp de Larina à Hières-sur-Amby (Isère). **J.-F.R. et D.B.**

* *ager*, arien, *cellae*, diacre, épitaphe, hagiographie, hippogriffe, orant, oratoire, patrice, plaque-boucle, prieuré, radiocarbone (datation par), table d'autel, tau, *vicus/vici* : voir glossaire p. 110.

L'ÉGLISE FUNÉRAIRE DU HAUT MOYEN ÂGE DE SAINT-GERMAIN À AMBÉRIEU-EN-BUGEY

Le château de Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey est connu par les archives à partir de 1146, date à laquelle il appartenait aux sires de La Tour-du-Pin. Vaste ensemble fortifié de plus de 2,5 ha comprenant une cour haute résidentielle, une basse-cour utilitaire et un bourg, il occupait un éperon rocheux dominant les gorges de l'Albarine débouchant sur la plaine de l'Ain [1]. Les recherches archéologiques menées dans les années 1970 et depuis 2012 ont pourtant révélé une occupation bien plus ancienne du site. Sous les ruines du château médiéval et de la chapelle castrale ont été mises au jour une petite église et une nécropole datées du milieu du VII^e siècle après J.-C.



[1]

[1] Ruines du château de Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey.

[2] Plan restitué de l'église mérovingienne.

Les tessons* de céramique découverts à la surface du rocher font remonter l'occupation de ce promontoire à la fin de l'Empire romain, entre la fin du IV^e et le milieu du V^e siècle après J.-C., mais aucun bâtiment de cette période n'est connu. La plus ancienne construction identifiée est une petite église longue de 11,90 m et large de 5,70 m, composée d'une nef* rectangulaire de 38 m² terminée à l'ouest par une abside* semi-circulaire de 4,5 m² inscrite dans un chevet* à trois pans [2]. Le plan de ce dernier, en grande partie détruit par les constructions ultérieures, n'est pas entièrement assuré mais suggéré par l'implantation d'une tombe qui s'adossait contre sa fondation. Un espace de circulation de 2,50 m de largeur autour de la nef est délimité par un mur à l'ouest et au sud de la nef ; l'existence de celui-ci n'a pas été démontrée côté nord où il a vraisemblablement été emporté par un effondrement, mais trois tombes alignées suggèrent là aussi sa présence. Ce mur était percé d'une porte à l'ouest, dans l'axe de la nef. L'état des connaissances ne permet pas d'identifier avec certitude sa fonction : il a pu s'agir d'un simple mur de clôture délimitant le cimetière, mais aussi du soubassement en pierre d'un portique* couvert entourant l'église.



[2]

Cet édifice a accueilli de nombreuses tombes réparties à la fois dans la nef, entre la nef* et le mur périphérique et autour du chevet*, totalisant 62 dépôts funéraires. 49 des tombes fouillées affectaient la forme de « coffres de dalles », c'est-à-dire qu'elles étaient composées de grandes dalles de calcaire posées de chant* pour former les parois latérales. L'étude anthropologique a permis d'identifier un total de 136 individus, aussi bien des adultes que des enfants, correspondant à une population villageoise. La datation par radiocarbone* de cinq individus démontre l'utilisation de la nécropole pendant environ 300 ans, entre le milieu du VII^e et le X^e siècle. L'édifice mérovingien semble détruit par un incendie au plus tard à la fin du X^e siècle. La fonction paroissiale est exclue, mais cet édifice de culte chrétien a pu être bâti à l'initiative d'un propriétaire terrien soucieux du salut de son âme, souhaitant doter son domaine d'un oratoire* et d'un lieu d'inhumation pour sa famille, puis pour la population travaillant pour son compte. **L.D'A. et E.C-D.**

* Abside, chant (pose), chevet, nef, portique, oratoire, radiocarbone (datation par), tesson : voir glossaire p. 110.

L'ÉGLISE ET LES NÉCROPOLES DE BRIORD DE L'ANTIQUITÉ AU MOYEN ÂGE

À Briord, deux nécropoles ont coexisté pendant l'Antiquité et le premier Moyen Âge. Les données archéologiques révèlent une évolution dans le peuplement local alors que l'Empire romain s'efface et que les premiers royaumes dits « barbares » apparaissent (voir p. 25). Pratiques funéraires, mobilier et inscriptions suggèrent l'insertion de migrants germaniques au sein de la population indigène. Une église et des épitaphes chrétiennes illustrent le développement de la christianisation.

La nécropole des *Plantées*

Fort de 670 sépultures échelonnées du I^{er} au VII^e siècles ap. J.-C., le lieu d'inhumation est à l'écart du *vicus** antique et n'en constitue pas la nécropole. Les inhumations gallo-romaines tardives sont pauvres en mobilier funéraire. Les fosses sont orientées, en pleine terre ou en coffres de tuiles, sans répartition stricte. Aux V^e et VI^e siècles, les tombes en rangées extensives livrent parfois des objets correspondant à des inhumations habillées ou à des dépôts (ceintures, bijoux, parures, peignes, etc.). Cet usage commun avec les populations germaniques contemporaines et certains objets ont des équivalents outre-Rhin. Ces tombes pourraient marquer l'installation de migrants étrangers, en l'occurrence burgondes, au cours de la seconde partie du V^e siècle (voir p. 30). La présence d'un crâne artificiellement déformé relève d'une pratique parfois retenue comme burgonde (voir p. 48). Aux VI^e et VII^e siècles, les tombes sont à entourage de galets, coffrage de bois ou caisson de dalles de pierre. Les dépôts d'objets deviennent rares. Une église funéraire construite à la fin du V^e siècle est ruinée dès le milieu du siècle suivant, sans cause identifiée. Formée d'une nef* unique précédée d'un portique*, d'un chœur* avec autel* et de deux sacristies* latérales, cet édifice de 16 m sur 14 m marque la christianisation de la chaîne du Jura. Le toponyme indiqué sur le cadastre napoléonien (1840) conserve le nom de *Mont Saint Maurice*, saint dont le culte est populaire au VI^e siècle. De nouvelles sépultures



[1]

[1] Fibule circulaire du VII^e siècle découverte dans une tombe de la nécropole des *Plantées*.

[2] Vue de la fouille de la nécropole des *Plantées* en 1966.



[2]

s'installent sur ses ruines où trois fragments d'une épitaphe* ont été retrouvés.

La nécropole du *Pontonier*

Parmi les épitaphes* paléochrétiennes de Briord, cinq mentionnent le nom du défunt, son âge et l'année du décès. Les dates, échelonnées de 487 à 501, sont antérieures à la conquête franque et les noms sont nettement germaniques. Quatre proviennent du lieu-dit le *Pontonier*, immédiatement au nord du bourg de Briord. Mises au jour fortuitement dans des sépultures en coffre maçonné, deux étaient gravées sur la dalle de fond de la tombe. La probabilité de défunts burgondes est forte. Ces inscriptions concordent avec l'apparition des inhumations à mobilier aux *Plantées*. La nécropole du *Pontonier* se trouvait aux portes du *vicus** gallo-romain. Blocs taillés, sarcophages et épitaphes* remployés dans des bâtiments du village actuel en proviendraient. Les tombes burgondes du *Pontonier* indiquent que l'occupation de l'espace funéraire antique s'est poursuivie. Un diagnostic récent, contigu à ce lieu-dit, a révélé un ensemble funéraire le long de la voie antique. Trois dépôts d'incinération du Haut-Empire ont été reconnus ainsi qu'une vingtaine d'inhumations en pleine terre ou en coffrage de tuiles, dont certaines alignées. Deux datations indiquent respectivement le III^e et la fin du V^e-VI^e siècles. Les fouilles archéologiques à venir continueront d'écrire cette longue histoire. **M.C.**

* Autel, chœur, épitaphe, nef, portique, sacristie, *vicus* : voir glossaire, p. 110.

FOCUS

LE PHÉNOMÈNE DES CRÂNES DÉFORMÉS DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE



[1]



[2]

Des crânes présentant les indices d'une déformation artificielle ont été retrouvés dans de nombreux cimetières des V^e et VI^e siècles, tant sur le territoire de l'ancien royaume burgonde qu'ailleurs en Europe. Dans l'Ain, c'est notamment le cas dans la tombe n° 299 du cimetière de Briord [1]. À la suite de l'archéologue allemand Joachim Werner¹, on a longtemps pensé que la pratique de déformer volontairement, à l'aide de bandelettes, les crânes des nouveau-nés, était caractéristique des Huns. Ceux-ci l'auraient ensuite transmise à d'autres peuples, dont les Burgondes. Cette coutume a en outre souvent été considérée comme réservée à une élite sociale, désireuse de se différencier physiquement des plus basses classes.

L'archéologue français Michel Kazanski est l'un des premiers à avoir remis en cause l'attribution aux Huns de l'origine de cette pratique². Les tests ADN réalisés récemment sur des crânes déformés provenant d'une zone allant de l'Allemagne

[1] Crâne déformé de la sépulture n° 299 de Briord (Ain).

[2] Exemple de « déformation toulousaine » de la fin du XIX^e siècle. Photographie d'Eugène Trutat (1840-1910).

1. Joachim Werner, *Beiträge zur Archäologie des Attila-Reiches*, Munich, Bayerischen Akademie der Wissenschaften, 1956.

2. Michel Kazanski, « A propos de la déformation crânienne artificielle chez les Burgondes à l'époque des Grandes Migrations », *OPUS*, 5, 2006, p.127-139.

3. K. R. Veeramah *et alii*, « Population genomic analysis of elongated skulls reveals extensive female-biased immigration in Early Medieval Bavaria », *PNAS*, 115, 2018, p. 3495-3499.

à la Mer Noire viennent de lui donner raison car aucun des échantillons analysés ne présente de caractères extrême-orientaux. En Bavière, la même équipe a étudié les sépultures issues de six cimetières³. Dans tous les cas, les individus présentant une déformation crânienne sont des femmes originaires des territoires de la Serbie, de la Roumanie ou de la Bulgarie actuelles. On aurait donc ici un témoignage de mouvements de population, peut-être liés à des échanges matrimoniaux à longue distance. Les crânes déformés attribués jusqu'ici aux Burgondes peuvent-ils avoir la même origine ? C'est fort possible et là encore, cela pourrait confirmer l'hypothèse de Michel Kazanski, qui pense depuis longtemps qu'en Gaule cette coutume constitue plutôt un indice de l'arrivée de migrants originaires d'Europe centrale et orientale.

La déformation crânienne artificielle est-elle au moins un procédé destiné à marquer l'appartenance à une classe supérieure ? Rien n'est moins sûr. D'une part, les tombes des individus au crâne déformé ne se singularisent jamais par un mobilier funéraire plus riche que les autres. D'autre part, dans environ la moitié des cas, la déformation est suffisamment faible pour que les cheveux puissent la dissimuler, ce qui remet en cause le fait qu'il s'agisse d'une pratique ostentatoire destinée à renforcer le statut social. Quant au caractère volontaire, il peut lui aussi être mis en doute. Ainsi, dans la France du XIX^e siècle, une coutume répandue dans certaines provinces (Sud-Ouest, Normandie) consistait à protéger le crâne des bébés à l'aide d'un bandeau qui, lorsqu'il était trop serré, pouvait entraîner une difformité parfois spectaculaire [2]. Ce phénomène dit « déformation toulousaine » concernait plus les femmes (64 %) que les hommes, car chez les petites filles, la coiffe prenait le relais du bandeau et contribuait à stabiliser la déformation. Cette dernière ressemblait très fortement à celle que l'on peut observer dans les cimetières des V^e et VI^e siècles et toutes les deux pourraient fort bien résulter des mêmes causes involontaires, liées à des pratiques d'habillement des enfants au sein de certaines ethnies. **J.-P.L.**



2^{ème} partie :
Le site
du Mont Châtel

UN SITE MAJEUR POUR L'ARCHÉOLOGIE MÉROVINGIENNE

Longtemps restés dans l'ombre, les établissements de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge correspondent à un mode d'occupation à part entière, encore largement méconnu et peu à peu révélé par l'archéologie programmée, c'est-à-dire inscrite dans une programmation scientifique nationale, par opposition à l'archéologie préventive*. À l'instar du site perché de Larina à Hières-sur-Amby (Isère), juste de l'autre côté du Rhône, ou de La Couronne à Molles dans l'Allier, le Mont Châtel vient renouveler singulièrement le regard que l'on portait sur ces périodes. Ces habitats de hauteur, fréquemment fortifiés et dotés d'édifices religieux, jouent bien souvent un rôle clé dans l'histoire du peuplement et l'organisation des campagnes. Ils mettent en lumière une architecture monumentale longtemps mésestimée à la période mérovingienne et contribuent à enrichir nos connaissances dans bien d'autres domaines, comme la manière de bâtir et d'habiter, l'évolution des matériaux de construction, l'économie et les échanges, la place des élites...

L'ÉTABLISSEMENT FORTIFIÉ DE HAUTEUR DU MONT CHÂTEL (VI^e-VIII^e SIÈCLE)

Le Mont Châtel occupe la place centrale dite des « trois monts » (voir p. 16) sur les contreforts du Revermont, entre les monts Myon et Montfort, à 18 km au nord-est de Bourg-en-Bresse. Ces trois collines offrent un paysage particulier, aisément identifiable de loin depuis la plaine bressane, à l'origine de diverses légendes. Anonyme et inédit, l'établissement fortifié se révèle peu à peu depuis 2015 à la faveur d'une fouille programmée.

L'occupation mérovingienne se développe sur la partie sommitale de la colline sur une emprise de 1,2 ha, selon une orientation nord-sud, et s'étage sur deux terrasses. La plus haute (609 m d'altitude), d'une longueur de 160 m et large de 15 à 20 m, offre un espace relativement plan sur lequel des édifices prennent place. Elle est ceinturée d'une seconde terrasse étroite correspondant à un espace de circulation souligné au sud par une levée de pierres et de terre masquant une enceinte. L'ensemble est bordé de pentes abruptes et de petites falaises au nord. De modestes plateformes et des anomalies du microrelief* signalent de multiples constructions et des aménagements sur le flanc occidental de la colline, ainsi qu'une citerne.

La colline aux deux églises

Deux églises implantées sur le point culminant occupent toute la largeur de la terrasse supérieure, selon une orientation est-ouest [1]. Celle au centre de la terrasse affiche une nef* quadrangulaire prolongée d'un chevet* plat de 11 m sur 16 m ; des pièces annexes implantées de part et d'autre du chœur* l'agrandissent selon un plan classique en tau*. La fonction funéraire des lieux est attestée par de nombreuses sépultures situées à l'intérieur du bâtiment, avec des dispositifs originaux. Ainsi, deux sépultures en coffres naviformes* sont construites en même temps que le



[1]

[1] Plan général des vestiges du Mont Châtel, état 2018.

[2] Vue aérienne du second bâtiment mémoriel à proximité de l'église nord.



[2]

mur de fond du chœur de l'église, selon une orientation nord-sud et constituent des *formae**, alors que des sarcophages en grès sont incrustés dans l'épaisseur des murs de la nef à la manière d'*arcosolia**.

La seconde église est bâtie à l'extrémité nord de l'éperon, à l'aplomb des falaises qui contribuent à la monumentalisation de l'édifice et la rendent visible de très loin depuis la plaine. De plan rectangulaire à chevet plat de 16 m sur 12 m, elle est composée d'une nef centrale flanquée de portiques latéraux, tandis qu'un troisième constitue la façade ouest de l'édifice. Un autel* quadrangulaire occupe le centre du chœur. Hormis des claveaux* en tuf utilisés dans les voûtements des ouvertures, un fragment de fût de colonnette galbée a été recueilli dans le niveau de démolition. Ce rare élément architectural utilise un poudingue* à l'aspect particulièrement décoratif, un type de roche connu dans les carrières antiques de Savoie, autour de Chambéry. Une petite aire funéraire s'adosse à l'édifice religieux et révèle une vingtaine de tombes couvertes de dalles monolithiques en calcaire. Ces sépultures s'agencent en lien avec deux petits monuments successifs élevés en mémoire de défunts, des *memoriae* de plans rectangulaires [2]. Le plus ancien de ces mausolées remonte à la première moitié du V^e siècle. Trois fragments d'une épitaphe* funéraire ont été recueillis à proximité d'un de ces monuments, soulignant le caractère privilégié des sépultures. Seules trois tombes renferment des accessoires vestimentaires dans cet environnement très christianisé, où l'on observe des gestes funéraires originaux.

La qualité des édifices doit être soulignée par un mode de construction en pierre utilisant ponctuellement l'*opus spicatum** et la présence de couvertures en tuiles à la romaine, révélant des productions mérovingiennes. Le tuf est employé pour les baies, elles-mêmes parées de vitraux-mosaïques créant des jeux de couleur à l'intérieur des bâtiments (voir p. 84).

De multiples constructions et une enceinte maçonnée

Si un grand bâtiment hors norme pour la période occupe la terrasse sommitale entre les deux églises, des constructions en matériaux périssables sur d'épais solins* en pierre et des trous de poteaux apparaissent sur les plates-formes aménagées sur le flanc occidental de l'établissement, face à la plaine de Bresse. L'ensemble des constructions témoigne d'une occupation dense organisée selon un plan rigoureux et préétabli où s'esquissent des espaces de circulation [3]. L'alimentation en eau est assurée par une citerne creusée dans la roche en bordure de falaise, utilisant une source naturelle. L'aspect communautaire de cet établissement est renforcé par une puissante enceinte maçonnée de 2,50 m d'épaisseur, reconnue sous la levée de terre au sud de l'éperon. Une interruption dans son tracé marque une entrée large de 4,40 m, revêtue d'un sol en cailloutis pour la circulation qui emprunte un chemin d'accès en direction du village actuel de Pressiat. Ce système défensif montre que celui-ci se prolonge par une palissade de bois bordant l'espace de circulation ceinturant le mont. L'ensemble du dispositif atteint un développement de plus de 350 m de longueur, la puissance maximum de la maçonnerie se situant au sud, à un point visible depuis l'agglomération de Brou/Bourg-en-Bresse. L'aspect monumental de ce rempart joue un rôle ostentatoire, affichant un pouvoir fort dans le paysage.

Le matériel et la chronologie de l'occupation

L'ensemble du matériel archéologique recueilli est assez modeste, lié à la fonction religieuse des édifices partiellement étudiés à ce stade de la fouille et à un abandon programmé de l'établissement dont les occupants ont récupéré tous les artefacts utiles. À côté de la céramique des VI^e et VII^e siècles, on trouve une vaisselle abondante en verre (voir p. 84) de gobelets et de flacons ayant pu avoir une fonction liturgique, ce qui expliquerait leur présence à l'intérieur des églises. Des récipients en pierre ollaire* en provenance des Alpes occidentales entrent dans l'équipement de cuisine, soulignant le caractère privilégié de l'occupation. L'étude de la faune apporte peu à peu des données primordiales, comme une forte consommation de volailles, renseignant le statut social de la population. Quelques outils en fer ont également été trouvés, ainsi que des déchets de travail de l'os signalant un artisanat lié à la tabletterie* d'après la forme des rebuts. Plusieurs monnaies romaines tardives, essentiellement des *aes* 4 théodosiens, sont également à noter (voir p. 86).

[3] Proposition de restitution du site du Mont Châtel, état 2018.



[3]

L'ensemble contribue à placer le début de l'occupation dans la première moitié du VI^e siècle, datation corroborée par une série de datations radiocarbone. L'abandon des lieux intervient dans le courant des VIII^e-IX^e siècles, alors qu'un programme d'ampleur de récupération des matériaux de construction est engagé autour des XI^e-XII^e siècles. Le mont tombe ensuite peu à peu dans l'oubli alors que l'implantation castrale de Montfort s'installe au XIII^e siècle sur la colline voisine (voir p. 72).

L'établissement fortifié de hauteur du Mont Châtel trouve encore peu d'équivalents en France, notamment par l'emploi d'une architecture monumentale et l'importance de son équipement ecclésial. Ce phénomène de perchement de l'occupation illustre la mise en place d'une nouvelle géographie du pouvoir, témoignant des mutations sociales, économiques et politiques qui affectent l'organisation territoriale antique. L'émergence d'une élite sur ce nouveau pôle de peuplement en dehors des cadres traditionnels de la cité évoque un grand domaine aristocratique abritant de multiples activités et connecté à la plaine, voire une petite agglomération de hauteur, point d'ancrage du christianisme, intégrant peut-être une communauté monastique. **D.B.**

* *arcosolium/a*, autel, chevet, chœur, claveau, épitaphe, *formae*, microrelief, naviforme, nef, ollaire (pierre), *opus spicatum*, poudingue, radiocarbone (datation par), solin, tabletterie, tau : voir glossaire p. 110.

LE MONT CHÂTEL, ENTRE POUVOIR CIVIL ET POUVOIR RELIGIEUX

Rarissime, la présence de deux églises au sein d'un établissement fortifié de hauteur reste encore énigmatique et ouvre toute une série de questions sur leur statut. Au stade actuel des recherches engagées, et faute de textes, trois hypothèses peuvent être formulées et argumentées : une église-mère, une implantation monastique ou un établissement civil de prestige.

Une église-mère

S'il est difficile d'admettre l'existence de « paroisses » avant l'époque carolingienne avec un prêtre, une église, la dîme* et un ressort paroissial - c'est-à-dire un territoire dépendant de la paroisse -, la présence d'un pôle ecclésial d'importance au Mont Châtel ne fait pas de doute. La proximité des deux églises rappelle le site de Villeneuve en Val d'Aoste (Italie) où trois édifices - dont un baptistère - sont établis en milieu rural, ainsi que celui de Vagnas en Ardèche. On attendrait donc un baptistère, édifice qui reste toujours possible dans les secteurs non fouillés, mais son absence au Mont-Châtel ne serait pas rédhibitoire, ce type de bâtiment étant devenu inutile aux VI^e-VII^e siècles, époque où se pratiquait déjà le baptême des enfants. Un autre argument en faveur de ce pôle ecclésial établi sur la terrasse sommitale est fourni par le plan, la qualité des matériaux de construction des deux églises, la densité des tombes et la présence de sépultures privilégiées qui évoquent, non pas de simples chapelles, mais les grandes églises des terres basses [1]. Les dimensions conséquentes de ces édifices montrent qu'ils pouvaient aisément accueillir une population issue des campagnes alentour. Ces églises d'un grand établissement fortifié illustrent le lien étroit entre l'Église et ce nouveau mode d'occupation sur les reliefs, vraisemblablement utilisé comme relais pour la diffusion de la « liturgie » épiscopale en moyenne montagne. L'église constituait un vecteur de polarisation de l'habitat, assurant le succès de l'établissement sur la longue durée.

[1] Vue aérienne de l'église funéraire sud.



[1]

Des églises d'un établissement monastique

Les anciens monastères disposaient aussi de plusieurs lieux de culte. Si la *Vie des Pères du Jura* (voir p. 27 et 39) contient la description du monastère de *Condat*/Saint-Claude qui comportait, outre les cellules individuelles, une seule église, une salle de réunion, un réfectoire et un dortoir pour la communauté, en

Auvergne, la *Vie de saint Bonnet* décrit, pour le VII^e siècle, un monastère doté de deux églises, surmonté d'une tour hexagonale et entouré de deux clôtures successives et de galeries. L'archéologie fournit également des exemples aux VII^e-VIII^e siècles, les abbayes suisses de Disentis et de Mistail possédant plusieurs églises.

La période de construction des églises du Mont Châtel correspond à l'expansion des établissements monastiques jurassiens. Il ne faut pas oublier les établissements irlandais dont les plus proches se trouvaient plus au nord, à Annegray et à Luxeuil. Si aucun texte ne mentionne une fondation monastique dans cet espace méridional, rien ne l'exclut pour autant. L'installation d'un prêtre et de desservants*, sinon d'une modeste communauté religieuse pour un temps donné dans la trajectoire du Mont Châtel, pourrait être envisagée par la présence de ces deux églises de bonne taille, l'occupation de l'espace entre ces deux édifices par de petites salles qui pourraient évoquer des cellules, la présence de tombes privilégiées et éventuellement le culte de « reliques » appartenant à d'anciens occupants des lieux. Quelques monastères du haut Moyen Âge s'implantent sur des reliefs pourvus de défenses naturelles, à l'exemple du *Saint-Mont* à Remiremont (Vosges), sur l'emplacement d'un ancien *castrum* tardo-antique, ou encore à Château-Chalon (Jura), site perché sur le rebord d'un plateau presque entouré de falaises.

Des églises liées à un pouvoir fort, civil et/ou religieux

Le Mont Châtel occupe une situation particulière, au milieu de trois collines aisément identifiables dans le paysage, dans une zone de contact entre plaine de Bresse et massif du Jura, non loin de l'agglomération héritée de l'antiquité de Brou/Bourgen-Bresse. Sa situation stratégique, surplombant la grande voie de Lyon à Besançon et un itinéraire secondaire bordant le relief, n'a pu manquer d'attirer l'attention des autorités civiles et religieuses, aux confins du diocèse*. L'établissement fortifié de hauteur jouait ainsi assurément un rôle de relais efficace dans le contrôle des marges du territoire. La monumentalité des équipements, tant par la puissante enceinte maçonnée de 2,5 m d'épaisseur que par les églises couvertes de tuiles à la romaine (voir p. 100) et pourvues de vitraux (voir p. 84), reflète un investissement d'ampleur réservé à la haute aristocratie. La dimension résidentielle des infrastructures [2], sinon collective, et les activités artisanales exercées renvoient à une pluralité de fonctions de ce nouveau pôle de peuplement. Son inscription dans le paysage constituait un marqueur topographique dans la campagne environnante et répondait à une logique ostentatoire d'affirmation d'un pouvoir. Son statut n'en demeure pas moins difficile à déterminer.

Un rôle de sécurisation du territoire relevant de la puissance publique et intégrant des fonctions administratives peut être envisagé. C'est l'hypothèse retenue par les Italiens pour les sites de hauteurs du Frioul ou de la Ligurie en relation avec

[2] Proposition de restitution de l'église funéraire sud.



[2]

l'occupation lombarde ou byzantine. Un lien avec la présence des rois mérovingiens à Chalon-sur-Saône est suggéré par les sarcophages en grès de Mont Châtel qui proviennent du Mâconnais voisin (voir p. 82). L'hypothèse d'une fondation par un riche propriétaire de la plaine s'appuierait pour sa part sur la présence des deux mausolées successifs qui, abritant dès le V^e siècle des tombes privilégiées de fondateurs, sont sans doute contemporains de la création de l'établissement perché et à l'origine de l'implantation d'un lieu de culte privé. Rapidement reconnu par l'évêque soucieux d'affirmer son pouvoir aux confins du diocèse, ce pôle ecclésial était également destiné à participer à l'évangélisation des populations environnantes.

Dans tous les cas, ces établissements perchés et fortifiés incluant des églises constituent des pôles majeurs de peuplement et participent à une nouvelle géographie du pouvoir. Attestés du nord de la Gaule aux bords de la Méditerranée, les exemples les plus proches se situent à Château-sur-Salins et à Briod (Jura), à Saint-Germain d'Ambérieu (Ain), à Donzère (oppidum de Saint-Saturnin) et à Château-Porcher (Drôme), à Saint-Marcel d'Ardèche et Soyons (Ardèche), à Saint-Germain-Laval et Saint-Romain-le-Puy (Loire) et enfin à Larina (Isère) qui reste le plus exhaustivement fouillé à ce jour. **D.B. et J.-F.R.**

* desservant, dîme, diocèse : voir glossaire p. 110.

LIEUX DE HAUTEUR, LIEUX DE POUVOIR



[1]

Contrairement à la notion de « site-refuge » héritée des visions péjoratives du XIX^e siècle (voir p.37), les sites de hauteur mérovingiens apparaissent aujourd'hui comme de véritables pôles de peuplement, des lieux de pouvoir.

Des constructions de qualité

Les bâtiments mis au jour au sein des établissements perchés font largement appel à la pierre et à des couvertures de tuiles « à la romaine » (voir p. 100). Ces habitations de qualité, parfois de vastes dimensions, sont dotées d'un confort certain. Elles trouvent encore peu d'équivalent en plaine où l'usage de la terre et du bois dominant dans les constructions. À l'évidence, ces différences de mode de bâtir traduisent un statut social plus élevé. Fréquents, les édifices religieux de taille respectable n'ont rien à envier à leurs homologues bâtis au sein des agglomérations de plaine. Ces églises sont agrémentées de vitraux (voir p. 84) et de décors intérieurs faisant appel à des artisans réputés et à des matériaux de qualité.

De puissants commanditaires

D'autres établissements de hauteur sont pourvus de rempart ou d'enceinte maçonnée atteignant parfois plusieurs centaines de mètres de longueur, dotés de tours et de dispositifs d'entrée particuliers [1, 2 et 3]. Ces équipements défensifs d'ampleur



[2]

[1] L'entrée de l'établissement du Mont Châtel, une porte dont les matériaux de construction ont été récupérés.

[2] Restitution de la tour-porche de Château-sur-Salins (Jura).

[3] L'angle du rempart maçonné au sud de l'éperon.



[3]

nécessitent un investissement considérable, des moyens dont seule l'aristocratie dispose. Ces ouvrages monumentaux ont essentiellement une portée symbolique et participent à une mise en scène du pouvoir par son inscription dans le paysage. Certains préfigurent les occupations castrales* du Moyen Âge, les fameux « châteaux forts » de notre imaginaire occidental.

Habitats perchés pour des élites

L'alimentation, la vaisselle et certains objets (armement, éperon, poids monétaires, etc.) révèlent également un niveau de vie élevé, en particulier les objets importés : céramiques d'ateliers lointains, verreries (voir p. 84) et récipients en pierre ollaire*. Ce statut social s'exprime jusque dans la mort par le luxe représenté par l'utilisation de sarcophages comme dernières demeures. Fabriqués au loin, transportés, parfois décorés, ces lourds et volumineux contenants funéraires sont réservés à une élite (voir p. 82). Les établissements fortifiés de hauteur qui émergent de la fin du IV^e siècle au VII^e siècle constituent un nouveau mode d'occupation, directement relié aux principales zones de fort peuplement. Surplombant des axes de circulation et proches d'agglomérations de plaine, ils jouent un rôle de premier plan dans la gestion du territoire et de ses ressources comme support de l'affirmation d'une autorité civile et/ou religieuse. **D.B.**

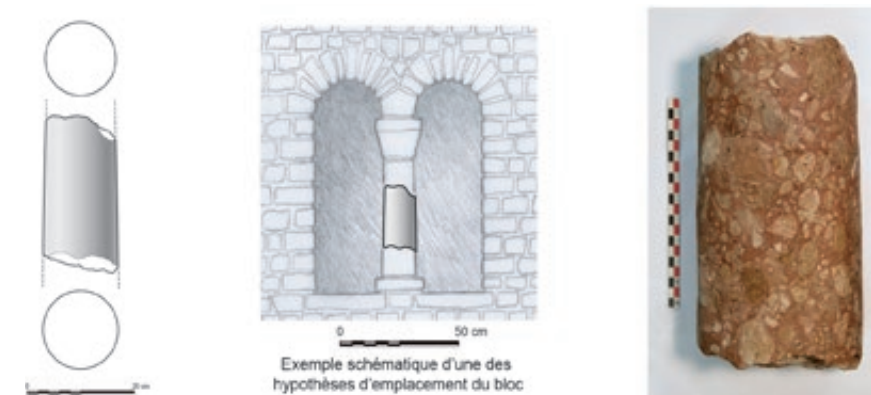
* Castral, poudingue, ollaire (pierre) : voir glossaire p. 110.

COMMENT RESTITUER LES ÉDIFICES DISPARUS ?

La restitution - c'est-à-dire la reconstitution sous forme graphique ou virtuelle - des édifices disparus est une démarche difficile, tributaire de nombreux paramètres aléatoires, notamment quand elle concerne des périodes comme le haut Moyen Âge où les données architecturales sont assez lacunaires. Le problème se pose d'autant plus quand il s'agit de bâti en pierre, dont les exemples sont encore plus rares. Les propositions de restitution doivent donc n'être considérées que comme des hypothèses provisoires, susceptibles d'évoluer dans le temps. Le travail s'appuie d'abord sur l'analyse du plan de fouille, permettant d'appréhender la logique du projet (composition, proportions, organisation, distribution). L'examen des élévations subsistantes apporte également des informations essentielles, mais la plupart du temps les maçonneries ne sont conservées que sur moins d'un mètre de hauteur, quand elles n'ont pas entièrement disparu du fait des récupérations postérieures de matériaux.

On fait ensuite appel aux comparaisons avec des édifices de plans et de fonctions analogues, dont les volumes et élévations sont encore conservés et visibles pour certains, ou représentés sur la documentation ancienne pour d'autres, et qui constituent de précieux appuis pour la réflexion. Ainsi, dans le cas du Mont Châtel, on peut supposer que les deux édifices religieux s'inscrivent dans une lignée de formes architecturales obéissant à une hiérarchie bien connue régissant les espaces de la nef*, du chœur* et des bas-côtés*. En revanche, dans le cas d'édifices civils, l'exercice est beaucoup plus délicat, les formes du bâti étant très variables. Les contraintes du relief doivent également être prises en compte, celles-ci pouvant se montrer déterminantes dans les choix constructifs (présence de contreforts*, de différences de niveaux...). Il faut ensuite tenir compte des règles et contraintes typologiques, architectoniques et techniques, issues en particulier de la tradition architecturale antique : hauteur des murs, enchaînement des volumes, pentes

[1] Fragment de colonnette et proposition de restitution.



[1]

et types de couverture des toitures, nature des maçonneries et des fondations, cheminement des eaux pluviales, etc.

Le recours à l'anastylose*, est également possible quand des parties effondrées ou des éléments de lapidaire, parfois en remploi, sont retrouvés en fouille. Cet exercice permet parfois de pousser la restitution jusqu'à un certain niveau de détails. C'est le cas au Mont Châtel pour le chœur de l'église nord, dans lequel des éléments en tuf issus d'une baie effondrée ont permis de proposer une reconstitution partielle de la fenêtre axiale du chœur*, fenêtre en plein cintre* ébrasée à arrière-voussure* en panache. L'angle d'inclinaison est alors à rapprocher de celui des arrière-voussures des églises de Germigny-des-Prés (Loiret), de Vignory (Haute-Marne) ou de Grenoble (Isère) par exemple. De même, la découverte de fragments de briques peignées* (voir p. 100-101) suggère la présence de claveaux* appartenant à une voûte.

Enfin, certains éléments particuliers permettent d'évoquer la nature du décor de ces bâtiments religieux, comme des fragments d'enduit peint, de vitraux (voir p. 84-85) ou un fragment de colonnette [1] en poudingue* issue d'un décor ou d'un aménagement intérieur (comme au baptistère Saint-Jean de Poitiers), d'une baie (comme à l'église Saint-Pierre-aux-Nonnains de Metz) ou d'un mobilier liturgique (autel*, chancel*, etc.). **C.G.**

* anastylose, autel, bas-côté, brique peignée, chancel, chœur, claveau, contrefort, nef, plein cintre, poudingue, voussure : voir glossaire p. 110.

LE MONDE FUNÉRAIRE ET SES PRATIQUES

Dernière demeure du vivant, la tombe est le lieu où s'expriment les rapports entre les sociétés et leurs morts. La codification des gestes funéraires et, plus généralement, la diversité des pratiques qui entourent les défunts relèvent de traditions familiales, religieuses et sociales. Entre la fin de l'Antiquité et l'An Mil se produisent de profonds changements liés à l'influence de plus en plus forte de la religion chrétienne.

Une lecture minutieuse de la tombe

L'anthropologie de terrain ou « archéothanatologie » a pour objet la restitution des gestes funéraires qui ont accompagné le défunt lors de son dépôt dans la sépulture. Elle repose sur une analyse détaillée de la position du squelette et de l'architecture de la tombe, afin d'appréhender les modes de décomposition du corps, la présence d'enveloppes souples (vêtements, linceuls...) et/ou d'un éventuel contenant en matière périssable (bois). Il est également possible de déceler des manipulations postérieures à l'ensevelissement comme des cas de pillages ou des transferts de restes mortuaires.

De bois et de pierre, les tombes du Mont Châtel

Les sarcophages, cuves imposantes en pierre monolithique munies de leur couvercle, prennent place exclusivement à l'intérieur de l'église, espace sacré. Ces tombes en grès nécessitaient l'extraction et le façonnement de ce contenant en carrière, puis un acheminement sur d'assez longues distances augmentant le caractère luxueux du sarcophage, réservé à une élite (voir p. 82). Une minorité de tombes est constituée de coffrages de bois aménagés directement à l'intérieur des fosses sépulcrales. Ces diverses pièces de bois étaient calées par des pierres le plus souvent disposées les longs côtés du corps, délimitant de manière plus ou moins continue les parois de la tombe. De multiples assemblages se révèlent à la fouille, utilisant planches ou madriers sans fixations métalliques, associant parfois des dalles verticales ou des blocs en réemploi comme le tuf. Beaucoup plus nombreuses, les tombes aménagées en pierre, de forme rectangulaire ou légèrement trapézoïdale, sont construites avec des dalles verticales ou des murets, fermées par une ou plusieurs plaques de

[1] Tombe à l'intérieur du second mausolée, lissée au mortier et peinte en rouge. Le désordre des ossements indique une violation de la sépulture.



[1]

couverture en calcaire. Souvent qualifiées de « burgondes » dans la littérature ancienne, elles correspondent en réalité aux tombes en usage de la seconde moitié du VI^e à la fin du VII^e siècle dans l'aire géographique romano-burgonde et ne sont pas spécifiques à un groupe particulier. D'autres types de tombes présentent des parois épousant la forme de l'inhumé, parfois maçonnées et couvertes d'une seule dalle monolithique. Elles caractérisent la présence d'un édifice religieux. De multiples variantes apparaissent, combinant également bois et pierre, certaines étant étanchéifiées avec du mortier à la liaison couvercle et murets ou encore enduites de mortier à l'intérieur, parfois lissé et peint en rouge [1].

Réutilisations, réouvertures de tombes et pillages

Faciles à localiser, les sarcophages sont couramment réutilisés plusieurs fois et correspondent à une sorte de caveau familial. Un des sarcophages du Mont Châtel a ainsi révélé l'inhumation successive de trois individus superposés, dont une femme vraisemblablement morte en couche avec son bébé. Ces cas de superposition dans la même tombe soulignent la volonté d'associer deux individus dans un rapprochement de type familial, comme dans les tombes doubles [2]. L'installation du corps dans la tombe occasionne parfois le déplacement des os du squelette précédent pour faire de la place au nouvel arrivant : les os sont simplement poussés sur le côté, parfois aux extrémités de la tombe, ou replacés directement sur le corps de manière plus ou moins organisée et servent quelquefois à caler la tête du défunt. Ces diverses manipulations sont désignées sous le nom de « réductions » par les archéologues.



[2]

[2] Tombe plus large accueillant deux individus, à l'intérieur de l'une des annexes de l'église funéraire sud.

[3] Un geste rare : le prélèvement soigneux du crâne de l'individu inhumé à l'intérieur du second mausolée.



[3]

À l'époque mérovingienne, les morts sont enterrés avec leur habits dont on retrouve parfois les accessoires métalliques, comme les boucles de ceintures, fibules et éléments de parure (voir p. 88 et 94), parfois même les traces de tissus conservés par oxydation sur ces pièces de métal (voire p. 98). Des toiles peuvent également recouvrir le mort à la manière d'un linceul. Certains dépôts d'objets ostentatoires ont attiré la convoitise et l'on observe des cas de pillages de sépultures. Si les textes de cette époque nous apprennent que les violations de sépultures étaient sévèrement punies, on constate cependant qu'il s'agit d'une pratique assez courante. Ces ré-interventions dans les tombes se caractérisent par des couvercles manquants et un désordre des os du squelette dû au prélèvement d'objet, notamment à la hauteur du bassin, à l'emplacement de la garniture de ceinture. Les dalles de couvertures sont parfois parfaitement repositionnées sur la tombe pour ne laisser aucune trace du méfait. Un désordre superficiel des ossements de plusieurs individus montre que certaines tombes ont ainsi été « visitées ».

Des cas de réouvertures de tombes observées au Mont Châtel sont plus exceptionnels et restent encore énigmatiques. Ils correspondent au prélèvement soigneux de quelques os, les tibias/péronés dans une sépulture et le crâne du défunt - partie la plus emblématique du squelette- d'une des deux tombes placées à l'intérieur du bâtiment mémoriel [3]. Ce geste singulier évoque la constitution de reliques, des parties du squelette prélevées appartenant à des individus particuliers, peut-être les fondateurs du Mont Châtel.

La place des défunts

Deux bâtiments quadrangulaires successifs accueillent les corps d'individus privilégiés dont la mémoire est honorée. L'emplacement de ces mausolées, à proximité de l'église réservée au culte sur l'éperon nord et en bordure de l'axe de circulation de la terrasse sommitale, contribue au développement de commémorations publiques, assurant une cohésion sociale de la communauté. Ces monuments ont attiré à eux une grappe d'une vingtaine de sépultures, des proches de la *familia** ou des individus recherchant la proximité de tombes privilégiées. La place du défunt, selon son emplacement dans l'église ou à l'extérieur, dans certains espaces tels que le chœur*, les pièces adjacentes ou les différentes parties de la nef*, trahit une position sociale au sein de la communauté, corrélée à l'aspect monumental de la tombe ou au soin particulier apporté à sa réalisation. Les objets portés ou déposés dans les sépultures sont en revanche beaucoup plus rares, témoignant de l'évolution des mentalités et de l'influence grandissante du christianisme. Si le traitement et la préparation du corps relèvent en effet du choix de la famille, de coutumes et de traditions sociales, le rôle de l'Église (par l'intermédiaire du prêtre) va progressivement s'imposer lors des funérailles par une liturgie chrétienne entourant la mise en terre du défunt. Cet encadrement croissant vise d'abord à éradiquer les gestes et les pratiques jugés incompatibles avec la « mort chrétienne », avant que l'église n'impose peu à peu un contrôle par une plus grande réglementation des usages funéraires. **D.B. et P.V.**

* Chœur, *familia*, nef : voir glossaire p. 110.

VIE ET MORT AU MONT CHÂTEL



[1]



[2]

[1] Radiographie montrant la maturation et l'éruption progressive des dents définitives. Ici, seules les incisives définitives et les premières molaires sont sorties. Les autres dents sont des dents décíduales (dents « de lait »).

[2] Lésions dentaires multiples. On observe plusieurs caries sur les incisives et les molaires. Un kyste localisé à l'extrémité inférieure d'une molaire a détruit la paroi de l'os maxillaire. Il est consécutif à une complication infectieuse d'une carie.

[3] Fracture de l'extrémité inférieure de l'humérus gauche. Si cette fracture a été immobilisée, elle n'a en revanche pas été réduite, de sorte que l'os présente une déformation axiale.

[4] Arthrose du genou. Les remaniements osseux articulaires et péri-articulaires traduisent l'usure, puis la disparition du cartilage.

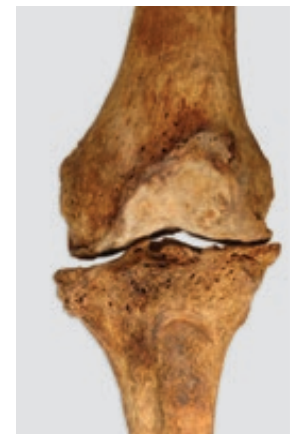
L'étude des squelettes renseigne sur l'identité biologique et sociale des populations du passé. L'anthropologue dresse la « carte d'identité » de chaque défunt, permettant ainsi d'accéder au monde des vivants.

Du squelette à l'individu

La première étape fondamentale est celle de l'identification des individus, par l'estimation de l'âge au décès et la détermination du sexe. L'âge au décès repose sur des paramètres anatomiques qui se modifient dans le temps et permettent d'estimer le vieillissement du squelette. Pour les sujets immatures, il existe une relative concordance entre l'âge osseux et l'âge civil, notamment à travers le développement dentaire [1]. En revanche celle-ci relève du processus du vieillissement, extrêmement variable d'un individu à l'autre. L'estimation de l'âge au décès est donc plus précise chez les enfants que chez les adultes. C'est l'inverse pour la détermination



[3]



[4]

du sexe puisqu'elle repose sur la maturation du bassin et plus particulièrement de l'os coxal (> 15 ans). Les fonctions de gestation et d'accouchement se répercutent en effet sur les os du bassin. Au Mont Châtel, les premiers éléments de diagnose* montrent une grande diversité tant dans les sexes que dans les âges au décès.

État de santé et aléas de la vie quotidienne

Grâce à l'observation minutieuse des stigmates osseux et dentaires, l'étude biologique permet de percevoir l'état sanitaire et les conditions de vie des individus inhumés. Seules les maladies se répercutant sur l'os et les accidents de la vie sont observables sur le squelette. Ainsi, la plupart des maladies de forme aiguë ne peuvent être détectées. Dans ces conditions, les causes de décès, relevant souvent d'affections pulmonaires et/ou digestives, sont rarement identifiables. L'analyse des affections dentaires renseigne à la fois sur le régime alimentaire, notamment la part du sucre dans l'alimentation et sur l'hygiène bucco-dentaire [2]. D'une manière générale, l'alimentation est assez variée et ne change pas au long de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. Les maladies osseuses relèvent de processus traumatiques, tumoraux, infectieux ou dégénératifs. Les séquelles sont courantes. La plupart des fractures sont dues à des accidents domestiques ou professionnels avec un succès thérapeutique très variable selon les cas [3]. Les infections de l'os ou de l'articulation ne bénéficient, en l'absence d'antibiotiques, d'aucun traitement permettant leur résolution. Elles entraînent souvent le décès par septicémie. Les lésions les plus fréquemment rencontrées relèvent de processus dégénératifs (arthroses), touchant principalement la colonne vertébrale et, de manière très variable, les épaules, les coudes, les genoux [4] et plus rarement les hanches. Les fractures de membres demeurent exceptionnelles.

De l'individu à la population

Les lésions dégénératives constituent de bonnes sources d'information sur les activités des individus. La localisation et la latéralité des lésions, ainsi que leur intensité, constituent autant d'indices pour appréhender le mode de vie des populations du passé, le type d'activité et une éventuelle division sexuelle du travail. L'étude des maladies ne repose pas seulement sur des cas isolés, relevant de l'histoire individuelle de chacun, mais s'inscrit dans une démarche synthétique reflétant les conditions environnementales et socioéconomiques des populations anciennes. **P. V.**

* Diagnose, paléothnologie : voir glossaire, p. 110.

MUTATION DU TERRITOIRE AUTOUR DU MONT CHÂTEL : DU *CASTELLUM* AU PÂTURAGE DES CHÈVRES

L'abandon du Mont Châtel a entraîné une mutation totale de cet espace jadis habité, d'abord en pâturages, puis en taillis. La tradition orale du XIX^e siècle se souvenait simplement de l'existence de « Prés des Sarrazins » et de « vestiges de castramétation* ». L'abandon fut tel que les traces du chemin d'accès se sont effacées. En 1416, le mont était du ressort du seigneur de Pressiat. En 1824, une grande partie de la colline était communale, lieu de pâture ou d'affouage* [1].

Histoire paysagère du Mont Châtel (XV^e-XX^e siècles)

En 1945, le versant occidental du Mont Châtel montrait, au-dessus du vignoble régulièrement dessiné et accolé au chemin de Pressiat à La Ferrolière, un véritable « cadastre de pierre » constitué par des parcelles trapues closes de murets de pierre sèche. Comme en témoigne le cadastre de 1824, ces champs avaient été soustraits temporairement au terrain communal par les habitants sans terre pour cultiver un peu de céréales. Un document foncier dressé en 1416 révèle déjà la présence de vignes en pied de versant, dominées par un vaste pâturage commun. Le versant oriental du mont était également constitué de communs exploités par les habitants de Pressiat et déjà parsemés de champs temporaires. Le réseau des voies à l'est du Mont Châtel apparut plus tard, lorsqu'une planification entraîna l'aménagement d'un nouveau quartier agricole.

L'environnement archéologique du Mont Châtel (Antiquité-Moyen Âge)

Hormis sa proximité avec l'agglomération antique et du haut Moyen Âge de Brou/Bourg-en-Bresse, les rares vestiges découverts fortuitement témoignent d'une occupation



[1]

[1] Le Mont Châtel et le village de Pressiat sur la carte de Cassini (XVIII^e siècle).

[2] Les ruines du château de Montfort, sur la colline voisine du Mont Châtel.



[2]

dès l'Antiquité prouvant l'existence d'établissements ruraux d'importance sans qu'on puisse à ce jour les qualifier. Si un cheminement très ancien longeait le pied du Jura, la grande voie Lyon-Besançon passait bien au large, dans la plaine. Le haut Moyen Âge est identifié par la présence discrète de quelques nécropoles dont toutes n'ont pas l'ampleur de celle de Ramasse. Le territoire de Pressiat aurait fait partie du démembrement du diocèse de Besançon au profit de celui de Lyon au V^e ou au VI^e siècle. Les fortifications féodales apparaissent vers la fin du X^e siècle avec le « château » de Jasseron.

Les traces écrites d'une mutation spatiale (IX^e-XI^e siècles)

Le vocabulaire d'une petite série de documents concernant les environs de Pressiat démontre qu'entre le IX^e et le XI^e siècles, l'espace régional environnant le Mont Châtel était en pleine restructuration sociale et donc spatiale : l'organisation antique classique était modifiée au profit des premiers « villages ». Un processus de regroupement des populations était en cours, repérable par la présence de nouvelles unités territoriales (manses*, *curtils** et colonies), rassemblées autour des futures églises paroissiales. Dès le XI^e siècle, les premières fortifications féodales annonçaient une autre forme de rassemblement dans le cadre des seigneuries comme celle de Montfort, château bâti au XIII^e siècle sur la colline voisine du Mont Châtel [2]. **A.M.**

* affouage, castramétation, *curtils*, manse : voir glossaire p. 110.

EN GUISE DE CONCLUSION : UNE HISTOIRE TOUJOURS EN CHANTIER



[1]

Au départ anonyme et invisible dans l'actuel océan forestier du Revermont, l'établissement fortifié du Mont Châtel éclipse peu à peu les deux monts qui l'encadrent : le Mont Myon, site naturel classé, et le Montfort, dont le nom vient des ruines du château du XIII^e siècle qui s'y trouve.

La première visite de reconnaissance en 2015 avait révélé toutes les potentialités offertes par le lieu. L'intérêt scientifique remarquable de cette occupation pratiquement fossilisée au sommet d'une colline s'est trouvé confirmé par les résultats spectaculaires mis au jour par la fouille programmée pluriannuelle commencée en 2016 et qui doit se poursuivre jusqu'en 2021. Les vestiges monumentaux découverts

[1] Une fin de campagne de fouille sous les premières neiges.

[2] La montée du matériel de fouille sur le Mont Châtel avec un âne et Nebraska, le valeureux cheval de race Irish Cob.



[2]

à cette occasion inscrivent déjà l'établissement perché du Mont Châtel dans le cercle très restreint (en France comme dans les pays voisins) des sites de hauteur du haut Moyen Age liés à la présence d'une élite.

Ce programme de recherche est le fruit de la collaboration de multiples intervenants et bénéficie de nombreux soutiens. Les fouilles reçoivent une subvention de l'État (ministère de la Culture), du Département de l'Ain, de la commune de Val-Revermont et, depuis 2019, de la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse. Le village de Pressiat apporte une aide technique précieuse, notamment dans l'abattage des arbres, en lien avec l'Office National des Forêts. Sur le chantier, l'équipe rassemble tant des habitants des environs que des étudiants venus d'universités françaises et européennes. Tous ces bénévoles doivent faire preuve d'une grande motivation pour s'adapter aux conditions particulières au site [1]. Le sommet du mont étant inaccessible aux véhicules, chacun doit chaque jour gravir à pied une pente au dénivelé de 180 mètres. Jusqu'en 2019 tout l'équipement devait être transporté à dos d'homme ; depuis cette date un âne et un cheval Irish Cob nommé Nebraska viennent à la rescousse pour porter le matériel lourd [2]. Fouilles après fouilles, le Mont Châtel livre des renseignements de premier plan sur un mode d'occupation encore largement méconnu. Nous ne sommes donc pas au bout de nos surprises... **D.B. et J.-P.L.**

*microrelief : voir glossaire p. 110.



MOBILIER D'UNE SÉPULTURE FRANQUE
À IZENAVE (AIN).

3^{ème} partie :
Objets choisis/fragments
d'histoire

DE BONNE MÉMOIRE... UNE INSCRIPTION FUNÉRAIRE AU MONT CHÂTEL

Trois fragments d'une épitaphe* en calcaire ont été retrouvés lors des fouilles du Mont Châtel, l'un au contact d'un couvercle de sépulture, les autres dans un remblai à proximité immédiate du second bâtiment mémoriel, non loin de l'entrée de l'église bâtie sur l'éperon nord.

L'épaisseur assez faible de la plaque et l'angle de taille des bords suggèrent qu'elle était, à l'origine, encastrée dans un logement prévu à cet effet, pierre tombale ou couvercle de sarcophage. Lacunaire, l'inscription présente quatre lignes d'écriture, toutes tronquées, à l'intérieur d'un cadre tracé autour du texte [1]. Sans équivalent pour l'instant à cette période et dans cette région, la technique de gravure des lettres, dont le tracé part de points situés aux extrémités, participe d'une certaine recherche esthétique, renforçant l'impression de grand soin apporté à la réalisation de cette épitaphe. La relative régularité des lignes horizontales suppose une préparation soignée du support par le lapicide*, même si les traces de réglure* ont disparu. Malgré le fait que, de manière habituelle dans le haut Moyen Âge, aucun mot ne soit séparé du suivant par un espace, la lecture ne pose pas de problème, grâce à une exécution soignée. La comparaison avec les inscriptions

régionales du haut Moyen Âge conservées en France ou en Suisse permet sinon de restituer précisément les parties manquantes, du moins de proposer un schéma général pour le texte :

*In ho[c tu]mulo requiis[cit bone m]emoriae (nom du défunt)
qui vixit an[nos (chiffre)...]*

Obiit [...i]

*i]n pa[ce (date du décès, jour, mois, éventuellement
année).*

Soit :

« Dans ce tombeau repose... de bonne mémoire,
qui vécut... années, et qui mourut
en paix le... ».

Ni l'identité du défunt, ni la date du décès ne sont donc connues. Si, à cause du caractère fragmentaire de cette inscription, son apport historique peut sembler limité, il ne faut pas oublier la rareté de ce genre de vestige, en particulier en dehors des centres urbains. L'épitaphe du Mont Châtel est la seule connue à ce jour au sein d'un établissement perché et fortifié du massif jurassien. Au cœur de la *Burgundia* mérovingienne, la présence d'une inscription, qui trahit la volonté d'un recours à l'écrit pour préserver la mémoire d'un défunt, n'est pas anodine. Elle représente un acte fort dans une société faiblement alphabétisée et révèle le statut particulier du site concerné, basilique* funéraire importante, comme à Briord, ou lieu d'exercice d'une certaine autorité politique, comme cela a pu être observé dans l'Aquitaine de la même époque. **C.T.**

* basilique, épitaphe, lapicide, réglure : voir glossaire p. 110.



[1] Les fragments de l'épitaphe du Mont Châtel.

LES ÉPITAPHES DE BRIORD

L'inscription funéraire est une coutume largement pratiquée en Gaule depuis le Haut-Empire, et très répandue durant l'Antiquité tardive. Sous l'influence du christianisme, les textes et l'iconographie se modifient. L'information la plus importante est le nom du défunt, figurant parfois seul, puis la date du décès, où l'on trouve encore la datation par les consuls et les indications*. Il est rare de trouver ces vestiges à leur emplacement d'origine, car beaucoup ont été réemployés. Le nombre d'épithaphes* du IV^e au VI^e siècle conservées sur le territoire de l'ancien royaume burgonde s'élève à environ 300. L'onomastique* permet d'y distinguer des défunts d'origine germanique (voir p. 32).

L'agglomération antique de Briord est réputée pour avoir livré un ensemble exceptionnel de dix-neuf inscriptions funéraires, datées entre la fin du V^e et le VII^e siècle. La majorité d'entre elles provient de la vaste nécropole du lieu-dit *Aux Plantées*, entourant une église peut-être dédiée à saint Maurice et comportant plusieurs tombes pourvues de mobilier d'origine germanique, qui semble désigner des Burgondes. Cinq autres épithaphes ont été découvertes au cœur du village, au lieu-dit *Au Pontonnier*, où des fragments de sarcophages pourraient suggérer l'existence d'un autre édifice religieux. Elles sont attribuables à des Burgondes, comme l'attestent la forme germanique des noms et les dates de décès, nettement antérieures à la conquête franque et au développement de la mode germanique parmi la population.

Les inscriptions sur de grandes dalles de Arenberga et de (Vi)lioberga, constituaient le fond de leur sépulture. La plaque portant le nom de Baldaridus [1] se trouvait à la tête du défunt dans la tombe. L'épithaphe de Manneleubus révèle un personnage de grande importance, autant par le contenu que par l'exécution. Manneleubus et Arenberga ont affranchi leurs esclaves, probablement par testament, parmi lesquels d'autres Germains, comme un autre Baldaredus et un jeune Manno. Les textes gravés insistent sur leur statut social et leur piété. Cette concentration, ces ressemblances et les dates pourraient désigner un groupe familial. Les composants de ces noms sont *bald*, « hardi » ; *manno*, « homme » (?) ; *leubus*, *leuba*, « cher », « aimé » ; *ari* ou *are*, « armée » (?) « aigle » (?) ; *hilde*, « combat » ; *berga*, « protection ». L'usage de la stèle funéraire, comme le texte latin reprenant le modèle avec la mention « de bonne mémoire » et concernant la piété du défunt, sont complètement romains.

Une vingtaine d'autres anthroponymes* germaniques sont attestés par des épithaphes réparties sur treize sites de la vallée du Rhône. Leur répartition ne recouvre pas la zone définie par le mobilier germanique du V^e siècle attribuable aux Burgondes, établie entre les vallées du Rhône et de la Saône, mais elle est décalée vers le sud, avec le seul recoupement sur la commune de Briord et dans la pointe sud formée par le Rhône autour du Bugey (Saint-Maurice, Briord, Jongieux). Sur la rive opposée du Rhône, quelques lieux de découvertes (Grésy, Yenne, Aoste, Vézeronce) viennent compléter la région définie par le mobilier. Les autres épithaphes proviennent de villes sises sur le Rhône (Vienne, Saint-Vallier, Valence) et montrent une présence burgonde très romanisée dès la deuxième moitié du V^e siècle. **K.E., D.B.**

* anthroponyme, épithaphe, indication, onomastique : voir glossaire p. 110.



[1] L'épithaphe de Baldaridus : *Hic requiescit in pace bone • memoriae • Baldaridus vir honestus qui vix[it] annus LX ; ouit XIII ka(lendas) iulias, Dedamio viro • cla(ri)ssimo • consule. Soit : « Ici repose en paix Baldaridus de bonne mémoire, homme honorable qui vécut 60 ans ; il est mort le 13 des calendes de juillet, sous le consulat de Dedamius, homme clarissime »* (Musée de Briord).

DES CROIX DE PROTECTION ? LE SARCOPHAGE DÉCORÉ DU MONT CHÂTEL

La fouille en cours de l'église funéraire du Mont Châtel a livré à ce jour cinq sarcophages, dont trois sont accolés à la hauteur du mur d'épaulement* de la nef*. Intact, l'un de ces contenants, incrusté dans l'épaisseur du mur gouttereau*, évoque un possible *arcosolium**. L'ensemble de cet aménagement original est délimité par une maçonnerie qui pourrait constituer une barrière de chœur*.

Les analyses pétrographiques réalisées sur la roche utilisée, un grès, indiquent une provenance des carrières de sarcophages de la région du Mâconnais, à plus de 70 km de l'autre côté de la Bresse. L'ampleur des moyens déployés dans la fabrication et l'acheminement de ces lourds contenants funéraires, depuis ces centres de production jusqu'au sein de l'établissement perché à 600 m d'altitude, d'accès peu aisé, désigne à l'évidence une classe sociale élevée. Une élite qui manifeste son statut jusque dans le choix d'un lieu de prestige à l'intérieur de l'église et dans une forme de mise en scène de sa dernière demeure.

Les cuves monolithes, légèrement trapézoïdales, pourvues d'un couvercle à trois pans, sont soigneusement taillées, notamment la régularité du brochage* alterné qui

offre un esthétisme particulier. L'un d'eux porte un décor exécuté en bas-relief* sur son panneau de tête ou chevet. Le motif, assez classique, représente deux croix latines encadrant un chrisme*, aisément comparable à celui d'un sarcophage provenant de l'église Saint-Clément de Mâcon, issu sans doute du même atelier. Seule une minorité de sarcophages, que l'on peut estimer entre 5 et 10 % du total selon les régions, présente un décor. Le motif, assurément chrétien, signale l'appartenance religieuse de l'inhumé qui prend place à l'intérieur de ce contenant. Cette ornementation peut également répondre à une volonté de la famille ou de la communauté d'honorer le défunt. La visibilité éphémère du décor, dans un court laps de temps précédant la mise en terre du sarcophage, pourrait également revêtir une autre signification : une forme de protection supplémentaire de la tombe. **D.B.**



[1] Les sarcophages en grès en cours de fouille dans l'église funéraire.

* *arcosolium*, bas-relief, brochage, chœur (barrière de), chrisme, gouttereau (mur), mur d'épaulement, nef : voir glossaire p. 110.



[2] Le panneau de tête d'un sarcophage en grès, orné d'un chrisme encadré de deux croix latines.

VERRES ET VITRAUX AU MONT CHÂTEL

Depuis 2013, environ 120 pièces de vaisselle et de luminaire en verre ont été découvertes au Mont Châtel. Malgré la forte fragmentation de ce lot, ce nombre est assez exceptionnel pour un site du haut Moyen Âge, compte tenu de la surface investiguée. Il s'agit pourtant d'une des caractéristiques des établissements de hauteur du massif jurassien. Elle dénote, d'une part, leur fréquentation par des populations aisées et, d'autre part, leur insertion dans des réseaux d'échanges qui dépassent largement l'échelle régionale.

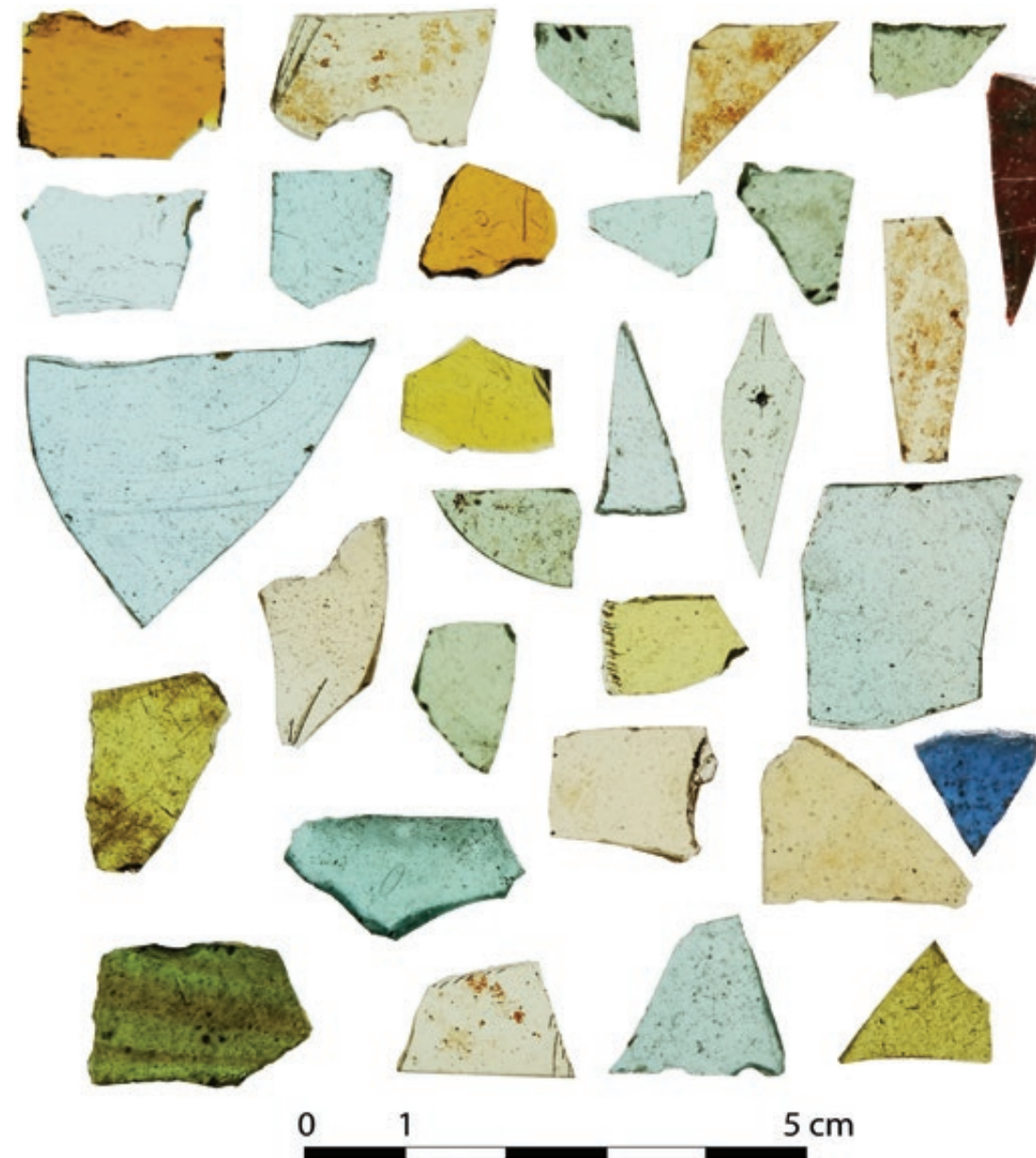
Le répertoire des formes de la vaisselle en verre est typique de la fin de la période mérovingienne et compte essentiellement des verres à boire. Ces objets ont aussi pu être utilisés comme vaisselle liturgique ou encore comme luminaires car ils ont été retrouvés en nombre dans les églises et la *memoria**. Aucun n'a été cependant déposé dans une tombe. La découverte de petites anses en verre et d'un système de suspension en métal atteste sans équivoque la présence de lampions dans les deux églises et le mausolée. Ils servaient à la fois de marqueurs d'espaces privilégiés – autel*, sépultures – mais aussi de système d'éclairage, en complément des ouvertures vitrées.

Près d'une cinquantaine de fragments de verre plat a été découverte parmi les décombres de l'église funéraire et de la *memoria* proche de l'église nord [1]. Malgré leur fragmentation, on distingue sur la plupart d'entre eux des bords retouchés au grugeoir. Cet outil permet de régulariser les

bords des tessons* pour qu'ils puissent être insérés dans des résilles en plomb. Ces verres ne sont donc pas de simples vitres mais des éléments de vitraux qui devaient orner et clore certaines ouvertures de l'église sud et du mausolée. La structure en plomb a disparu car ce matériau était fréquemment récupéré et recyclé. Le verre était lui aussi collecté pour être refondu. Les restes archéologiques ne représentent donc qu'une petite partie des vitraux initialement installés dans les édifices religieux du Mont Châtel au haut Moyen Âge. Ils nous permettent toutefois d'avoir un aperçu de la variété des couleurs : vert clair, vert olive, bleu-vert, bleu clair, bleu cobalt, ambre, violet et jaunâtre. Pour certaines, il s'agit de la coloration naturelle du verre, due aux impuretés naturellement présentes dans les matières premières, tandis que d'autres ont été volontairement provoquées par les verriers en ajoutant des oxydes métalliques, tels que le cobalt (bleu) ou le manganèse (violet), et en contrôlant les atmosphères de cuisson.

Des analyses physico-chimiques ont été réalisées sur quelques échantillons et ont révélé l'usage exclusif de verre au natron, un minéral sodique qui permet d'abaisser la température de fusion de la silice aux alentours de 1100 °C. Les vitraux ont donc été fabriqués en refondant du verre brisé recyclé et du verre brut importé du Proche-Orient. En effet, le matériau verre n'était pas produit en Europe à cette période, mais sur la côte orientale de la Méditerranée et en Égypte. Il était ensuite transporté par voie maritime puis terrestre jusqu'à des officines secondaires qui se chargeaient de la mise en forme des objets. De tels ateliers pouvaient s'installer de façon provisoire à proximité des chantiers de construction, notamment pour la fabrication des vitres ou des vitraux, ou encore pour pourvoir une communauté en gobeletterie ou en vaisselle liturgique. L'établissement fortifié du Mont Châtel n'a cependant pas encore livré les indices d'une telle installation artisanale. **I.P.**

* autel, *memoria*, tesson : voir glossaire p. 110.



[1] Echantillon de fragments de vitraux du Mont Châtel.

LES MONNAIES DU MONT CHÂTEL

Après la disparition progressive des structures étatiques de l'Empire romain en Gaule du Nord au cours de la première moitié du V^e siècle, les États barbares qui en prennent la succession n'éprouvent plus le besoin d'émettre de grandes quantités de petite monnaie. La frappe du cuivre devient un phénomène spécifiquement urbain, l'accent étant alors mis sur la fabrication de petites monnaies d'argent - appelées siliques - et de sous d'or (d'un poids d'environ 4,50 g). Au VII^e siècle, ce sont essentiellement des tiers de sous (*tremisses*) qui sont produits, mais malgré leur petite taille, ces divisionnaires d'or restent des valeurs importantes [1]. Pour les transactions quotidiennes, on constate un retour au troc, et surtout l'usage systématique d'anciennes monnaies romaines.

Les monnaies du Mont Châtel, malgré leur petit nombre (15 exemplaires connus à ce jour) présentent toutes les caractéristiques d'une circulation monétaire postérieure aux années 500-550. En outre, l'ensemble réunit les trois manipulations majeures typiques d'une période tardive : le rognage*, le fractionnement* et la récupération d'espèces obsolètes. Ce petit lot [2] est dominé par les monnaies impériales les plus récentes, les petites monnaies de bronze à fort taux de plomb émises à partir de 388 par l'empereur Théodose I^{er} et ses successeurs. Ces pièces, que les numismates appellent les *aes* 4, sont les dernières monnaies de faible valeur à parvenir de manière significative dans le

nord de la Gaule. À ces pièces, déjà anciennes lorsque le Mont Châtel est occupé, s'ajoutent des exemplaires plus vieux encore, parfois rognés afin de correspondre aux espèces alors en usage. Parmi ces monnaies obsolètes apparaît un sesterce de l'empereur Commode frappé à Rome en 187-188 (n° 1), un antoninien émis à Rome par Gallien en 262-264 (n° 2), une imitation radiée de la fin du III^e siècle ainsi qu'un *nummus* et une imitation de *nummus* d'époque constantinienne, cette dernière minuscule puisqu'elle ne pèse que 0,42 g.

Une seule monnaie de plus grand module (*aes* 2 : n° 7) figure dans l'ensemble, mais sa masse faible, en dépit du fait qu'elle soit ébréchée, pourrait indiquer qu'il s'agit d'une imitation de *Reparatio Reipub*, un type très fréquemment copié dans les années 381-383. L'unique monnaie qui, par son poids, s'écarte de l'ensemble est un sesterce* de Commode (n° 1), en excellent état de conservation, mais coupé en deux. On sait toutefois que les bronzes sénatoriaux du Haut-Empire romain trouvent une nouvelle vie au cours du haut Moyen Âge, période pendant laquelle ils sont fréquemment fractionnés. Un *aes* 3 d'époque valentinienne (n° 6) a été soigneusement limé afin de s'intégrer dans la circulation tardive, essentiellement composée d'*aes* 4. À l'origine, la monnaie devait peser environ 2,50 g ; elle ne vaut plus ici que 1,63 g. Le phénomène du rognage, généralement mal reconnu, est pourtant assez fréquent : dans le Jura, trois cas identiques ont été relevés dans le matériel découvert à Menétru-le-Vignoble. Le principe de la fragmentation du monnayage sénatorial est lui aussi bien attesté. Il redevient fréquent à partir du V^e siècle et est bien connu dans le Jura, sur des établissements de hauteur comme à Menétru-le-Vignoble, Écrille, Sainte-Anne, La Châtelaine et à Matafelon-Granges. Le même principe de la fragmentation se rencontre sur les sites de hauteur tardifs beaucoup plus au nord, par exemple au Mont-Vireux, dans les Ardennes. **J.-M.D.**

* fractionnement, rognage et sesterce : voir glossaire p. 110.



[1] Tremisses en or frappé à Izernore (Ain)



[2] Les monnaies découvertes au Mont Châtel

LES PLAQUES-BOUCLES DE CEINTURE À FIGURATIONS CHRÉTIENNES

L'époque mérovingienne se caractérise par un goût prononcé pour les décors à caractère chrétien. On les trouve en particulier sur des garnitures de ceinture à plaque rectangulaire généralement en alliage de cuivre, plus rarement en os ou en ivoire, provenant pour la plupart d'un territoire qui couvre la Bourgogne, la Franche-Comté, le nord-est de l'actuelle région Auvergne-Rhône-Alpes et la Suisse occidentale.

Le fait que ce territoire corresponde au nord de l'ancien royaume des Burgondes a conduit certains auteurs à qualifier ces objets de burgondes, ce qui est inexact. Ce sont des productions datées des VI^e et VII^e siècles, postérieures pour la plupart à la fin du royaume burgonde. Certaines ont été fabriquées par des hommes d'Église (voir l'exemple d'Yvoire, p. 90), notamment dans le cadre de monastères. Elles devaient contribuer à l'évangélisation de la population et constituer de précieux témoignages des mentalités religieuses.

On peut classer les thèmes représentés en trois groupes principaux : le thème du griffon*, et ceux empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament. La représentation du griffon est la plus répandue, l'animal pouvant être seul ou par

paire, de part et d'autre de la croix ou d'un personnage. Les plaques où il est figuré seul sont les plus nombreuses et le plus souvent ajourées. Désigné alors sous le nom d'hippogriffe*, cet animal composite est figuré de manière assez diverse, mais boit souvent à une coupe, comme sur les deux exemplaires mis au jour à Ramasse [3]. On considère qu'il s'agit de la coupe de la Vie, symbole d'immortalité, traduisant la christianisation de ce thème bien connu dès l'Antiquité païenne. Parmi les scènes tirées de l'Ancien Testament, c'est la représentation de Daniel dans la fosse aux lions qui est de loin la plus répandue. Le prophète Daniel est figuré entre deux lions qui lui lèchent les pieds, le message que transmet ce sauvetage miraculeux étant de nature à rassurer les chrétiens.

Les scènes du Nouveau Testament sont les plus rares et il s'agit en majorité de pièces uniques. À défaut de découvertes faites dans l'Ain, on retiendra une plaque provenant de Sancé, près de Mâcon, dont le décor se rattache à la naissance de Jésus. Il a été interprété comme une figuration des mages devant un personnage assis sur un trône, soit la Vierge tenant l'Enfant, soit le roi Hérode [1]. Parmi les découvertes les plus proches géographiquement on peut citer également la plaque de La Balme (Haute-Savoie) représentant l'entrée du Christ à Jérusalem. De Marchaux (Doubs) provient une plaque-boucle* portant une représentation de six apôtres, tandis qu'à Ladoix-Serrigny (Côte-d'Or) a été mise au jour une extraordinaire plaque-boucle* ornée d'un Christ cavalier de l'Apocalypse. Enfin, la nécropole de Ramasse a livré une plaque-boucle originale, impossible à classer dans les groupes précédents. Ajourée, elle représente deux hommes identiques, vêtus d'une sorte de pagne et paraissant brandir une croix ansée (dite « égyptienne ») [2]. Le caractère chrétien est affirmé avec force par une croix sur chaque front et une autre, de grande taille, dans l'axe. S'agit-il de saints ? En tout cas, cette pièce se situe dans la lignée de la plaque au couple d'Yvoire (voir p. 90-91). **D.B. et H.G.de S.**

* Griffon, hippogriffe, plaque-boucle : voir glossaire p. 110.



[1] Plaque de Sancé : en alliage de cuivre, elle figure une scène liée à la naissance de Jésus, sans doute l'Adoration des mages (longueur : 8,5 cm ; Musée d'Archéologie Nationale, inv. 91805).



[2] Plaque-boucle aux orants de Ramasse : en alliage de cuivre, ajourée, elle est ornée de deux personnages masculins côte à côte, les bras levés dans une position de prière ; plusieurs croix en renforcent le caractère chrétien (longueur : 11 cm ; musée de Brou).



[3] Plaque-boucle à l'hippogriffe* de Ramasse : en alliage de cuivre, ajourée, elle représente un animal composite buvant à une coupe, sans doute la coupe de la Vie ; les nombreux cercles ponctués qui l'ornent pourraient être des figurations d'étoiles (longueur : 8,3 cm ; musée de Brou).

LA PLAQUE-BOUCLE EN BRONZE DE TYPE D D'YVOIRE

Implantée sur la terrasse supérieure du lac Léman, à 800 m au sud du bourg d'Yvoire (Haute-Savoie), la nécropole des Combes est connue depuis la découverte d'un sarcophage en 1815. C'est au terme de plusieurs campagnes de fouilles menées de 1987 à 1997, ayant permis l'étude de 140 tombes, qu'a été proposée une utilisation de cette nécropole en rangées de l'extrême fin du V^e au VIII^e siècle, voyant se juxtaposer et se succéder des tombes en pleine terre, en coffres de bois et en coffres de dalles, pour certains marqués en surface par des dalles posées à plat.

La tombe abritait un coffre de forme rectangulaire (long de 1,99 m, large de 0,46 m et haut de 0,47 m), constitué de dalles de schiste et de molasse* liées à l'argile. Un fragment de dalle servant de support au couvercle portait un monogramme*, peut-être celui de l'homme auquel il était destiné et dont les ossements étaient rassemblés derrière la tête de la femme qui y fut ensuite inhumée. Outre la plaque-boucle* qui était posée sur l'abdomen de la défunte, le décor tourné vers son visage, une boucle de ceinture en fer damasquinée* de laiton [1] reposait en position d'usage sur les quelques fragments conservés du bassin. Intacte, mesurant 11,6 sur 5,75 cm et ayant gardé sa surface dorée, la plaque-boucle est dotée au revers de six œillets perforés permettant de la fixer à la ceinture ; dans un second temps ses extrémités ont été percées de deux petites perforations

à usage indéterminé. La plaque est ornée au centre de deux personnages encadrés par des rouelles* et des croix alors qu'une inscription en caractères latins la cerne sur trois côtés ; la boucle ovale, finement crénelée et guillochée*, supporte un ardillon* dont l'extrémité busquée a une tête de serpent.

Inspirée des figurations des prophètes Daniel et Abacuc en position d'orants*, nommément identifiés sur la plaque dite de Chalon-sur-Saône et que l'on retrouve sur deux plaques de la nécropole de La Balme (Haute-Savoie), les personnages de celle d'Yvoire en diffèrent, car ils sont distinctement sexués et l'homme couvre de sa main gauche la main droite de la femme, geste ô combien symbolique dans le cas d'un mariage. Malgré une légère usure, on lit : *MASCVLVM ET FE(MI)NA(M) I DEI ALIVS PR(ES)B(ITE)R FECIT VIVAT (IN) D(E)O* que l'on peut traduire ainsi : « Alius, prêtre de Dieu, a fait l'homme et la femme. Qu'il vive en Dieu ». Il en est autrement sur une des plaques de La Balme où seuls les époux ou baptisés (?) *ACHVLAVS* et *IVSTINA* sont nommés. L'auteur de ce cadeau nuptial, le prêtre Alius, ayant immortalisé dans le bronze cette union, on serait tenté de lui attribuer également les deux plaques de La Balme car toutes trois, malgré leurs dissemblances, ne peuvent qu'avoir été réalisées dans le même atelier, peut-être à Genève, distante d'une journée de marche.

Si les plaques de La Balme ne peuvent être datées en raison de contextes de découverte inconnus, celle d'Yvoire est datable de la première moitié du VI^e siècle par son association avec une boucle de ceinture en fer, fortement usagée, appartenant au niveau II de Böhner (450-525) et par son enfouissement dans un coffre de dalles rectangulaire, destiné à une inhumation antérieure, d'un type apparaissant dans la Genève épiscopale dès le V^e siècle avant de se diffuser lentement dans les campagnes environnantes.

J.S. et C.T.

* ardillon, damasquiné, guillochage, molasse, monogramme, orant, plaque-boucle, rouelle: voir glossaire p. 110.



[1] La plaque boucle d'Yvoire, Haute-Savoie (Dépôt archéologique CD 74).

LA VAISSELLE LITURGIQUE DU MONT RAMPON

L'éminence calcaire du Mont Rampon (Annecy-le-Vieux), densément boisée, surplombe l'extrémité nord-est du lac d'Annecy de ses 957 m. L'occupation de ce sommet est reconnue dès le début des années 1980 et au fil des prospections qui ont permis d'identifier un rempart en pierres sèches, une probable citerne et du mobilier s'échelonnant du Néolithique à la fin de l'Antiquité. En 1984 est proposé au Musée-Château d'Annecy un ensemble de pièces de vaisselle métallique extraites de deux fosses distantes d'une dizaine de mètres.

L'une des fosses contenait une aiguière* en bronze haute de 24,3 cm, d'un diamètre de 11,2 cm, d'une contenance de 82 cl et d'un poids de 897 g [1]. De forme élégante, ce vase à panse rebondie et piriforme* est doté d'un haut col cylindrique légèrement concave et d'une base à pied évasé au bord plat et pincé. Une anse en esse* à poucier*, pourvue de deux éléments lancéolés*, décorés de palmes, et bouletés vient enserrer l'embouchure du vase dépourvue de bec verseur, alors que sa base triangulaire, brisée, est gravée des lettres DMI soit *DOMINI*. Cette attache vient s'insérer dans un bandeau haut de un centimètre, souligné par de fins sillons, sur lequel se développe l'inscription en caractères profondément gravés : *LAVAVO INTER INNVCENTES MANVS MEAS ET CERCVNDAVO ALTARE TVOM DOMENE* soit « Je lave mes mains en signe d'innocence pour faire

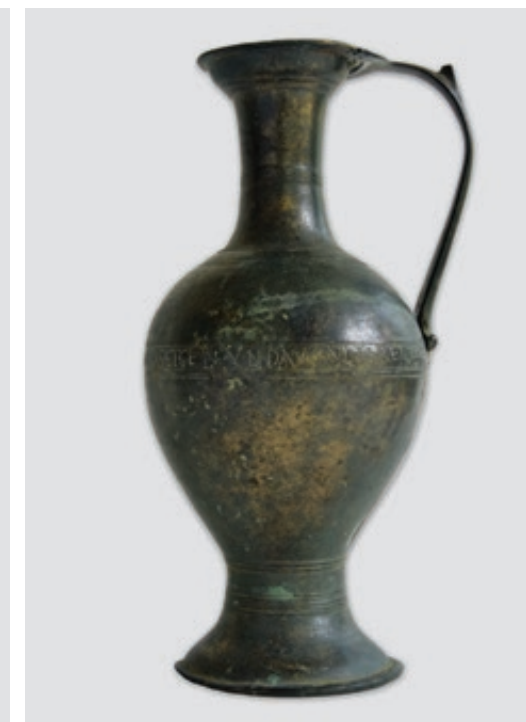
le tour de ton autel, Seigneur », identifié comme étant le verset 6 du psaume 26 (25), attesté dès le IV^e siècle comme prière d'ablution* à l'offertoire* de la messe [2]. L'aiguière, de par sa ressemblance avec celle découverte dans une tombe d'enfant de la nécropole de Lavoye (Meuse), peut être datée de l'époque mérovingienne, ce que confirme l'inscription offrant des comparaisons avec des exemplaires ibériques et présentant des altérations propres au latin mérovingien.

L'autre fosse contenait, outre quatre seaux en tôle de cuivre martelé et anse en fer, une patère* en bronze haute de 7,3 cm, d'un diamètre de 22,3 cm et longue de 36 cm avec le manche. Sa lèvre porte un décor de chevrons* alors que le manche est gravé d'un canthare* d'où s'échappe un sarment de vigne portant quelques grappes, décor récurrent de l'iconographie antique puis paléochrétienne. L'ombilic* central fortement bombé et percé d'un trou en son centre, permet de rapprocher cet objet de modèles hispano-wisigothiques.

Bien que ces deux pièces ne présentent pas de caractéristiques stylistiques permettant d'en reconnaître la conception dans la même aire géographique, on doit bien admettre qu'elles ont dû être en usage dans le même espace lors de la liturgie de la messe comme en témoignent quelques représentations carolingiennes parmi lesquelles on retiendra une miniature du Psautier de Stuttgart, réalisée vers 820-830 à Saint-Germain-des-Prés, qui présente ce rite de l'ablution des mains en regard du psaume.

En l'absence de tout contrôle sur le terrain, on peut émettre l'hypothèse que ce mobilier, mis à l'abri dans deux fosses, provient d'un édifice religieux d'importance qui pourrait être le lieu de culte chrétien érigé au sein du grand domaine *Annesciacum*, mentionné dans deux actes de la chancellerie impériale en 867 et 868, dont l'église romane Saint-Laurent au chef-lieu d'Annecy-le-Vieux, pourrait occuper l'emplacement. **C.T., J.S.**

* Ablution, aiguière, canthare, chevron, esse, lancéolé, offertoire, ombilic, patère, piriforme, poucier : voir glossaire p. 110.



[1] Patère et aiguière du Mont Rampon, Annecy-le-Vieux (Musée-Château d'Annecy).



[2] Déroulé de l'inscription de l'aiguière.

LES FIBULES DE L'ÉPOQUE BURGONDE

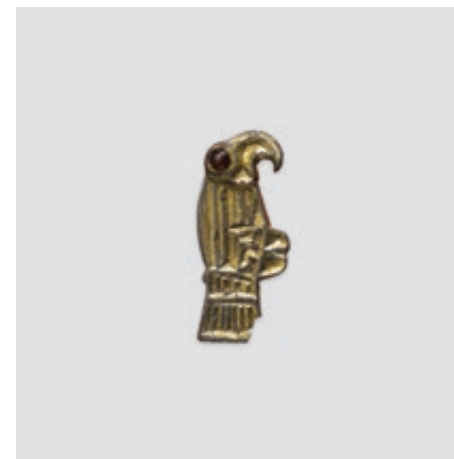
Les fibules* constituent un mobilier très apprécié des archéologues travaillant sur cette période. Certaines sont en effet caractéristiques d'un peuple donné et on considère qu'elles ne sont portées en général que par les femmes de ce peuple. C'est le cas de plusieurs pièces découvertes dans l'Ain. D'autres sont plus probablement dues à des artisans gallo-romains. Pour autant, cela n'interdit pas que des femmes d'origine germanique les aient portées et, surtout, emportées dans la tombe ; à cette époque en effet, seules celles-ci étaient pourvues de mobilier funéraire, à la différence des Gallo-Romains qui ne pratiquaient pas l'inhumation habillée.

Parmi les productions sans doute locales, il y a des fibules zoomorphes, comme celle de Saint-Martin-du-Fresne, en forme d'animal composite original [2] (un quadrupède à bec de rapace en argent doré) ou celles de Briord : une fibule en forme d'oiseau [1] et une paire très inhabituelle, en forme de chien [3]. Du secteur de Nantua proviennent des fibules clairement d'origine germanique [4 et 5]. C'est le cas de trois paires de la nécropole de Saint-Martin-du-Fresne. L'une d'entre elles offre un intérêt tout particulier : en alliage cuivreux, avec une tête triangulaire presque cruciforme, à trois digitations, et un pied étroit, de largeur constante, cet objet appartient à un groupe de fibules germaniques du deuxième tiers du V^e siècle, dit de Nieder-Florstadt/Wiesloch [5]. La portée de cette découverte est

renforcée par deux autres pièces proches. Une paire conservée également au musée de Brou possède des caractères qui la rattachent indubitablement au même groupe. Elle est cependant d'une qualité supérieure, tant par les métaux employés (de l'argent doré) que par l'ornementation, le pied et l'arc présentant un décor biseauté et niellé*. Il est dommage que nous ne connaissions pas l'origine précise de ces objets. On peut toutefois penser qu'elle est proche, certainement départementale.

Provenant de la célèbre tombe double d'Izenave, une autre fibule est rattachée à un groupe dénommé « Gross-Umstadt », une variante du groupe précédent, dont il se distingue par la forme grossièrement semi-circulaire de la tête, mais dont les autres caractéristiques sont proches (voir p. 76). La cartographie des lieux de découverte est du reste très révélatrice de cette parenté, puisque les deux groupes, contemporains, sont manifestement issus des mêmes régions, en l'occurrence l'Elbe supérieure, les pays du Rhin moyen, du Main et du Neckar. Elles sont attribuées à des populations alamanes. Une autre découverte mérite d'être évoquée : celle d'une petite fibule en fer damasquiné* d'argent faite à Trévoux. Cette fibule qui se rattache au type Duraton/Estagel, un type clairement wisigothique, révèle la présence de Wisigoths parmi les Burgondes. Par ailleurs, la qualité des objets découverts lors de cette fouille malheureusement très limitée démontre que l'on a affaire à un habitat d'un niveau social privilégié. Nous ne sommes qu'à une vingtaine de kilomètres de Lyon, avec laquelle la liaison par la vallée de la Saône est facile, et l'on peut remarquer qu'en face, sur l'autre rive du fleuve, à laquelle on accédait par un gué, se trouve un secteur resté actif à la fin de l'Antiquité, dans la ville d'Anse et aux alentours. Or c'est là que se situe Ambérieux d'Azergues. Le palais d'Ambérieu(x) – où plusieurs lois ont été promulguées et dont la localisation est discutée (voir p. 29) – n'aurait-il pas des chances de se trouver ici ? **H.G.de S.**

* damasquiné, fibule, niellé : voir glossaire p. 110.



[1]



[2]



[3]

[1] Fibule aviforme de Briord, représentant un rapace de profil (argent doré ; longueur : 2,8 cm ; musée de Briord).

[2] Fibule zoomorphe de Saint-Martin-du-Fresne en forme d'un animal composite, un quadrupède à bec de rapace et queue épaisse se terminant par un bouton strié (argent doré ; longueur : 3 cm ; musée de Brou).

[3] Paire de fibules en forme de chien de Briord (bronze doré ; longueur 2,5 cm, musée de Brou).



[4]



[5]

[4] Paire de fibules ansées de Saint-Martin-du-Fresne : très belles pièces en argent doré à décor biseauté, dessinant des losanges imbriqués sur le pied et une palmette sur la tête semi-circulaire, à trois digitations ; les pièces de comparaison se trouvent dans la région du Danube moyen et dans la région pontique (longueur : 5,3 et 5,2 cm ; musée de Brou).

[5] Paire de fibules ansées de Saint-Martin-du-Fresne : elle se rattache clairement à un groupe de fibules d'origine germanique datées du deuxième tiers du V^e siècle et provenant pour la plupart des bassins de l'Elbe supérieure, du Rhin moyen et du Danube (alliage de cuivre ; longueur : 5,75 et 5,6 cm ; musée de Brou).

LE BRACELET DE BOURG-EN-BRESSE : LE TÉMOIN D'UNE ÉPHÉMÈRE CAPITALE BURGONDE ?

Bourg-en-Bresse était dans l'Antiquité le siège d'une bourgade d'une certaine importance, sans doute un *vicus organisé autour de deux pôles. À l'occasion d'exploitations anciennes de gravières (peut-être en 1868), aux alentours de l'église de Brou, au cœur de l'un de ces pôles, a été découvert un exceptionnel bracelet en or aujourd'hui conservé au musée de Brou [1].**

Avec sa surface lisse et ses extrémités évasées, il présente toutes les caractéristiques d'un petit groupe de bracelets datés pour la plupart du V^e siècle et provenant, en Europe, de sépultures germaniques de rang princier, voire royal, dont la plus célèbre, à Tournai, est celle de Childéric, le père de Clovis. Les conditions de la découverte de cet objet font qu'on ne sait rien sur son propriétaire. Il est cependant probable qu'il s'agissait d'un homme : les bracelets de ce type sont en effet beaucoup plus souvent portés par des hommes ; par ailleurs, son poids et son diamètre intérieur le situent parmi les bracelets masculins. D'autres découvertes d'époques gallo-romaine et mérovingienne, parmi lesquelles une paire de boucles d'oreilles en argent doré, ont été effectuées au même endroit et à la même époque. Des

fouilles et sondages menés depuis aux abords de l'église de Brou ont mis au jour des vestiges de bâtiments et d'une nécropole à sarcophages, dont la datation, imprécise, va de l'Antiquité au haut Moyen Âge. Cela évoque l'existence d'une église paléochrétienne associée à une nécropole dans laquelle auraient été inhumés des défunts d'un rang élevé, parmi lesquels certains auraient pu appartenir à la famille royale burgonde. En l'absence de texte et de données plus explicites, il ne s'agit naturellement que d'une hypothèse.

Ceci conduit à poser la question d'un éventuel rôle politique de ce lieu justifiant la présence de cette famille royale et à envisager l'hypothèse d'une capitale provisoire correspondant à la phase durant laquelle les Burgondes tentaient d'annexer Lyon. Pendant cette période, qui dure environ dix ans - de 457, date de leur première entrée, éphémère, dans cette ville, aux alentours de 467, moment qui marque sa conquête réelle et son accès au rang de capitale -, les Burgondes ont fort bien pu, en effet, installer une deuxième capitale, outre Genève, leur pratique de la double royauté ayant vraisemblablement eu cours dès cette époque, avec les deux rois connus par les textes, Gondioc et Hilpéric l'Ancien. D'autre part, il semble que les Burgondes aient, au lendemain de 457, conservé une bonne partie des conquêtes qu'ils venaient de faire, hormis Lyon. Cela aurait pu être en particulier le cas pour le *vicus** de Bourg, dont l'excellente desserte routière ainsi que la situation, proche à la fois des territoires occidentaux convoités et de leurs bases de *Sapaudia**, auraient pu amener les Burgondes à en faire une capitale. Constatant par ailleurs que le roi Gondioc pourrait être mort entre 463 et 467, on peut se demander si ce ne serait pas lui qui aurait été inhumé à Brou avec ce bracelet au poignet. En l'absence de documents écrits - on sait très peu de choses sur Gondioc - ou d'indices archéologiques plus explicites, cette hypothèse reste cependant fragile. Seul un retour aux archives conservées dans le sol permettrait d'aller plus loin. **H.G.de S.**

* *vicus*, *Sapaudia* : voir glossaire p. 110.



[1] Bracelet de Brou. Or pur (24 carats) ; poids : 80,6 g ; diamètre maximum : 7,3 cm (Musée de Brou).

DE ROUILLE ET DE TISSUS

Une sépulture de jeune enfant placée dans l'un des bâtiments mémoriels du Mont Châtel a livré trois éléments d'une ceinture en fer damasquinée* d'argent à la hauteur du bassin : une plaque-boucle*, une contre-plaque* et une plaque dorsale du VII^e siècle. L'analyse détaillée de la position des pièces révèle que la ceinture n'était pas portée, mais déposée pliée sur le corps. Ce dépôt de ceinture chez les jeunes enfants s'apparente à un dépôt symbolique (pas nécessairement en position fonctionnelle) selon une pratique qui n'est pas exceptionnelle. Elle trouve des comparaisons toutes proches sur les nécropoles de Crotenay et de Largillay-Marsonnay, dans le sud Jura, comme plus largement dans le domaine romano-burgonde et austrasien.

Le nettoyage des objets a été rapidement confié au Laboratoire d'Archéologie des Métaux (LAM de Nancy-Jarville) en vue d'une stabilisation, opération interrompant le processus de corrosion, et d'une restauration afin de révéler les motifs en fils d'argent [1]. La découverte inattendue de restes de textiles et de cuir minéralisés [2] a conduit à suspendre le protocole en cours, pour permettre l'analyse de ces vestiges qu'une fine pellicule de sédiment protégeait encore.

Le cuir apparaît sous la forme de « copeaux » rigides et cassants recouverts d'une poudre orange vif, issue de la décomposition du matériau ; le tissu fortement minéralisé

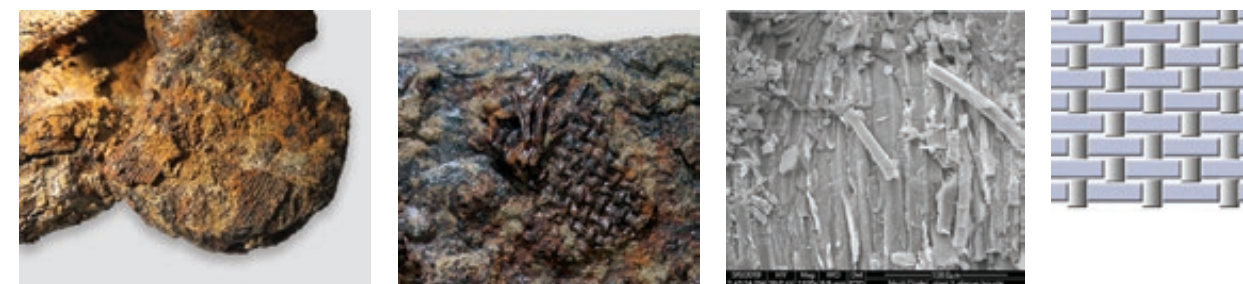
est intégralement soudé au métal sous l'effet de la corrosion. L'examen détaillé des vestiges révèle des restes de cuir sur l'ensemble des revers, tandis que les avers de la plaque-boucle et de la plaque dorsale sont ponctués des restes d'une même étoffe. L'observation au microscope électronique à balayage montre que le tissu est confectionné à l'aide de fils simples en lin d'environ 0,25 mm de diamètre, l'étoffe, en armature toile, compte 32 à 39 fils par cm dans une direction de tissage et 23-24 fils par cm dans l'autre. L'interprétation des restes de cuir ne soulève pas d'interrogation particulière : ils correspondent à la lanière de ceinture sur laquelle étaient rivetés les parements métalliques. L'interprétation du tissu n'est en revanche intelligible qu'en regard de la taphonomie* de la sépulture. Compte tenu de la spécificité du dépôt, le tissu peut raisonnablement correspondre aux plis du linge sur lequel était posée la ceinture, vraisemblablement une fine chemise de lin habillant le corps ou bien un linceul. La finesse de l'étoffe trouve une justification car le corps qui lui est associé est celui d'un enfant accompagné d'une ceinture, ce dont les adultes inhumés à proximité sont dépourvus.

Les restes organiques, notamment les cuirs et les textiles, sont fréquemment préservés sur le mobilier mérovingien issu de sépultures. Expertisés puis analysés, ces vestiges livrent des informations substantielles sur la façon dont étaient vêtus et parés les défunts, sur la confection de certains artefacts (fourreaux d'épées, de scramasaxes*, de couteaux impliquant la mise en œuvre de matériaux composites), sur la mise en scène et les pratiques funéraires (linceuls, couvertures, emballage de certains mobiliers, nature des dépôts, aménagement de la tombe, etc.). Pleinement inscrite dans le cadre pluridisciplinaire qui nourrit la recherche actuelle, l'étude des matériaux organiques est déterminante à plus d'un titre pour affiner la compréhension des sociétés anciennes, raison pour laquelle elle doit être systématisée. **D.B. et F.M.**

* contre-plaque, damasquiné, plaque-boucle, scramasaxe, taphonomie : voir glossaire p. 110.



[1] La garniture de ceinture restaurée.



[2] De gauche à droite : deux détails de restes textiles, identification des fibres de lin et restitution de l'armature de tissage.

DES PRODUCTIONS DE TERRES CUITES MÉROVINGIENNES

Par leurs dimensions, leurs formes et pour certains par leurs techniques de fabrication, les matériaux de construction en terre cuite du premier Moyen Âge diffèrent des exemplaires antiques, mais les modalités du passage des premiers aux seconds restent à préciser. Ceux découverts sur le Mont Châtel sont particulièrement intéressants de ce point de vue, car ils attestent une production locale de matériaux de type romain au VI^e siècle.

Rares sont les habitats du haut Moyen Âge à livrer ces matériaux en terre cuite et il reste souvent très difficile de préciser leur origine : matériaux romains réemployés ou productions altomédiévales ? Les fouilles de ces dernières années ont permis de renouveler singulièrement nos connaissances sur le sujet. Le emploi de tuiles et de briques, souvent sous forme de fragments, est incontestable, selon une pratique commune. Très rares encore sont les ateliers altomédiévaux reconnus, comme par exemple celui de Saran (Loiret), dont les productions correspondent toujours aux modèles antiques. Toutefois, les caractéristiques et les quantités de matériaux de ce type présents sur certains établissements de hauteur du Jura ne laissent aucun doute sur leur datation post-antique.

Au cours des cinq campagnes de fouille déjà réalisées sur le site, les matériaux de construction ont fait l'objet d'un

prélèvement intégral. On note que trois types de matériaux de construction en terre cuite seulement ont été découverts : le fameux binôme de tuiles romaines, la *tegula* et l'*imbrex* (tuile plate à rebords et tuile courbe) et un unique type de brique : une brique peignée de format carré [1]. De 2015 à 2018, le total de 1821 fragments de matériaux, pour une masse de 254 kg, mis au jour se répartit ainsi : 603 fragments de *tegulae*, 943 d'*imbrices* et 275 de briques peignées (respectivement en masse : 100, 87 et 67 kg). Il faut souligner que cette quantité relativement faible s'explique par la récupération quasi-intégrale des matériaux de construction, postérieurement à l'occupation du mont.

Le lot de tuiles était nécessairement très important puisqu'elles étaient employées pour couvrir plusieurs bâtiments, dont les deux églises. Certaines de leurs caractéristiques attestent de lots d'origine différente, mais révèlent aussi qu'une partie d'entre elles au moins est postérieure à l'Antiquité. Les briques sont quant à elles extrêmement homogènes ; elles sont issues d'une même production altomédiévale. Malgré leur fragmentation, il est sûr qu'il s'agit de matériaux carrés d'environ 31 cm de côté. Certaines d'entre elles avaient été prédécoupées en deux parties égales avant cuisson au moyen d'une entaille réalisée à partir de leur face supérieure. Cette même face est systématiquement peignée. Ce peignage, réalisé au moyen de plusieurs passages d'un outil à dents, forme un motif identique sur toutes les briques. L'usage précis de ces matériaux, retrouvés dans quelques bâtiments dont une église, reste à déterminer.

La fabrication de tuiles et de briques à la romaine et leur emploi sur le Mont Châtel révèlent, comme d'autres caractéristiques des constructions, la grande aisance matérielle du maître d'ouvrage, mais aussi probablement une volonté d'accroître le prestige des bâtiments. La couleur rouge des toitures ne pouvait que renforcer la visibilité des deux églises dans le paysage, qu'elles dominaient déjà par leur situation topographique. **F.C.**



[1] Demi-brique peignée en terre cuite (en haut) et trois marques d'artisans sur des tuiles.

LE CASQUE DIT « DE SAINT-BERNARD »

Le casque dit « de Saint-Bernard » [1], conservé au Metropolitan Museum of Art de New York, a été découvert en 1925 (1929 selon d'autres sources) dans le lit de la Saône au niveau de la commune de Saint-Bernard (Ain) si l'on en croit les archives du musée, ou bien de la commune de Montmerle-sur-Saône (à 15 km au nord de Saint-Bernard) suivant André Bailly, ce qui est moins assuré.

L'objet a été vendu par l'industriel Georges Pauilhac, propriétaire de la papeterie Job et passionné d'armes anciennes, à l'antiquaire new-yorkais Sumner Healey, qui le revend en 1930 pour la somme de 2000 dollars au collectionneur Clarence H. Mackay. Ce dernier décède en 1938 et le casque devient ensuite la propriété de Stephen V. Grancsay, conservateur du département des armes et armures du Metropolitan Museum of Art, par l'entremise du marchand d'art franco-américain Jacques Seligmann. Finalement, Grancsay l'offre au musée en 1942.

Le casque dit « de Saint-Bernard » appartient au type dit *Spangenhelm* (« casque à plaques »), daté entre le milieu du V^e et la fin du VI^e siècle. Il s'agit plus exactement de la variante dite de Baldenheim, du nom de la commune d'Alsace où un exemplaire particulièrement bien conservé a été découvert en 1902. La calotte de ces casques se caractérise par une armature composée de bandes de bronze entre lesquelles sont rivetées des plaques de fer ; l'ensemble est maintenu à la base par un bandeau frontal circulaire et

au sommet par une virole*, eux aussi rivetés. Cette calotte était complétée par des couvre-joues (paragnatides) ainsi que par un couvre-nuque, absents sur notre exemplaire.

Au niveau du décor, les parties extérieures des casques de type *Spangenhelm* sont le plus souvent dorées ou argentées et comportent des motifs au repoussé* ou au poinçon. Sur l'exemplaire dit « de Saint-Bernard », on peut observer sur le bandeau frontal en bronze doré une scène représentant des rinceaux de vigne au milieu desquels des oiseaux affrontés picorent des grappes de raisin. Il s'agit d'un motif fréquent dans l'art paléochrétien, la vigne étant le symbole du Christ et les oiseaux picorant le raisin représentant l'eucharistie.

Les casques de type *Spangenhelm* ont d'abord été supposés comme provenant d'ateliers situés en Italie. Toutefois la majorité des chercheurs s'accorde désormais à leur attribuer une origine byzantine. Le fait qu'ils soient revêtus d'une pellicule d'or ou d'argent en faisait des pièces d'un certain prix ; cependant ils semblent avoir été portés par l'ensemble des officiers de l'armée de l'Empire romain d'Orient. Ils étaient sans doute fabriqués dans des ateliers contrôlés par l'administration impériale. La structure composite de ces casques formés de pièces standardisées était d'ailleurs bien adaptée à la production en série. Certains de ces objets, sans doute peu nombreux, se sont frayés un chemin jusqu'en Occident, peut-être ramenés par des chefs de guerre ayant servi comme fédérés dans l'armée byzantine, ou bien offerts comme cadeaux diplomatiques par l'empereur à des souverains ou à des grands nobles des royaumes « barbares ». De toute évidence, leur origine prestigieuse ainsi que le long chemin qu'ils devaient parcourir depuis l'Orient jusqu'en Germanie ou en Gaule leur conféraient une valeur considérable, les transformant en biens précieux réservés à la haute aristocratie des Alamans, des Burgondes ou des Francs. **J.-P.L.**

* repoussé (décor), virole : voir glossaire p. 110.



[1] Le casque dit « de Saint-Bernard », conservé au Metropolitan Museum of Art de New York.

LE CASQUE DIT « DE CHALON-SUR-SAÔNE »

Le casque dit « de Chalon-sur-Saône », conservé au Deutsches Historisches Museum de Berlin, a été découvert en 1903 dans la Saône aux environs de Chalon selon les archives du musée. En fait, Louis Armand-Calliat a pu préciser que l'auteur de la découverte est un ouvrier de la drague appartenant à la famille Monard et que la trouvaille a été réalisée au niveau des communes voisines de La Truchère (Saône-et-Loire) et de Sermoyer (Ain), près du confluent de la Saône et de la Seille.

L'inventeur du casque, persuadé qu'il était en or, l'apporta chez un bijoutier de Chalon qui le détrompa et le lui acheta pour une somme modique. Cet objet, qui appartient comme celui dit « de Saint-Bernard » au type *Spangenhelm* (voir p. 102), est rentré en 1905 dans les collections du musée de l'Arsenal de Berlin par l'entremise de son directeur, Edgar von Ubisch. Le casque de La Truchère / Sermoyer se singularise par la riche décoration de son bandeau frontal, représentant une scène de chasse [1]. Ce casque a malheureusement été parfois l'objet d'une confusion avec un autre du même type, conservé au musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg et qui proviendrait lui aussi de la Saône à Chalon suivant André Bailly. Toutefois, les archives du musée russe ainsi que la plupart des études sur le sujet ne donnent aucune provenance pour ce second exemplaire : André Bailly a donc sans doute confondu le casque de Saint-Pétersbourg avec celui exposé à Berlin.

Deux autres trouvailles issues du lit de la Saône doivent être elles aussi considérées avec précaution : il s'agit d'une plaque de bronze dont l'appartenance à un *Spangenhelm* est très douteuse et qui provient d'Allerey-sur-Saône (Saône-et-Loire), ainsi qu'un casque de type indéterminé qui aurait été découvert à Montbellet (Saône-et-Loire).

Si l'on se limite aux trouvailles certaines, ce sont donc quatre casques de type *Spangenhelm* qui ont été découverts sur le territoire de l'ancien royaume burgonde : aux deux exemplaires de la Saône viennent en effet s'ajouter celui provenant du lac Léman, à l'embouchure du Rhône, ainsi que celui de Vézeronce (Isère), exhumé à proximité du Rhône dans un ancien marais (et non dans une sépulture comme on l'a longtemps pensé). Ces quatre casques semblent donc témoigner d'un phénomène bien particulier. D'une part, ils se concentrent dans une zone distincte, les autres trouvailles d'Europe de l'Ouest se répartissant en deux secteurs éloignés, situés le long du Rhin (sept exemplaires) et dans le centre de l'Italie (trois exemplaires). D'autre part, tous les quatre ont été trouvés en milieu aquatique ; leur valeur considérable permet toutefois de douter qu'ils y aient été perdus par hasard. Le fait que ces casques soient contemporains de l'expansion et de la chute du royaume burgonde, ainsi que leur lien avec la haute aristocratie, orientent plutôt les hypothèses vers l'histoire politique, même s'il est impossible d'attribuer ces objets aux Burgondes plutôt qu'aux Francs. Le fait de les jeter volontairement dans un cours d'eau ou un marais est-il un geste symbolique, par exemple pour marquer une victoire militaire (bataille de Vézeronce en 524) ? Leur localisation dans ou à proximité immédiate de cours d'eau ayant pu servir de frontière témoigne-t-elle de la volonté de marquer symboliquement un territoire ? Nous en sommes pour l'instant réduits à des conjectures. **J.-P.L.**



[1] Casque dit « de Chalon-sur-Saône », conservé au Deutsches Historisches Museum de Berlin.

POSTFACE

Les pages qui précèdent illustrent à quel point l'établissement perché du Mont Châtel vient profondément renouveler nos connaissances sur l'époque mérovingienne, documentant bien des aspects d'une société sur laquelle les sources textuelles n'apportent qu'un éclairage très partiel et partial.



[1] Détails des médaillons en or et pierres fines du collier de la tombe 355 de Briord (voir p. 32).

Le département de l'Ain n'offre plus cette image d'un « désert » véhiculé par les sources hagiographiques*, où seules n'émergeraient que quelques fondations d'abbayes. Les nombreuses nécropoles du haut Moyen Âge fouillées de longue date, encore parfois improprement dénommées « burgondes » dans la littérature, constituent en effet de multiples repères dans la trame du peuplement. Quelques agglomérations héritées de l'Antiquité perdurent dans ces premiers siècles du Moyen Âge, à l'exemple de Brou/Bourg-en-Bresse qui a livré les vestiges d'une basilique* et plusieurs objets de prestige, qui posent la question de l'existence d'une capitale éphémère (voir p. 96). Il faut également mentionner Izernore/*Isarnodurum* dans le

Haut-Bugey, siège d'un atelier monétaire au VII^e siècle (voir p. 87), d'où sont originaires les Pères du Jura, saint Romain et saint Lupicin, puis plus tard saint Oyand, abbé de la puissante abbaye de *Condat*/Saint-Claude. Leur père avait été consacré comme prêtre dans ce *vicus**, ce qui suppose la présence d'un édifice de culte que la tradition verrait remplacer un temple païen. D'autres églises identifiées ou présentes, à l'exemple de Briord ou Illiat, permettent de mesurer la progression du christianisme dans les campagnes de l'Ain. Certains de ces édifices sont l'œuvre de propriétaires de grands domaines ; ils sont parfois édifiés près du mausolée du fondateur d'une famille aristocratique, comme au Mont Châtel. La chapelle funéraire surplombant le débouché de la cluse de l'Albarine à Ambérieu-en-Bugey (voir p. 44) rappelle que c'est en ce lieu que la tradition place la rédaction de la célèbre loi Gombette par les souverains burgondes. Les dispositions de ce texte, réglant notamment le partage des terres entre Romains et Burgondes, resteront en vigueur sous la domination franque et jusqu'à l'aube de l'An Mil.

Des objets prestigieux s'il en est, comme les casques retrouvés dans la Saône (voir p. 102-105), ou issus de tombes à riche mobilier, comme à Briord [1] et Bourg-en-Bresse, permettaient jusqu'ici d'attester la présence des membres des classes privilégiées de la société mérovingienne dans la région. Les vestiges mis au jour sur le Mont Châtel renouvellent notre regard sur cette aristocratie locale, suffisamment puissante et prospère pour investir un lieu sur une hauteur difficile d'accès mais stratégique et pour y implanter des bâtiments construits à l'aide de matériaux coûteux. Constructions maçonnées à toiture de tuiles « à la romaine », vitraux colorés ornant les fenêtres des églises, matériaux et objets du quotidien importés sur de longues distances, comme les récipients en pierre ollaire*, traduisent un niveau social des plus privilégiés. Lieu religieux qui pose encore question avec ses deux églises, le Mont Châtel est également un lieu de pouvoir, fortifié à l'aide d'une architecture monumentale matérialisant aux yeux des habitants des environs la domination de cette élite sur un territoire sans doute très vaste. Cette imbrication du pouvoir religieux chrétien et du pouvoir temporel existe déjà sous le Bas-Empire romain et ne fait que continuer sous les Mérovingiens : le meilleur exemple en est la conversion du roi franc Clovis I^{er} qui, plutôt qu'un geste de foi, renvoie davantage à une volonté de consolider des conquêtes territoriales, en s'alliant l'aristocratie et l'appui de l'église.

Par petites touches, fouille après fouille, l'archéologie offre ainsi un nouveau regard sur une période qui sort de l'ombre dans laquelle l'avaient plongé l'historiographie et l'imaginaire collectif. Un regard tout en nuance, loin du choc des « grandes invasions barbares », de profondes mutations de l'occupation, de métissages entre les hommes et les idées, entre Antiquité finissante et genèse médiévale. **D. B. et J.-P. L.**

*Basilique, hagiographie, pierre ollaire, vicus : voir glossaire p. 110.



Annexes

GLOSSAIRE

Ablution (n.f.) : acte rituel de purification par l'eau.

Abside (n.f.) : extrémité du **chœur** d'une église, de plan semi-circulaire et surmontée d'une voûte en quart de sphère.

Affouage (n.m.) : terme juridique qui désigne la possibilité laissée aux habitants de prélever du bois de chauffage dans les forêts.

Ager (n.m.) : terme latin qui désigne au Moyen Âge le terroir relevant d'une seigneurie.

Aiguière (n.f.) : vase haut à anse et bec verseur. En métal précieux, elle est utilisée pour les **ablutions** rituelles.

Anastylose (n.f.) : méthode de l'archéologie. Permet la reconstitution théorique d'un bâtiment ruiné, par l'étude des blocs de pierre épars et la recherche de leur place originelle dans l'architecture.

Anthroponyme (n.m.) : nom de personne.

Archéologie préventive (n.f.) : archéologie qui s'exerce quand un projet d'aménagement met en péril des vestiges d'occupations anciennes.

Arcosolium (n.m.) : terme latin qui désigne une sépulture constituée d'une niche installée dans un mur, surmontée d'un arc et contenant un sarcophage.

Ardillon (n.m.) : élément mobile de la boucle d'une ceinture, pointe articulée qui s'ajuste dans les perforations de la lanière en cuir.

Arien (n.m.) : disciple de l'arianisme, courant de la religion chrétienne apparue au IV^e siècle et dû à Arius, théologien égyptien. Ce courant considère Jésus comme un humain qui apporte la parole de Dieu, mais ne dispose pas d'une part de divinité. Au concile de Nicée en 325, les Ariens sont considérés comme des hérétiques. Toutefois, l'arianisme reste la doctrine religieuse des Wisigoths et des Burgondes jusqu'à la fin du VI^e siècle.

Autel (n.m.) : dans la religion chrétienne, table servant à célébrer la messe.

Bas-côté (n.m.) : nom donné au vaisseau d'une église, parallèle à la **nef** centrale et moins élevé que celle-ci (synonyme de collatéral).

Bas-relief (n.m.) : sculpture où les

motifs représentés sont peu saillants et en partie engagés dans le bloc, pour être vus de face.

Basilique (n.f.) : église à plan dérivé des basiliques civiles romaines, à **nef** centrale flanquée de deux **bas-côtés**.

Brique peignée (n.f.) : brique présentant des stries réalisées à l'aide d'un peigne et destinées à faciliter l'adhérence du mortier.

Brochage (n.m.) : taille d'une pierre à l'aide d'un burin pointu (broche).

Canthare (n.m.) : forme de vase connue dès la Grèce antique. Sur pied et comportant deux anses hautes et verticales, le canthare est lié au service du vin.

Carroyage (n.m.) : méthode utilisée en archéologie pour repérer et dessiner les vestiges en utilisant une trame quadrillée.

Castral (adj.) : relatif aux châteaux.

Castramétation (n.f.) : art d'installer un camp militaire et, par extension, art de la fortification.

Cella (n.f.) : terme latin désignant la pièce principale d'un temple dans l'antiquité romaine. Durant le haut Moyen Âge, est employé pour qualifier un ermitage ou un sanctuaire monastique.

Chancel (n.m.) : dans une église du haut Moyen Âge, barrière basse, souvent en pierre sculptée, délimitant

la nef où sont les fidèles du **chœur** où le prêtre célèbre la messe.

Chant (n.m.) (**pose de**) : en maçonnerie, consiste à poser des dalles en prenant comme base leur face la plus étroite.

Chevet (n.m.) : mur qui ferme l'église, le plus souvent à l'est. Le chevet peut être plat, polygonal ou semi-circulaire (en **abside**).

Chevron (n.m.) : motif décoratif géométrique en forme de V.

Chœur (n.m.) : partie de l'église où se trouve l'**autel** et où se tient le prêtre qui célèbre la messe.

Chœur (barrière de) : dans une église, délimitation entre la **nef** et le **chœur** matérialisée par un muret bas (dit **chancel** durant le haut Moyen Âge).

Chrisme (n.m.) : symbole chrétien primitif formé des deux premières lettres du mot grec *Christos* (le Christ, l'« oint ») entrelacées en majuscules.

Claveau (n.m.) : en architecture, bloc élément d'un arc ou d'une voûte. Le claveau situé au centre s'appelle la clé.

Cloisonné (adj. ou n.m.) (**émail**) : technique de l'orfèvrerie très en vogue à partir du haut Moyen Âge, qui permet de réaliser des décors d'émaux ou de pierreries colorés séparés par de petites cloisons de métal.

Contre-plaque (n.f.) : élément

métallique des garnitures de ceintures du haut Moyen Âge. La contre-plaque fait pendant à la **plaque-boucle**.

Contrefort (n.m.) : renfort maçonné construit perpendiculairement à un mur pour en assurer la stabilité.

Curtail, cortil ou courtil (n. m.) : espace clôturé autour de l'habitat, jardin enclos.

Damassé (adj.) : qualifie un acier obtenu à l'aide de barres entrelacées, ce qui donne un métal à la fois souple et solide et permet de réaliser des motifs décoratifs.

Damasquiné (adj.) : orné d'un décor obtenu en creusant une plaque de fer ou d'acier selon un motif qui est ensuite rempli par martelage d'un fil de métal précieux.

Desservant (n.m.) : ecclésiastique qui dessert une paroisse.

Diacre (n. m.) : aux débuts du catholicisme, personne ayant reçu le premier ordre du sacrement, en charge de la charité et de la gestion des biens de l'Église.

Diagnose (n. f.) : en médecine, connaissance acquise par l'observation.

Diagnostic archéologique (n. m.) : évaluation par sondage de la nature et de l'intérêt d'un site archéologique.

Dîme (n.f.) : impôt perçu par l'Église catholique à partir de la fin du haut

Moyen Âge et représentant un dixième des récoltes produites par les laïcs.

Diocèse (n.m.) : territoire religieux géré par un évêque.

Épitaphe (n.f.) : inscription figurant sur une tombe mentionnant le nom du défunt.

Esse : décor ayant la forme de la lettre S.

Familia (n. f.) : terme latin, famille au sens large, incluant les domestiques.

Fibule (n.f.) : broche en métal destinée à fermer un vêtement.

Formae (n.f.p.) : terme latin désignant des tombes maçonnées accolées les unes aux autres et construites à l'avance.

Fragmentation monétaire (n.f.) : action de couper une monnaie en métal précieux (or ou argent) pour en diviser la valeur.

Gouttereau (adj. ou n.m.) (**mur**) : par opposition au mur pignon, le mur gouttereau est surmonté par le versant de la toiture sur lequel ruisselle la pluie. Il peut être protégé par une gouttière.

Guillochage (n.m.) : action d'orner par des lignes, des traits qui s'entrelacent ou se croisent avec symétrie.

Griffon (n.m.) : animal fantastique ayant la tête et les ailes d'un aigle et l'arrière-train d'un lion.

Hagiographie (n.f.) : récit de la vie d'un saint.

Hippogriffe (n.m.) : animal fantastique ayant la tête et les ailes d'un aigle et l'arrière-train d'un cheval.

Indiction : à la fin de l'Empire romain, période fiscale de 15 ans.

Lancéolé (adj.) : de forme allongée et pointue, comme une lance.

Lapicide : ouvrier qui grave des inscriptions sur la pierre.

Manse (n.m.) : unité de culture (maison, jardin, vigne, terres arables et usage des communaux, affouage) confiée à une famille paysanne. En échange, ces paysans devaient, par un service de corvées, cultiver le lot de terre que se réservait le propriétaire.

Memoria (n.f.) : terme latin, monument funéraire chrétien d'un personnage réputé pour sa sainteté. Donne parfois lieu à un pèlerinage ou à une vénération particulière.

Microrelief (n.m.) : sur une surface quasiment plane, petit relief significatif de la présence d'un aménagement enfoui, d'un remblai ancien ou d'un phénomène géologique.

Molasse (n.f.) : roche sédimentaire facile à sculpter, très utilisée dans l'architecture médiévale.

Monogramme (n.m.) : emblème qui réunit plusieurs lettres en un dessin

unique. Il symbolise la signature d'une personne, d'une famille ou d'un groupe.

Mur d'épaulement (n.m.) : mur de soutien d'une construction.

Murger (n.m.) : terme régional. Mur de pourtour, lentement constitué par l'épierrage d'un champ ou d'un jardin afin de le rendre plus cultivable, et qui borde celui-ci.

Naviforme (adj.) : ayant en plan une forme allongée se rétrécissant aux extrémités, comparable à celle d'un navire.

Nef (n.f.) : ensemble formé par le vaisseau central et les **bas-côtés** d'une église.

Niellé (adj.) : terme d'orfèvrerie. Le décor niellé est obtenu par la gravure d'une plaque dont on remplit les traits par un mélange d'argent, de plomb et de soufre qui donne une couleur noire.

Ollaire (pierre) : gamme de roches métamorphiques originaires des Alpes utilisée depuis l'époque gallo-romaine. Elle se travaille facilement et permet de façonner des récipients qui tiennent bien la chaleur.

Offertoire (n.m.) : partie de la messe au cours de laquelle le prêtre offre à Dieu le pain et le vin qui sont consacrés.

Onomastique (n.f.) : étude des noms de personnes et de lieux, de leur

formation et de leur usage à travers le temps et l'espace.

Ombilic (n.m.) : bosse circulaire au centre d'un objet (exemple : un plat).

Opus spicatum (n.m.) : terme latin utilisé en architecture. Désigne la manière d'organiser des briques ou des pierres plates en épis, dans un sol ou un mur.

Orant (n.m.) : souvent représenté dans l'art religieux du haut Moyen Âge, l'orant est un personnage qui prie les bras levés.

Oratoire (n.m.) : petite pièce ou petit bâtiment aménagé pour la prière, à l'usage d'une personne ou d'un petit groupe.

Patère (n.f.) : vase en forme de coupe peu profonde.

Patrice (n.m.) : du latin *pater*, signifiant père. Haute dignité en usage à Rome à partir du règne de l'empereur Constantin ainsi qu'à l'époque mérovingienne.

Piriforme (adj.) : en forme de poire.

Plaque-boucle (n.f.) : boucle de ceinture en métal munie d'une plaque articulée, typique du haut Moyen Âge. Elle présente une surface décorée et est souvent complétée par une **contre-plaque**.

Plein cintre (n.m.) : terme d'architecture. Désigne la forme semi-circulaire d'une voûte ou d'un arc.

Portique (n.m.) : galerie constituée d'un ensemble de colonnes.

Poucier (n.m.) : sur l'anse d'une cruche, aspérité que l'on retient par le pouce et qui aide à verser un liquide.

Poudingue (n.m.) : roche sédimentaire formée d'un conglomérat de galets.

Prieuré (n.m.) : petit monastère dépendant d'une abbaye.

Radiocarbone (n.m.) (**datation par**) : mesure basée sur la disparition progressive du carbone 14 et qui permet de déterminer le temps qui s'est écoulé après la mort d'un organisme.

Réglure (n.f.) : lignes tracées sur un support pour guider l'écriture.

Repoussé (décor) (adj. ou n.m.) : décor d'orfèvrerie obtenu par le travail d'une plaque de métal exécuté à l'envers et qui consiste à repousser le métal selon un tracé décoratif qui apparaît en relief sur la face visible.

Rognage (n.m.) : opération consistant à prélever du métal sur le pourtour d'une monnaie.

Rouelle (n.f.) : petit objet métallique en forme de roue à rayons.

Sacristie (n.f.) : pièce attenante au **chœur** de l'église, où sont conservés

les objets du culte et les habits et ornements du prêtre.

Sapaudia (n.f.) : nom latin, littéralement « pays des sapins », a donné « Savoie ». à partir de la fin de l'Antiquité, terme employé pour nommer la région qui était celle des Allobroges et qui devient celle des Burgondes.

Scramasaxe (n.m.) : long et large couteau à un seul tranchant, élément de l'armement du haut Moyen Âge.

Sesterce (n.m.) : monnaie émise par l'empire romain jusqu'au milieu du III^e siècle.

Solin (n.m.) : terme d'architecture qui désigne un dispositif isolant. Il est utilisé en archéologie pour qualifier une fondation en pierre surmontée de matériaux craignant l'humidité (terre, bois). Le solin isole cette élévation des remontées d'humidité du sol.

Table d'autel (n.f.) : partie supérieure horizontale de l'autel.

Tabletterie (n.f.) : fabrication d'objets à partir de l'os ou de l'ivoire.

Taphonomie (n.f.) : étude des processus qui interviennent depuis la mort jusqu'à la fossilisation d'un organisme.

Tau (n.m.) : lettre grecque en forme de T majuscule.

Tesson (n.m.) : fragment d'un objet en verre ou en terre cuite.

Tractus (n. m.) : terme latin, territoire de l'administration militaire romaine.

Vicus (n.m.) : terme latin, à l'époque romaine désigne une agglomération de second rang, qui ne peut pas être qualifiée de ville.

Virole (n.f.) : cylindre métallique.

Vitrophanie (n.f.) : autocollant destiné à être appliqué sur une vitre.

Voussure (n.f.) : terme d'architecture qui désigne la courbure du profil d'une voûte ou d'un arc. **L.O.**

POUR ALLER PLUS LOIN...

OUVRAGES GÉNÉRAUX SUR L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

BARDIÈS-FRONTY, Isabelle ; DENOËL, Charlotte et VILLELA-PETIT, Inès, *Les temps mérovingiens, trois siècles d'art et de culture*, Paris, Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais, 2016.

DEPEYROT, Georges, *Richesse et société chez les Mérovingiens et Carolingiens*, Paris, Errance, 1994.

DUMÉZIL, Bruno, *Des Gaulois aux Carolingiens, du I^{er} au IX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013.

DUMÉZIL, Bruno, "Le pouvoir des rois fainéants", *Dossiers d'archéologie*, hors-série n° 31, p. 4-9.

GAILLARD, Michèle (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IV^e au IX^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2011.

HÉLVÉTIUS, Anne-Marie et MATZ, Jean-Michel, *Église et société au Moyen Âge (V^e-XV^e siècle)*, Paris, Hachette, 2014.

LE JAN, Régine, *Les Mérovingiens*, Presses Universitaires de France, Paris, 2006.

LEBECQ, Stéphane, *Les origines franques, V^e-IX^e siècle*, Paris, Seuil, 1990.

PÉRIN, Patrick et FEFFER, Laure-Charlotte, *Les Francs*, Paris, Armand Colin, 1987.

RICHÉ, Pierre et PÉRIN, Patrick, *Dictionnaire des Francs : les Mérovingiens et les Carolingiens*, Paris, Bartillat, 1996.

VALLET, Françoise, *Les Mérovingiens : de Clovis à Dagobert*, Paris, Gallimard, 2005.

L'AIN ET LES RÉGIONS VOISINES A L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

BILLOIN, David ; ESCHER, Katalin ; GAILLARD DE SÉMAINVILLE, Henri et GANDEL, Philippe, « Contribution à la connaissance de l'implantation burgonde en Gaule

au V^e siècle : à propos de découvertes récentes de fibules zoomorphes », *Revue Archéologique de l'Est*, t. 59, 2010, p. 567-583.

BUISSON, André, *Carte archéologique de la Gaule. L'Ain*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2017.

CORNA Michel, PERRAUD Roger, « Sites funéraires et sépultures du I^{er} au VIII^e siècle à Briord (Ain) », *Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain*, n° 6, 1996, p. 1-16.

GAILLARD DE SÉMAINVILLE, Henri, « Le haut Moyen Âge : introduction, nécropoles », dans : NIVIÈRE, Marie-Dominique et FRÈRE-SAUTOT, Marie-Chantal (dir.), *op. cit.*, p. 108-124.

GRANGE, Albert ; PARRIAT, Henri et PERRAUD, Roger, « La nécropole gallo-romaine et barbare de Briord (Ain) », *La Physiophile*, n° 62, 1965, p. 3-100.

MOYRET, Louis, « Des barbares dans l'Ain (V^e-X^e siècles) », dans: *Histoire de l'Ain*, vol. 1, Saint-Etienne, Horvath, 1989, p. 99-130.

NIVIÈRE, Marie-Dominique et FRÈRE-SAUTOT, Marie-Chantal (dir.), *Pré, Proto, Gallo, Méro. Histoire de l'Ain en archéo, catalogue d'exposition*, Bourg-en-Bresse, musée de Brou, 1998, p. 108-124.

PARRIAT Henri et PERRAUD Roger, « Les inscriptions paléochrétiennes de Briord (Ain) », *La Physiophile*, n° 79, 1973, p. 14-37.

PASSART, Françoise ; GIZARD, Sophie, URLACHER, Jean-Pierre et RICHARD, Annick (dir.), *Burgondes, Alamans, Francs, Romains dans l'Est de la France, le Sud-Ouest de l'Allemagne et la Suisse*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003.

REYNAUD, Jean-François, « Lieux de culte du V^e au IX^e siècle en milieu rural et en région Rhône-Alpes », dans DELAPLACE, Christine (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule Méridionale (IV^e-IX^e siècles)*, Paris, Errance, 2005, p. 59-71.

TREFFORT Cécile et SERRALONGUE Joël, « Réflexions autour d'une aiguière liturgique du VI^e-VII^e siècle découverte à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie) », *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines*, actes du VII^e colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, 1995, p. 267-279.

TREFFORT Cécile et SERRALONGUE Joël, « Le prêtre Alius, orfèvre en Burgundia au VI^e siècle », dans *Chemins d'histoire alpine, mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos*, Annecy, Association des Amis de Roger Devos, 1997, p. 405-426.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE DES BURGONDES

ESCHER, Katalin, *Genèse et évolution du deuxième royaume burgonde (443-534) : les témoins archéologiques*, B.A.R. International Series n°1402, Oxford, Archaeopress, 2005.

ESCHER, Katalin, *Les Burgondes, I^{er}-VII^e siècle apr. J.-C.*, Paris, Errance, 2006.

FAVROT, Justin, *Les Burgondes. Un royaume oublié au cœur de l'Europe*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2002.

FAVROT, Justin, *Histoire politique du royaume burgonde (443-534)*, Lausanne, Bibliothèque Historique Vaudoise, 1997.

GAILLARD DE SÉMAINVILLE, Henri (dir.), *Les Burgondes, apport de l'archéologie. Actes du colloque international de Dijon, 5-6 novembre 1992*, Dijon, Association pour la Connaissance du Patrimoine de Bourgogne, 1996.

GAILLARD DE SÉMAINVILLE, Henri, « Briord et le département de l'Ain : une région privilégiée pour l'archéologie burgonde », *Cahiers d'archéologie du musée de Briord*, n° 1, 2012, p. 139-155.

GAILLARD DE SÉMAINVILLE, Henri, « À propos de l'implantation des Burgondes. Réflexions, hypothèses et perspectives », dans PASSART, Françoise ; GIZARD, Sophie, URLACHER, Jean-Pierre et RICHARD, Annick (dir.), *op. cit.*, p. 17-39.

KAZANSKI, Michel, « Les Burgondes et l'apport ponto-danubien de l'époque hunnique », dans SOINEI, Victor (dir.), *Archéologie des peuples barbares*, Bucarest-Braila, Academiei Romane, 2009, p. 455-491.

KAZANSKI, Michel et PÉRIN, Patrick, « Identités ethniques à l'époque des Grandes Migrations et des Royaumes Barbares : études de cas archéologiques », *Antiquités Nationales*, n° 39, 2008, p. 181-216.

ARCHÉOLOGIE ET « INVASIONS BARBARES »

BRATHER, Sebastian, *Ethnische Interpretationen in der*

Frügeschichtlichen Archäologie, Berlin/New York, De Gruyter, 2004.

DUMÉZIL, Bruno, « Les "invasions barbares" : sources, méthodes, idéologies », dans GARCIA, Dominique et LE BRAS, Hervé (dir.), *Archéologie des migrations*, Paris, La Découverte, 2017, p. 243-254.

FEHR, Hubert, *Germanen und Romanen in Merowingerreich*, Berlin/New York, De Gruyter, 2010.

LEGENDRE, Jean-Pierre, « La *Westforschung* et l'époque mérovingienne en Lorraine mosellane », dans GUILLAUME, Jacques et PEYTREMANN, Edith (dir.), *L'austrasie, société, économies, territoires, christianisation*, actes des 26^e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2008, p. 13-22.

LEGENDRE, Jean-Pierre, « La nostalgie des "grandes invasions". L'archéologie face au pangermanisme et au nazisme », *Dossiers d'archéologie*, hors-série n° 31, 2016, p. 68-73.

CASQUES DE TYPE SPANGENHELM

ARMAND-CALLIAT, Louis, « Le casque de La Truchère ou de Chalon-sur-Saône à l'arsenal de Berlin », *Bulletin de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus*, t. 61, 1941, p. 185-193.

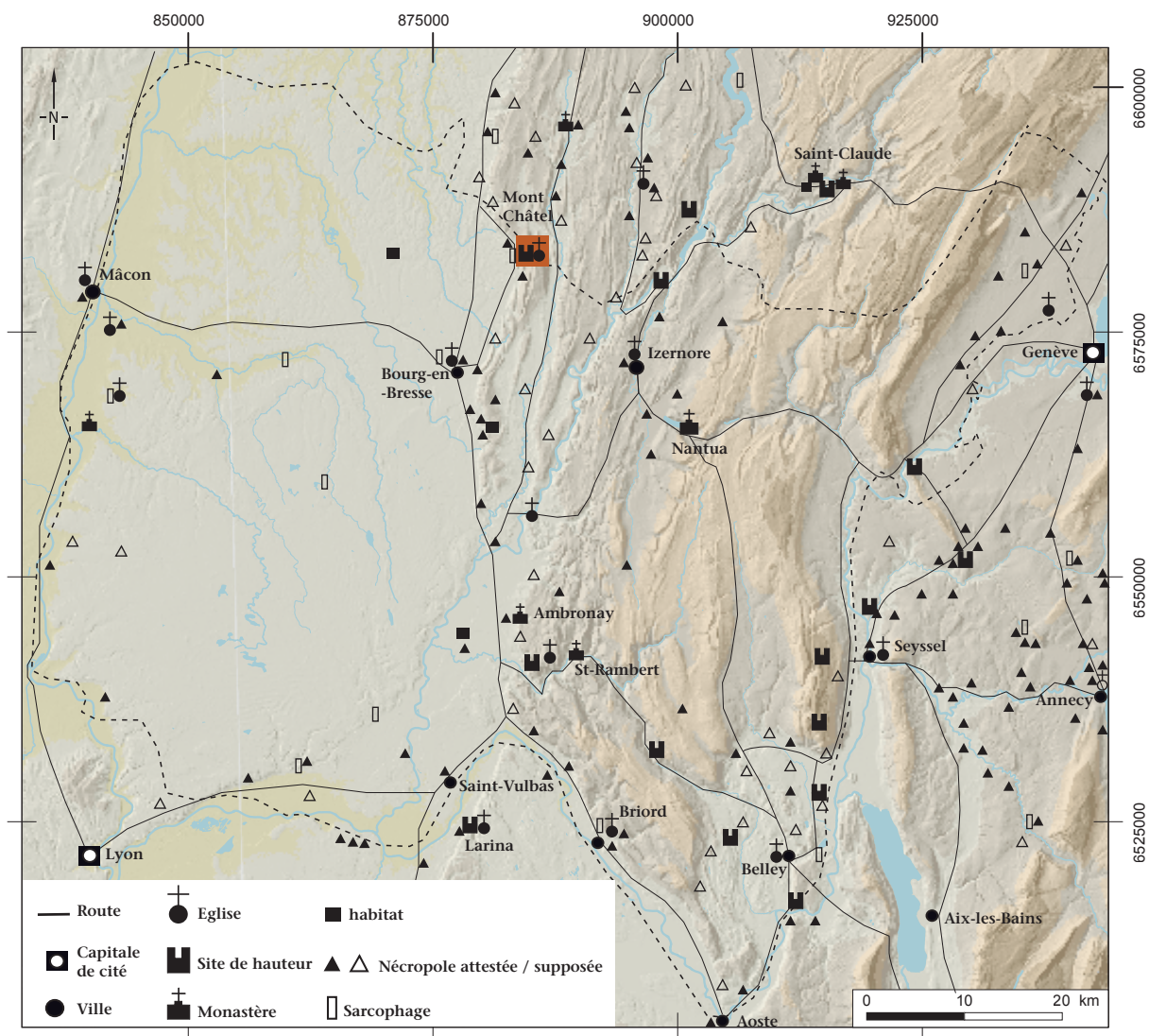
BAILLY, André, « Les casques mérovingiens à bandeau », dans BONNAMOUR Louis (dir.), *Du silex à la poudre, 4000 ans d'armement en Val de Saône*, Montagnac, Éditions Mergoïl, 1990, p. 141-144.

BAVANT, Bernard, « Fragments de casques de type Baldenheim trouvés à Caricin Grad », *Mélanges de l'École Française de Rome*, Moyen Âge, t. 120, n° 2, 2008, p. 327-353.

GRANCSAY, Stephen V., « A Barbarian Chieftain's Helmet », *The Metropolitan Museum of Art Bulletin*, vol. 7, n° 10, 1948-49, 272-281.

VOGT, Mahand, *Spangenhelme, Baldenheim und verwandte Typen*, Mainz, Verlag der Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 2006.

CARTE



Crédits photographiques et cartographiques

David Billoin, sauf :
 Laurent D'Agostino : p. 44
 Deutsches Historisches Museum, A. Psille : p. 105
 Domaine public (License Creative Commons Attribution) : p. 26 [2], 27 [3]
 Agnès Ducaroy (musée départemental du Revermont) : p. 5, 13, 17
 Frédéric Fromont : p. 32 [2], 33, 38, 46, 73-2, 81, 87, 89, 91, 93, 95, 97
 Laboratoire d'Archéologie des Métaux, Jarville : p. 99
 Jean-Pierre Legendre (DRAC/SRA) : p. 26 [1], 27 [4], 29, 34, 35, 39 [2]
 Fabienne Médart : p. 99
 Metropolitan Museum of Art, New York : p. 103
 Museum d'histoire naturelle de Toulouse, fonds Eugène Trutat : p. 48 [2]
 National Gallery of Art, Washington : p. 28
 Inès Pactat : p. 85
 Nelly Prost (Service du Patrimoine culturel du Département de l'Ain) : p. 39 [1]
 Anne Schaeffer-Fromont : p. 19
 Mikaël Sévère : p. 43, 67, 68, 69, 101
 Société d'Histoire et d'Archéologie de Briord : p. 47, 48 [1]
 Gilles Soubigou : p. 14, 15
 Philippe Vidal : p. 70, 71
 Bernard Vivier : p. 22, 32 [3], 107

Cartes & restitutions

David Billoin : p. 116
 David Billoin, Véronique Bourson : p. 54, 79
 David Billoin, Henri Gaillard de Sémainville : p. 31
 Evelyne Chauvin-Desfleurs, Laurent D'Agostino : p. 45
 Christophe Gaston : p. 65
 François Reuille : p. 63 [1]
 Mikaël Sévère : p. 42, 57, 61
 Société Nüd : p. 10
 Céline Tosi : p. 20

Remerciements

Le Service régional de l'archéologie (SRA) Auvergne-Rhône-Alpes, les coordinateurs du volume et les auteurs tiennent à remercier celles et ceux qui ont plus directement apporté leur concours et leur soutien à cette publication, et notamment les institutions et personnes suivantes : département de l'Ain (Service du Patrimoine culturel, Direction des Musées départementaux et Archives départementales), Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, commune de Val-Revermont, musée de Brou, Nuüd Studio ; Adrien Boyer, Magali Briat-Philippe, Marc Cartonnet, Nicole Chamonaz, Jasmine Covelli, Matthias Delattre, Jérôme Dupasquier, Justine Duquenoy, Frédéric Fromont, Anne Klingler, Aurélie Monteil, Véronique Postigo, Nelly Prost, Anne Schaeffer-Fromont, Romuald Tanzilli, Bernard Vivier.

Ce livre est dédié à la mémoire de Fiorella Cocco (1967-2020), ingénieure d'études au Service régional de l'archéologie (SRA) Auvergne-Rhône-Alpes, chargée de la carte archéologique du département de l'Ain.

REMERCIEMENTS

L'exposition

Commissariat : Laurence Bailly, responsable du service Patrimoine culturel ; David Billoin, archéologue, responsable des fouilles du Mont Châtel ; Agnès Ducaroy, responsable du musée du Revermont

Direction : Delphine Cano, directrice des musées départementaux de l'Ain

Réalisation : Département de l'Ain : Direction des musées départementaux de l'Ain, Service Patrimoine culturel
Financement : Département de l'Ain, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

Collections : Académie Florimontane (château de Montrottier) ; Archives départementales de l'Ain ; Commune de Courmangoux ; Commune de Meillonas ; Commune de Val-Revermont ; Direction des Musées départementaux de l'Ain ; Médiathèque Roger Vailland, Bourg-en-Bresse ; Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne ; Musée-château d'Annecy ; Musée d'archéologie du Jura, Lons le Saunier ; Musée archéologique de Briord ; Musée dauphinois et musée de l'Ancien Évêché, Grenoble ; Musée du Monastère royal de Brou, Bourg-en-Bresse ; Musée-Maison du patrimoine, Hières-sur-Amby ; Service départemental d'archéologie de Haute-Savoie, Annecy

Textes des panneaux de l'exposition : Laurence Bailly, David Billoin, Agnès Ducaroy, Christophe Gaston, Jean-Pierre Legendre, Alain Mélo, Jean-François Reynaud, Philippe Vidal

Restitutions 3D : Mikaël Sévère, avec les conseils de Christophe Gaston

Dessins : François Reuille

Cartographie : David Billoin, François Reuille et Christophe Trégouët, service aménagement et observatoire des territoires du Département de l'Ain

Restauration : Lionel Lefèvre, restaurateur d'œuvres d'art, Lyon ; Elisabeth Adam, atelier Adam Dorure, Trévoux ; Laboratoire d'Archéologie des Métaux, Nancy
Entretiens audio : réalisés par Agnès Ducaroy auprès de Françoise Chaix (Pressiat), Andrée et Honoré Lacroix (Cuisiat), Jean Luzy (Courmangoux), Michèle Pan (Pressiat), Jean-Louis Revel (Pressiat), Anne Schaeffer (Salavre)

Conseil scientifique : Laurence Bailly, David Billoin, Delphine Cano, Jasmine Covelli, Agnès Ducaroy, Jean-Pierre Legendre, Jean-François Reynaud, Philippe Vidal

Collaborations : Anne-Siegrid Adamowicz, Florence Beaume, Marc Cartonnet, Michel Corna, Jacqueline Cordier, José Dias, Jérôme Dupasquier, Laurie-Anne Freyre, Jean-Charles Mercier, Nelly Prost, Romuald Tanzilli ; Direction des musées de l'Ain : Daniel Billoud, Fabienne Boinnot, Jasmine Covelli, Sylvie Cros, Pascal Damien, Myriam Desmaris, Agathe Gaubert, Muriel Genevay, Anne Klinger, Emmanuel Le Henanf, Liliane Liegeon, Luc Martinot, Isabelle Mazué, Dominique Michelon, Marc Parillaud, Véronique Postigo, Cécile Raffourt, Pierre Rodriguez, Frédéric Villette ; Laboratoire d'Anatomie - UFR Sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Archives départementales de l'Ain

Scénographie, graphisme : Nuüd Studio, Lille : Matthias Delattre, Justine Duquenoy

Impression : Guedj

Film documentaire et montages vidéo : prises de vue : Mizenboîte production audiovisuelle et Updrone, Lons-le-Saunier ; réalisation : Mizenboîte production audiovisuelle ; personnes interviewées : David Billoin, Sébastien Calland, Laura Larenaudie, Aliénor Le Petit, Raymond Maire, Alain Mélo, Jean-François Revel, Anne Schaeffer, Tim Tripoli, Philippe Vidal

Les fouilles du Mont Châtel

Coordination

David Billoin, archéologue

Equipe de fouilles et d'études

Anne Aenishanslin, Véronique Allié, Marylou Billoin, Andrée Baillet, Hubert Baurand, Isabelle Bécar (Université de Bourgogne-Franche-Comté), Loulou Bertot, Serge et Marie-Odile Bonnet, Rémy Boisson, Vincent Borrel (Université de Lyon), Bénédicte Bouilloux (Université Lyon 2), Véronique Bourson, Jacques Briset, Sébastien Calland, Lilian Burato, Stéphane Chamard-Boudet, Lorris Carrier, Fabrice Charlier, Céline Comby, David Da Costa Ribiero, Valentine De Beusscher (Université catholique de Louvain, Belgique), Annabelle, Patrice et Thomas Demonfaucou, Jean-Marc Doyen (Université de Lille), Agnès Ducaroy, Quentin Ducreux, Lucie Fauvet, Geneviève Favier, Nicolas Fromont, Christophe Gaston, Eve Guillomin, Sylviane Humbert, Luc Jaccottey, Olivier Joly, Clémence Joseph (Université de Montpellier 3), Anne Klinger, Laurent Lacroix, Patrick Lairot, Michaël Lagache, Laura Larenaudie (Université de Lille), Perrine Lefebvre, Noémie Lenôtre (Université de Nancy), Aliénor Lepetit,

Cathy Louis, Raymond Maire, Josette Marion, Alain Mélo, Anne Meurou, Michaël Morel, Christian Mutin, Inès Pactat (Université de Bourgogne-Franche-Comté), Alain Paillard, Marisa Pirson (Université catholique de Louvain, Belgique), Jean-Louis Revel, Anne Schaeffer-Fromont, Jean-Antoine Ségura (Université de Caen), François Schneder, Mikaël Sévère (Université de Lyon 2), Alex Smith (Cardiff University, Pays de Galles GB), Yann Strub, Didier Tholon, Philippe Thomas, Ellie Tideswell, Cécile Treffort (Université de Poitiers), Tim Tripoli (Université de Neuchâtel, Suisse), Ludovic Vauchez, Philippe Vidal, Emmanuelle Wittlin (Université de Strasbourg)

Aide au projet

Service régional de l'Archéologie, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes : Laure Devillard, Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, Karim Gernigon, Jean-Pierre Legendre, Frédéric Letterlé ; service Patrimoine Culturel du Département de l'Ain : Laurence Bailly, Nelly Prost, Séverine Grosbon ; Monique Wiel, maire de Val-Revermont ; Jean-Louis Revel, maire délégué de Pressiat ; Alain Moncel, maire délégué de Cuisiat ; Eric Dubiel, président délégué de Bourg-en-Bresse Destinations - Office de tourisme

Soutien technique et financier

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes ; Département de l'Ain ; Commune de Val-Revermont ; Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse ; Xavier Breton, député de l'Ain ; Université de Montpellier ; Vincente Voisin, Association Lyonnaise pour la Promotion de l'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne (ALPARA) ; Association de recherche et d'étude historique et archéologique (FORTIS) ; Office de tourisme Bresse-Revermont, rattaché depuis 2017 à Bourg-en-Bresse Destinations Office de tourisme ; Office National des Forêts

Ouvrage publié par la
Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
Auvergne-Rhône-Alpes
Service régional de l'archéologie (SRA)
Site de Lyon :
Le Grenier d'Abondance
6 quai Saint-Vincent - 69 283 LYON CEDEX 01
Tél. 04 72 00 44 00
Site de Clermont-Ferrand :
Hôtel de Chazerat
2 rue Pascal - 63 000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 98 65 00

Directeur de publication

François Marie

Directeur régional des affaires culturelles par intérim

Direction générale de la collection

Pascal Mignerey

Directeur régional adjoint, responsable du pôle architecture et patrimoine

Directeur de collection pour les monuments historiques

Frédéric Henriot

Conservateur régional des monuments historiques

Directeur de collection pour l'archéologie

Karim Gernigon

Conservateur régional de l'archéologie

Coordination éditoriale de la collection

Gilles Soubigou

*Conservateur du patrimoine,
conseiller pour l'action culturelle patrimoniale*

Comité éditorial du volume

Laurence Bailly, David Billoin, Delphine Cano, Agnès Ducaroy, Jean-Pierre Legendre, Gilles Soubigou

Conception graphique

trente et un

Réalisation

Céline Tosi

©trente et un

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie CHIRAT
(France) en juin 2020.



PEFC



IMPRIM'VERT®

Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées.
pecf-france.org

Dépôt légal : Juin 2020
ISBN : 978-2-490433-02-5
ISSN : 2552-3813